



01	MOT DU PRESIDENT DE CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
02	MOT DU DIRECTEUR GENERAL	4
03	BIENTOT 60 ANS	6
04	CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER	10
05	GOVERNANCE ET ACTIONNARIAT	14
06	L'ACTION BNA EN BOURSE	20
07	FAITS MARQUANTS	22
08	BILAN SOCIAL	28
09	RESPONSABILITE SOCIETALE	32
10	METIERS DE LA BANQUE	38
11	LA BNA EN CHIFFRES	46
12	CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES	60
13	PERSPECTIVES D'AVENIR	64

14	ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018	66
15	NOTES AUX ETATS FINANCIERS	71
16	RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS	121
17	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS	128
18	ACTIVITE DU GROUPE BNA EN 2018	139
19	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018	153
20	NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	158
21	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	208
22	PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	215

MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



“

La Banque Nationale Agricole, fondée le 1er juin 1959, fête cette année, soixante ans d'existence, le chemin, déjà parcouru, nous indique l'horizon vers lequel nous nous dirigeons, à ce titre, un élan de reconnaissance et de gratitude nous anime tous envers les bâtisseurs, et tous ceux qui ont contribué et continuent à œuvrer pour la consolidation de la BNA de demain.

Au terme de l'année 2018, la BNA réaffirme encore une fois, de nouvelles performances parmi les banques de la place et affiche une nette progression de ses agrégats économiques et financiers, et plus particulièrement de son produit net bancaire qui a progressé de 24,6%, reflet de la dynamique amorcée dans son business plan, adossé à son contrat programme 2016- 2020; Ce qui nous rend fiers, à ce stade, de constater que la transformation suit son cap dans de bonnes conditions, malgré une conjoncture économique contrastée et difficile.

Notre banque continue, également, son engagement citoyen et communautaire (responsabilité sociale RSE), à travers des actions efficaces et bien ciblées dans les domaines de l'éducation, du sport et de l'environnement par la FONDATION BNA.

2018 a été, également, une année charnière, avec une accélération de la transformation de la BNA dans un secteur bancaire en pleine mutation, notre banque doit répondre aux nouvelles attentes de ses clients et améliorer son efficacité opérationnelle, à travers une stricte maîtrise des coûts et des solutions innovantes qui doivent être plus digitales. L'émergence de nouvelles technologies nous offre, aujourd'hui, de multiples possibilités pour répondre au mieux aux besoins de nos clients et contribuer, efficacement, à l'économie de notre pays.

Nous sommes confiants que notre stratégie est en mesure d'assurer à la BNA une croissance rentable, solide et durable, afin de préserver la confiance de nos actionnaires et de nos clients. ”

Mohamed Salah Chebbi EL AHSEN

MOT DU DIRECTEUR GENERAL

UN PLAN DE RESTRUCTURATION ET 60 ANS PLUS TARD



La troisième bougie liée au plan de restructuration de la Banque Nationale Agricole vient d'être soufflée à l'issue de l'exercice 2018. Un exercice qui, en bout de compte, met en exergue l'immense travail effectué par les équipes de la banque à tous les niveaux avec, certes à la clé un bon cru 2018 mais avec, surtout, des changements internes, organisationnels, procéduraux, techniques et informatiques qui augurent, tous, d'un avenir meilleur pour notre clientèle, notre personnel, nos actionnaires et notre économie.

Notre clientèle, tout d'abord, pour laquelle nous offrons aujourd'hui des outils de banque à distance fiables et de qualité aussi bien pour le segment des particuliers que celui de l'entreprise. Notre clientèle, encore, pour laquelle nous améliorons nos pratiques d'octroi de crédit, devenues déjà numérisées pour le segment des particuliers et, le deviendront très prochainement, pour celui de l'entreprise.

Notre personnel, ensuite, qui fêtera dans quelques jours, au côté de l'ensemble du pays, le soixantième anniversaire de la banque- ce qui est déjà un immense événement en soi- et qui mesurera -et c'est le plus flatteur- la contribution de la BNA à 60 ans d'histoire économique du pays dans ses composantes rurales et citadines. Notre personnel de 1959, célébré dans les photos historiques ornant aujourd'hui la banque, celui des décades qui ont suivi et celui qui portera encore la flamme pour les décades à venir témoignent et témoigneront tous d'une ferveur sans bornes pour servir notre clientèle.

Nos actionnaires, également, qui ont, de tout temps, été fidèles à la banque en la soutenant dans les moments difficiles et en gardant cette marque de fierté et de confiance qui a toujours accompagné toute appartenance aux grandes structures. Nos actionnaires, sollicités une nouvelle fois pour asseoir encore plus leur présence dans le capital social de leur banque qui, en à peine trois ans, a réussi à presque doubler la valeur de ses fonds propres. Les études toutes récentes liées au titre BNA, révèlent un potentiel, allant du simple au double, en matière de cours en comptant sur la simple valeur des fonds propres de la banque.

Notre économie, enfin, avec laquelle la BNA se confond tout simplement. Très peu d'entreprises n'ont pas un jour ou l'autre fait appel au financement BNA et, très souvent, lors des créations, là où l'appétence au risque est la plus faible ; très peu d'entreprises de tous les clusters, villes, campagnes, « dense », « faiblement dense » n'ont pas fait appel un jour à la BNA au point que les promoteurs parlent de la BNA en évoquant la tendre expression « notre mère ».

Excusez notre faiblesse d'en parler dans ces lignes aujourd'hui, mais nous espérons être les dignes héritiers de milliers d'agents BNA qui ont traversé l'histoire de la banque et du pays. Et nous en sommes fiers tout en mesurant le poids de l'histoire porté quotidiennement par chacun de nous.

Du conseil d'Administration qui gouverne la transformation avec la fierté des 60 ans et l'ouverture sur le monde pour les quinze, vingt années à venir, au Directeur Général, au Comité de Direction, véritable pilote opérationnel du changement, aux structures centrales et régionales, chevilles ouvrières de tout l'édifice, aux partenaires sociaux, dont le sens de la responsabilité et la recherche de la paix sociale n'ont d'égal que leur attachement au soixante ans d'histoire de notre banque et la recherche du bien être de notre personnel.

La BNA est ainsi faite, de dévouement, d'appartenance, de sens de responsabilité et, désormais, d'une ouverture sans bornes sur la banque de demain. C'est cette banque éthique, citoyenne, de proximité, moderne, animée d'un profond sens d'équité envers ses clients et envers son personnel que les efforts de tout un chacun tendent.

Ensemble, nous y arriverons. ”

Habib BEN HADJ KOUIDER



البنك الوطني الفلاحي
Banque Nationale Agricole

Bientôt
60
ans
d'Histoire
L'Histoire d'un avenir



Bientôt 60 Ans

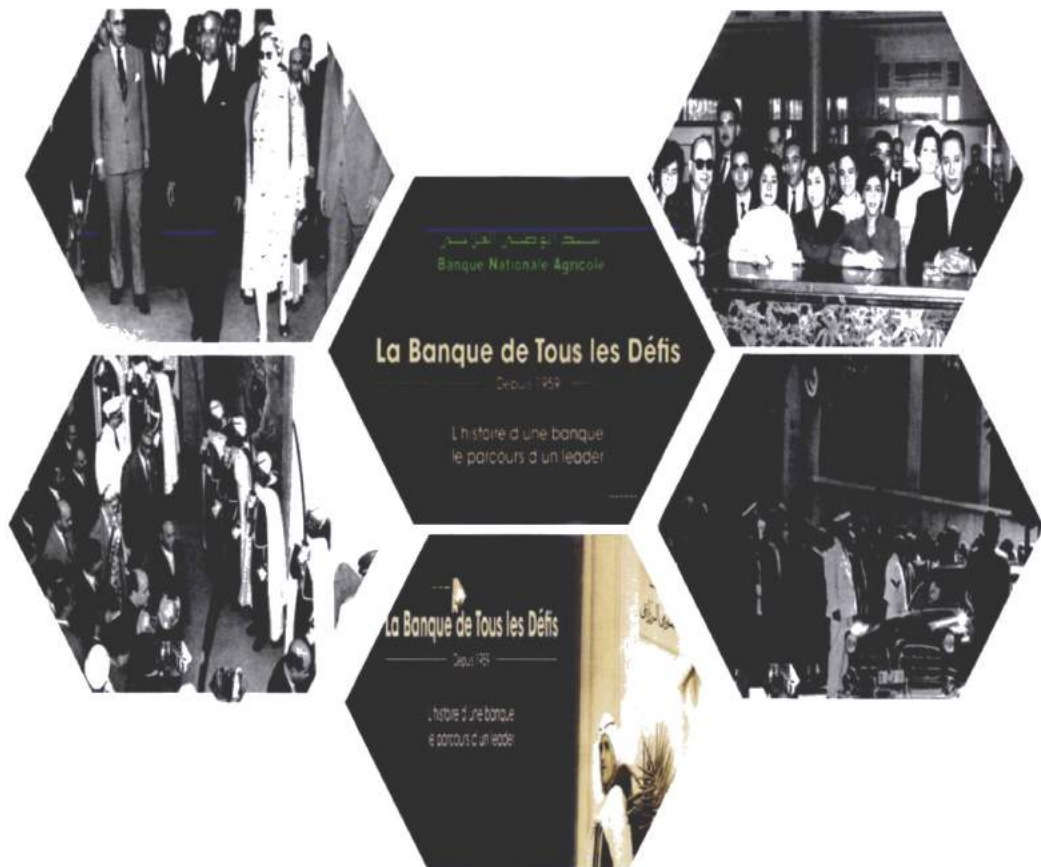
Bientôt 60 ans d'histoire...

Quelques mois nous séparent du soixantième anniversaire de l'inauguration du siège de la Banque Nationale Agricole à Tunis et celui de la première agence BNA, affublée de l'indice 10 s'incrustant dans la date de la cérémonie. Quelques mois durant lesquels chaque vingt-quatre heures passées, nous rapprocheront, un peu plus, de nos soixante ans d'existence. Une existence qui se confond avec celle de notre pays, la Tunisie. Une existence qui a vu notre banque naître, grandir et faire grandir tous ce qu'elle a touché : Ses clients, son personnel, son environnement, son économie... Une existence dans laquelle la BNA a été de toutes les batailles de développement, de l'émancipation et du progrès. Une existence qui a vu des femmes et des hommes porter bien haut l'étendard du pays, de la banque et du métier.



... Bientôt 60 ans de Proximité

Et si aujourd'hui, la BNA est ce qu'elle est, une banque systémique, citoyenne, éthique, de proximité aspirant à la modernité et au progrès, elle le doit à tous ses enfants. Ceux qui, les premiers jours, ont accueilli, avec des visages radieux tournés vers la modernité, le ZAIM et son épouse dans le hall de l'agence de l'avenue de Paris et ceux qui accueillent, aujourd'hui encore, nos clients à Thala, Kebili, Agareb, Ksour Essaf, Nefza ou Tunis, pour ne citer que ces villes.



Bientôt 60ans d'Appartenance...

Le personnel de la BNA est fier de ce qu'a réalisé sa banque, des années durant, comme il est fier de s'engager à perpétuer la belle Histoire, l'inscrivant dans le socle de lendemains toujours meilleurs et d'une contribution davantage marquée par le sceau du professionnalisme, du don de soi, de la modernité et de l'amour de la banque et de la Tunisie.



Contexte Economique
Et Financier



CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

Contexte International

La conjoncture économique internationale en 2018, a été marquée par une croissance mondiale ralentie et moins synchronisée entre les pays, expliquée essentiellement par l'escalade des tensions commerciales, le resserrement des conditions financières, une sortie sans accord du Royaume-Uni hors de l'Union européenne et d'un ralentissement plus prononcé que prévu en Chine. En effet, la croissance mondiale est estimée à 3,7% à fin 2018 selon les dernières prévisions du FMI contre 3,8% en 2017.

Dans les pays avancés, la croissance économique est estimée à 2,3% contre 2,4 % une année auparavant (2,9% aux Etats Unis ; 1,8% à la Zone Euro ; 0,9% au Japon).

S'inscrivant dans la même tendance baissière, les prévisions de la croissance économique des pays émergents ont atteint 4,6% en 2018 contre 4,7% à fin 2017 (6,6% en Chine ; 7,3% en Inde ; 1,3% au Brésil).

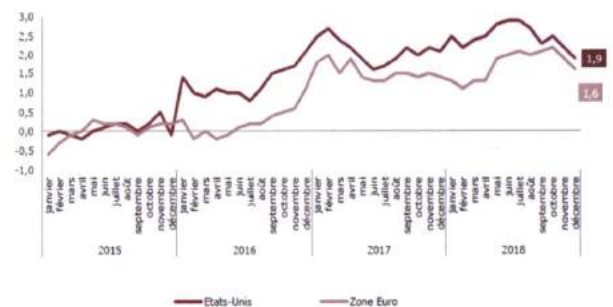
Emploi

La situation de l'emploi a poursuivi son amélioration dans les principaux pays industrialisés, suite à la baisse observée du taux de chômage (0,2% aux Etats Unis ; 0,8% dans la Zone Euro.)

Inflation

Compte tenu du recul des principaux prix mondiaux des produits de base (métaux, énergie, produits alimentaires...), le taux d'inflation pour l'année 2018 a poursuivi sa tendance baissière dans les principaux pays avancés. Il s'est situé à : 1,9% aux Etats Unis ; 1,6% à la Zone Euro ; 0,3% au Japon.

Graphique 1.1: Evolution de l'inflation (en % et en glissement annuel)



Politique Monétaire

La Réserve Fédérale Américaine (FED) a relevé pour la deuxième année consécutive son taux directeur de 25 points de base pour le situer dans un intervalle de 2,25% à 2,5%, sachant que cette mesure a été reprise trois fois sur l'année. Cette démarche poursuivie est justifiée par l'expansion soutenue de l'activité économique, l'amélioration de la situation du marché de l'emploi et le taux d'inflation proche de l'objectif fixé à 2% à moyen terme.

La Banque Centrale Européenne (BCE), a maintenu pour sa part ses taux d'intérêt directeurs inchangés mettant à fin son programme d'achats nets d'actifs entamé depuis 2015.

Marché financier

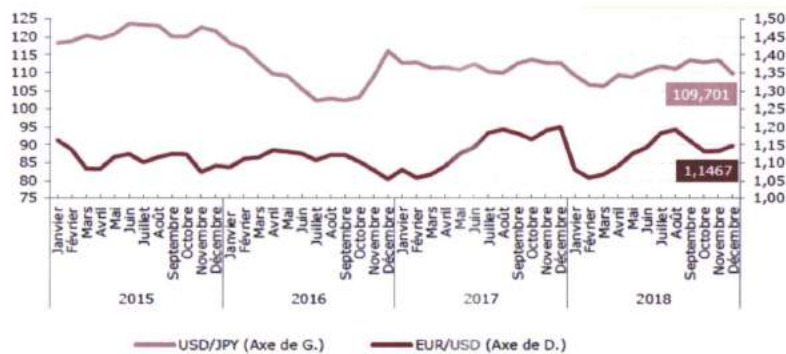
Les principales places boursières ont subi un bouleversement à partir de l'automne 2018, suite aux incertitudes qui pèsent sur les marchés (crainte du ralentissement de l'activité économique, différend commercial entre la Chine et les Etats Unis, incertitude politique en Europe ...)

Ce bouleversement s'est reflété à travers la tendance baissière des principaux indices boursiers (Dow Jones (5,63%) ; Nasdaq Composite (3,88%) ; Nikkei (12,5%) ; CAC40 (10,95%)).

Marché des changes

L'euro a connu une légère appréciation face au dollar atteignant ainsi 1,147 dollar à fin 2018.

Graphique 1.2: Evolution des taux de change (moyennes mensuelles)



Contexte national

L'activité économique s'est améliorée en 2018 davantage, affichant un taux de croissance de 2,6%, en progression de 0,7 point de pourcentage.

Cette évolution est tirée principalement par une bonne saison agricole et un raffermissement de l'activité touristique constaté au niveau de ses principaux indicateurs notamment les recettes touristiques en devises qui ont évolué de 44,6% contre 19,3% en 2017.

Toutefois, le secteur industriel a connu une faible croissance liée à la baisse de la production des mines, phosphates et dérivés et le raffinage du pétrole.

Balance commerciale

La balance commerciale a poursuivi sa détérioration en 2018, dégageant un déficit de l'ordre de 19,05 milliards de dinars. Cet alourdissement du déficit est dû essentiellement à l'augmentation des importations à un rythme plus soutenu que celui des exportations respectivement 20% et 19,1%.

Taux de change

Le taux de change du dinar a connu une baisse de 17% vis-à-vis du dollar américain, de 14% à l'égard de l'euro et de 20,1% par rapport au yen japonais.

Inflation

Sur toute l'année 2018, l'inflation moyenne s'est située à 7,5% contre 5,3% en 2017.



*Gouvernance
et
Actionnariat*

GOVERNANCE ET ACTIONNARIAT

GOVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

M. Mohamed Salah CHEBBI EL AHSEN

Membres

M. Mohamed Mehdi MAJDOUB	: Administrateur représentant l'Etat et les actionnaires publics
M. Mustapha SLOUMA	: Administrateur représentant l'Etat et les actionnaires publics
M. Kamel NAOUJ	: Administrateur représentant l'Etat et les actionnaires publics
M. Zakarya WESLATI	: Administrateur représentant l'Etat et les actionnaires publics
M. Taieb ZITOUNI	: Administrateur représentant l'Etat et les actionnaires publics
M. Lamjed BOUKHRIS	: Administrateur représentant la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles
Mme. Raoudha BEJAOUJ	: Administrateur représentant les actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires majoritaires
M. Sahbi MAHJOUR	: Administrateur représentant les actionnaires privés
M. Lotfi MAKTOUF	: Administrateur indépendant
Mme. Faiza FEKI	: Administrateur indépendant

Contrôleur d'Etat

Mme. Sana ZAGHDANE FAKHET

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les deux commissaires aux comptes de la BNA ont été nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2016 pour un mandat de 3 ans.

Il s'agit des cabinets :

- C.S.L représenté par M. Samir LABIDI.
- I.C.C.A représenté par M. Anis SMAOUI.

COMITES EMANANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité d'Audit

Créé par le Conseil d'Administration en application de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit. Il est composé de trois administrateurs choisis parmi les membres du Conseil d'Administration dont un a la qualité de membre indépendant, au sens de l'article 13 de la circulaire de la BCT n° 2011-06 du 20.05.2011 portant « Renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit », et il assure la présidence de ce comité.

En 2018, ce comité a tenu 6 réunions.

Comité des Risques

Composé de trois administrateurs choisis parmi les membres du conseil d'administration dont un a la qualité d'un membre indépendant qui assure la présidence de ce comité et ce, en vertu de l'article 13 de la circulaire de la BCT n°2011/06 du 20 mai 2011 portant « Renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements des crédits ».

En 2018, ce comité a tenu 6 réunions.

Comité de Recouvrement Transactionnel

Dans le cadre du renforcement de la solidité financière des banques publiques, ce comité a été créé suite à la promulgation de la loi n°36-2018 du 6 Juin 2018 qui stipule que :

Les conseils d'administration des banques publiques fixent et approuvent la politique de recouvrement des créances et déterminent les attributions des différentes structures de la banque auxquelles il est délégué de statuer sur les conventions de conciliation et les procédures devant être observées.

Le comité de recouvrement transactionnel est composé du Président du Conseil d'Administration, de quatre Administrateurs choisis parmi les membres du CA, du Directeur Général et du Chef de Pôle Risques. Il est habilité à décider des accords transactionnels et de leurs modalités d'exécution, notamment en ce qui concerne l'abandon partiel ou total des intérêts conventionnels ou contractuels ainsi que ceux des pénalités de retard.

En 2018, ce comité a tenu 3 réunions.

DIRECTION GENERALE

Monsieur Habib BEN HADJ KOUIDER assure la fonction de Directeur Général de la banque par décision du Conseil d'Administration du 11 Décembre 2015.

Comité de Direction

Ce comité, crée dans sa nouvelle version actuelle depuis Août 2017, regroupe les directeurs de pôles, leurs adjoints ainsi que le Directeur Central chargé de la Direction Centrale de l'Audit et de l'Inspection. Il est présidé par le Directeur Général.

M. Borhene BOUALLEGUE	: Directeur du Pôle Commercial
M. Mondher LAKHAL	: Directeur du Pôle Risques
M. Sami GUERFELI	: Directeur du Pôle Opérations et Services Client
M. Ahmed BEN MOULEHEM	: Directeur du Pôle Finances, Comptabilité et Pilotage de la Performance
Mme. Nadia SOUDANI	: Directeur du Pôle Organisation et Système d'informations
M. Abderazek HIDRI	: Directeur du Pôle Ressources et Support
M. Othmen MAOUIA	: Adjoint au Directeur du Pôle Opérations et Services Client
M. Salah HOSNI	: Directeur Central de l'Audit et de l'Inspection

En 2018, ce comité a tenu 56 réunions.

ACTIONNARIAT

STRUCTURE DU CAPITAL

Au 31.12.2018, la structure de l'actionariat de la banque se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêts et des droits de vote
ACTIONNAIRES PUBLICS ET PARA-PUBLICS	17 681 996	88 409 980	50,24%
L'Etat Tunisien	8 269 050	41 345 250	23,49%
Caisse Nationale de sécurité sociale " CNSS "	2 674 795	13 373 975	7,60%
Office des Céréales	2 161 016	10 805 080	6,14%
Office du Commerce de Tunisie	1 824 072	9 120 360	5,18%
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1 425 655	7 128 275	4,05%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie " CNAM"	1 107 676	5 538 380	3,15%
Office des Terres Domaniales	140 817	704 085	0,40%
Société Tunisienne du Sucre	52 506	262 530	0,15%
Office de l'Elevage et des Pâturages	26 409	132 045	0,08%
ACTIONNAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE	4 006 988	20 034 940	11,38%
Assurances CTAMA	1 538 230	7 691 150	4,37%
Banque de Tunisie et des Emirats	1 348 164	6 740 820	3,83%
STAR	754 428	3 772 140	2,14%
Autres	366 166	1 830 830	1,04%
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES	3 681 056	18 405 280	10,46%
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	8 610 092	43 050 460	24,46%
AUTRES ACTIONNAIRES	1 219 868	6 099 340	3,47%
TOTAL	35 200 000	176 000 000	100%

REPARTITION DES DROITS DE VOTE

Les 35.200.000 actions représentant le capital de la banque comportent 35.200.000 droits de vote. Selon l'article 45 des statuts, chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix que d'actions, sauf exception légale.

CONDITIONS D'ACCES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément à l'article 40 des statuts, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions libérées sont habilités à assister à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux moyennant un pouvoir, dûment signé, à remettre au mandataire désigné ou à déposer au siège de la banque cinq jours au moins avant la réunion.

L'Action BNA en Bourse



L'ACTION BNA EN BOURSE

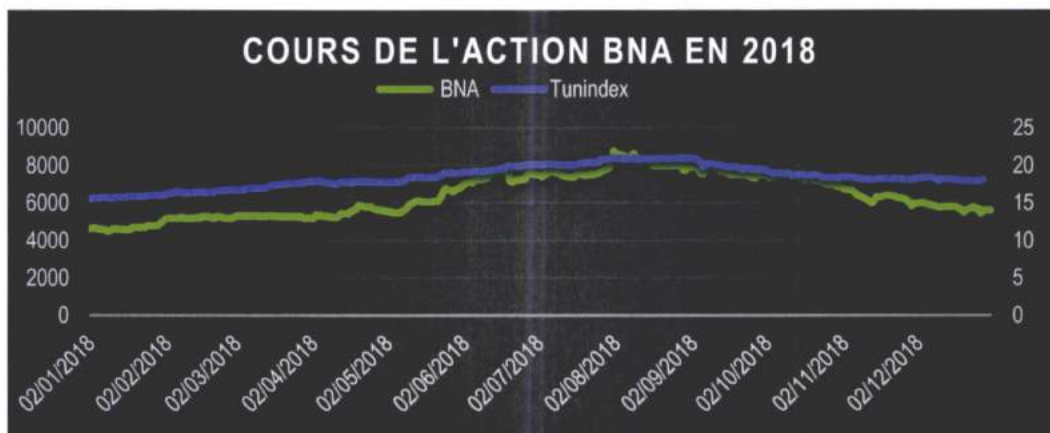
En 2018, le cours du titre BNA s'est envolé de 35,1% avec plus de 137 MD transigés sur le titre et une rotation de plus de 8 millions d'actions. Une ruée massive des gros investisseurs a été observée en 2018 pour l'acquisition du titre grâce notamment :

- ✓ Aux bonnes performances réalisées par la banque en 2017 et durant la première moitié de 2018 suite au plan de transformation mis en place depuis 2016 ;
- ✓ A la rémunération des actionnaires à travers la distribution d'actions gratuites (1/10) après une longue absence de dividendes.

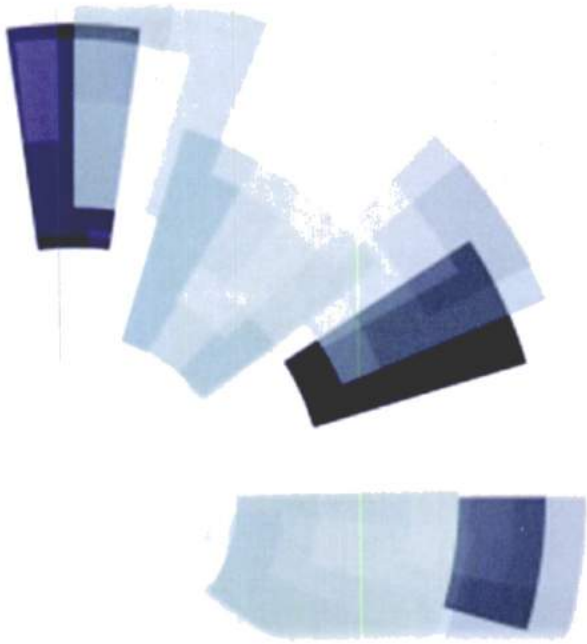
Le tableau ci-dessous résume les principaux indicateurs de l'évolution de l'action BNA en bourse durant les trois dernières années :

	2016	2017	2018
Capital social (mD)	160 000	160 000	176 000
En nombre d'actions	32 000 000	32 000 000	35 200 000
Nominal (en dinars)	5	5	5
Cours plus haut (en dinars)	13,4	12,32	22
Cours plus bas (en dinars)	8,06	8,13	11,15
Titres traités	2 142 992	2 565 424	8 265 562
Capitaux traités (mD)	20 993	27 729	137 880
Capitalisation boursière (mD)	290 880	374 400	492 800

Les échanges globaux, ont porté sur 8 265 562 titres s'inscrivant en hausse de 222 % par rapport à l'année précédente.



La capitalisation boursière s'est établie à 492.800 mD durant l'année 2018, contre 374.400 mD en 2017, soit une hausse considérable de 31,6%.



Faits Marquants

*Nous accélérerons notre
transformation*

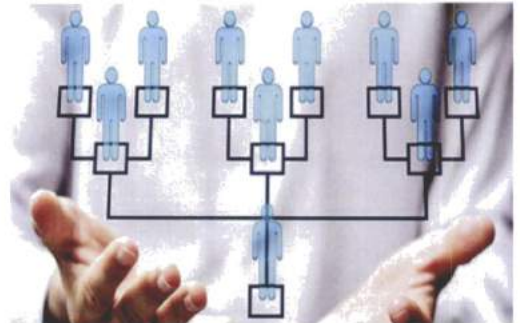
FAITS MARQUANTS

En 2018, les équipes de la BNA ont continué à contribuer à la réalisation du plan de transformation stratégique de la banque tracé depuis l'année 2015. Elles ont activement travaillé sur plusieurs projets et chantiers.

Volet organisationnel

Conformément à ses orientations stratégiques tracées dans son plan de transformation, l'année 2018 a été caractérisée par la stabilisation de la nouvelle organisation de la banque, déjà déployée depuis Août 2017.

Cette stabilisation a touché le volet organisationnel ainsi que le volet procédural.



La BNA en ligne...

Dans une perspective commerciale orientée vers le client, la BNA se réinvente en permanence pour proposer à ses clients Particuliers, Professionnels et Entreprises, de nouvelles offres digitales : « BNA e-Banking »



Cartes prépayées



Soucieuse de satisfaire sa clientèle, la BNA a lancé en 2018 une gamme complète de cartes prépayées.

Cette nouvelle offre s'inscrit dans une stratégie de diversification de produits afin de mieux répondre aux besoins de ses clients et de se rapprocher plus de ses prospects.

Projet « E-GOV »

Dans le cadre de la convention conclue avec le ministère de l'Education Nationale, la BNA a émis 100.000 cartes prépayées E-FIRST destinées au paiement des frais d'inscription via internet et mobile dans le but de faciliter aux parents (qu'ils soient clients ou non), les transactions d'inscription scolaires, les inscriptions aux concours et de leur permettre d'échapper aux files d'attente.



Réseau de plus en plus dense

La BNA a poursuivi l'extension de son réseau à travers l'ouverture de cinq nouvelles agences, accueillantes et conviviales.

Disposant actuellement de **183 agences**, réparties sur tout le territoire tunisien, la banque illustre de façon éclatante son label de banque de proximité.



Inauguration de l'académie de formation

En vue d'améliorer et de perfectionner les compétences de son personnel, la BNA a inauguré fin 2018 son académie de formation.

Cette académie garantit aussi bien des cycles de formation, que des actions ciblées apportant satisfaction aux besoins de formation des différentes structures de la banque pour l'ensemble de leur personnel et contribuant à une meilleure gestion de leur carrière.



Positionnement consolidé

La BNA est une banque systémique avec une part de marché qui se rapproche de 12,4%. Elle appartient au club très fermé des banques ayant plus de 500 MD de PNB.



Système de Notation Interne

La BNA a finalisé en 2018, la mise en place de son Système de Notation Interne (SNI) qui permet d'une part, de renforcer ses règles de bonne gouvernance et de gestion des risques et de constituer d'autre part, un dispositif préventif de maîtrise du risque de crédits et d'aide à la décision.

Emprunt Obligataire

La BNA a clôturé avec succès l'émission d'un emprunt obligataire de 100 MD, soit le plus fort montant levé sur le marché en 2018.

Cette clôture témoigne de la solidité financière de la banque et du capital-confiance dont elle jouit auprès des investisseurs et opérateurs du marché bancaire et financier.

Augmentation du capital

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à la date du 23 Mai 2018, la BNA a procédé à l'augmentation de son capital social, par incorporation des réserves, d'un montant de 16 MD, pour le porter de 160 MD à 176 MD. Ainsi le nombre des actions s'est élevé à 35.200.000.

Accords transactionnels

Suite à la promulgation de la loi N°36-2018 du 6 Juin 2018 relative au renforcement de la solidité financière des banques publiques, la BNA est autorisée à procéder avec ses clients en difficulté au recouvrement transactionnel pour un dénouement garantissant une partie de la créance dans les meilleurs délais.



Certification MSI 20000



Répondant aux exigences en termes de solidité et de performance financière, la BNA a été certifiée au référentiel financier MSI 20000 décerné par l'organisme de certification MAGHREB CORPORATE pour la deuxième année consécutive.

« Cartes Salary OMMP »

La BNA a signé en 2018 une convention avec l'Office de la Marine Marchande des Ports, consistant à la mise à la disposition du personnel de l'OMMP des Cartes Prépayées rechargeables « Cartes Salary OMMP » leur permettant principalement d'encaisser les versements en espèces (prêts, avances sur salaires, primes spéciales, assurance maladie....).



Savoir-faire d'une Banque Agricole



Riche d'une expertise et un savoir-faire de près de 60 ans dans le financement de l'agriculture tunisienne, la BNA a sponsorisé la 13^{ème} édition du Salon International de l'Investissement Agricole et de la Technologie SIAT organisé par l'APIA, visant à mettre les professionnels au diapason des nouveautés technologiques.

Participations aux foires

En 2018, la BNA a marqué sa participation à divers forums et salons en faveur de l'entrepreneuriat tels que :

- ✓ Les Forums, Symposiums, Séminaires et Journées organisés par l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises dans le cadre du partenariat annuel conclu avec cet institut.
- ✓ La 3^{ème} édition du Forum International SITIC AFRICA organisé sous le thème "Vers des Instruments Financiers Numériques Innovants".
- ✓ La 19^{ème} édition du Festival Arabe de la Radio et de la Télévision organisé par "Arab States Broadcasting Union - ASBU".





البنك الوطني الزراعي
Banque Nationale Agricole

SAFAR ASSUR

Individuelle ou familiale

Voyagez en toute
sérénité

Bilan Social



BILAN SOCIAL

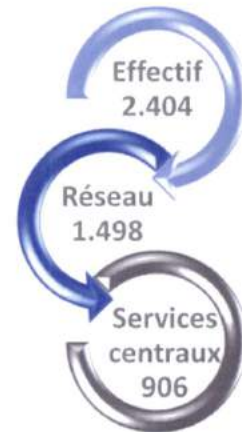
Plaçant l'intérêt de son personnel au cœur de sa réflexion, la BNA veille à travers sa politique RH à assurer un environnement favorable à l'évolution, la motivation et l'épanouissement de ses collaborateurs.

Evolution de l'effectif

Au 31 décembre 2018, l'effectif de la BNA a connu une baisse par rapport à l'année précédente, revenant de 2.518 à 2.404 collaborateurs. Cette baisse est due aux départs à la retraite.

A cet effet, le nombre de collaborateurs opérant dans le réseau a atteint 1.498 en 2018 contre 1.558 en 2017 représentant ainsi 62,3% de l'effectif global.

Effectif au 31.12.2018



Gestion du Capital Humain

S'inscrivant dans une logique de modernisation de la gestion du capital humain, la BNA a mis en place en 2018 le portail RH, une plateforme collaborative et intuitive dédiée aux managers et collaborateurs de la banque.

Ce portail permet d'impliquer davantage les collaborateurs dans la gestion de leurs données grâce à un meilleur accès aux informations et une plus grande interactivité à travers divers modules.



Formation

Consciente du rôle de la formation dans la conduite de la transformation, la BNA a achevé à fin 2018 son académie de formation sise Rue Asdrubal. Une académie moderne répondant aux standards des centres de formation professionnelle (salles, équipements, matériels informatiques, organisation).



Des actions de formation ciblées, répondant aux besoins de ses collaborateurs ont été organisées en 2018. En effet, les actions de formation en interne, assurées au niveau de son centre de formation intégré, ont touché un effectif de 1.025 employés dont 819 exerçant au réseau et 206 aux services centraux.

Ces actions de formation ont porté sur différents domaines notamment : fonctions guichetiers payeurs et caissiers centralisateurs, nouveau système d'information, finance, marketing, le bancaire étranger, lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme...

Par ailleurs, 204 collaborateurs ont participé à 62 séminaires externes.

D'un autre côté, la BNA a poursuivi courant l'année 2018 ses efforts de coopération et d'ouverture sur son environnement universitaire et professionnel, ce qui s'est traduit par l'accueil de 2.039 stagiaires au sein des différentes structures.

Actions sociales

En 2018, divers actions et événements de loisirs ont été organisés par l'amicale de la banque, et ce dans le but d'assurer le bien-être des collaborateurs et de renforcer par conséquent l'esprit d'appartenance à la banque.

Dans ce même cadre, la banque a lancé au cours de l'exercice 2018, le projet de construction d'un espace de divertissement pour son personnel situé au siège social de la banque. Un espace qui permettra à l'ensemble des collaborateurs de profiter des activités sportives, culturelles et de loisirs.



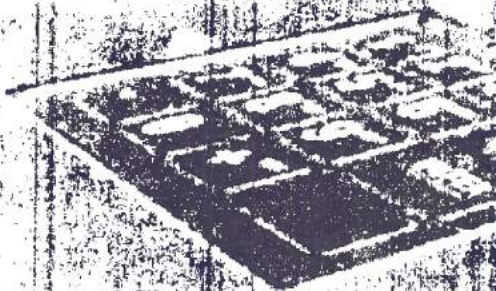
**BNA
BANK**

البنك الوطني الزراعي
Banque Nationale Agricole

BNA Prepaid Cards

Sans compte bancaire

Au rythme
de la vie



Responsabilité Sociétale



RESPONSABILITE SOCIETALE

La BNA s'est engagée dans une stratégie de Responsabilité Sociétale valorisante et diversifiée s'articulant autour des quatre axes suivants :

- Entrepreneuriat
- Sport et Olympisme
- Culture
- Education et Vie Estudiantine

Entrepreneuriat : Partager notre culture

Fidèle à son soutien historique aux entrepreneurs, la BNA a fait preuve de son engagement dans l'encadrement des initiatives, l'encouragement de l'esprit entrepreneurial et le développement régional via sa participation aux divers évènements.

Accompagner les nouvelles formes d'entrepreneuriat

La FONDATION BNA s'est associée avec beaucoup de volonté à sponsoriser la 5ème édition du Salon de l'Entrepreneuriat par le parrainage de deux concours « Startup Tunisia Awards et Networking » au profit des porteurs de projets et « Riyeda University Challenge » dédiée aux « Lauréats-étudiants ».

Encourager l'innovation et la créativité

La Fondation BNA a également soutenu la 6ème édition de la compétition internationale "Creative Business Cup" -IACE, organisée par l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) et distinguée par des idées innovantes et créatives.



Promouvoir l'entrepreneuriat en Afrique



La BNA a marqué sa participation à la 1ère édition du Financing Investment & Trade in Africa FITA 2018 organisée par Tunisia Africa Business Council TABC, en partenariat avec le Ministère de l'Investissement et de la Coopération Internationale, le Ministère du Commerce et le Ministère des Affaires Etrangères.

Soutenir l'entrepreneuriat des femmes

Afin d'encourager l'autonomisation des femmes et de promouvoir l'entrepreneuriat féminin, la BNA et la BNA Fondation ont sponsorisé la conférence « l'entrepreneuriat made in Tunisia » organisée par le club Jeunes Femmes Entrepreneurs.



Sport et olympisme : Défendre nos valeurs

Partenariat en faveur du Football

Banque citoyenne par excellence, toujours mobilisée et reconnaissante envers la nation et véhiculant des valeurs communes du sport, la BNA a apporté son soutien au sport le plus populaire au monde, sport qui rassemble toutes les catégories sociales et suscite autant d'émotions et de passions, le football.

Son engagement à cette discipline s'est concrétisé à travers la signature d'un contrat de partenariat avec la Fédération Tunisienne de Football (FTF).

La BNA a accordé aussi un intérêt particulier au football dans les quartiers populaires, en s'engageant à aménager certains espaces publics délaissés à des fins sportives, favorisant ainsi la naissance d'athlètes d'élites réalisant les performances de demain.



BNA Challenge Team : Relever le défi

Crée depuis 2016, BNA challenge Team constitue un concept ambitieux de mécénat sportif pour le parrainage de jeunes talents et des futurs champions des sports individuels. Réunissant au départ 7 sportifs engagés, dont 3 champions de Handisport, ce concept a évolué en 2018 par le renforcement de la famille BNA challenge Team par un 4^{ème} champion Handisport.



Poursuivant aussi la concrétisation de sa stratégie de soutien du mouvement olympique, une nouvelle convention de partenariat avec le Comité National Olympique de Tunisie et la Fédération Tunisienne d'Haltérophilie, a été signée lors de l'édition Flambeau Olympique 2018, annonçant le parrainage d'un nouvel athlète ayant réalisé des performances à l'échelle nationale et internationale, portant ainsi le nombre total à 9 athlètes.

Grand Prix du Judo

En 2018, la BNA a sponsorisé le grand évènement international « Grand Prix du Judo » en association avec la Fédération Tunisienne de Judo, valorisant ainsi son engagement à une discipline sportive représentant une belle école de vie.

La BNA a également marqué une grande participation au « Championnat Africain du Judo » et au « Judo Open 2018 » dans le cadre de ce partenariat.



Education et vie estudiantine

➤ Vie estudiantine : Agir sur tous les fronts

En 2018, la Fondation BNA a fait preuve de son engagement envers la vie estudiantine à travers l'accompagnement des étudiants dans les différentes manifestations organisées et le soutien des actions d'intégration, afin de favoriser leur intégration dans le monde professionnel et de leur développer l'estime, la confiance en soi et le savoir être.

Donner aux jeunes l'envie d'entreprendre

La BNA a accompagné les étudiants dans la Journée du Manager de Demain organisée par la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis, sous le thème « Les Compétences Managériales au Cœur de l'Initiative Entrepreneuriale ».



Soutenir les jeunes et leurs projets

La BNA a marqué sa présence dans la première compétition des robots marins organisée par l'Underwater Technologies Club (Faculté ESPRIT) sous le thème « Tunisian ROV Competition ».



➤ Education : Offrir des chances égales



La Fondation BNA a confirmé son engagement de banque citoyenne depuis 2011 par son adhésion au programme "Fatma", destiné au financement du transport des écoliers en milieu rural.

En 2018, la BNA et la Fondation BNA ont renouvelé pour la 3ème fois la signature du contrat de partenariat avec la Fondation Almadanya. A ce jour, et depuis 2011, la BNA a pris en charge le transport de 1000 écoliers relevant du Gouvernorat de Jendouba, ainsi que le transport de 190 collégiens de Thala et la rénovation du foyer endommagé.

Culture : Préserver un patrimoine

- ❖ La BNA a apporté son soutien à la 39ème édition du Festival International de Boukornine, regroupant musique, danse, théâtre et cinéma.

- ❖ Revêtant un intérêt régional pour la zone du Cap Bon, le Festival International de Maâmoura a été soutenu par la BNA dans sa 8ème édition, et présentant un programmes riche en activités multidisciplinaires.

- ❖ La BNA a parrainé la 52ème édition du Festival International de Testour, Festival à connotation historique et culturelle, visant à promouvoir et préserver le Malouf et la musique traditionnelle, un héritage valorisant le patrimoine culturel de cette ville.

- ❖ Faisant preuve de son engagement en faveur de la culture, la BNA a sponsorisé la participation du Club de Théâtre de l'IPELSHT (l'Institut Préparatoire aux Etudes Littéraires et de Sciences Humaines de Tunis) au festival de théâtre Universitaire de Tanger.





*Métiers de
la banque*

METIERS DE LA BANQUE

ACTIVITE COMMERCIALE

Fidèle à sa vocation de banque universelle, la BNA s'est attachée encore, à développer des relations de partenariat, de confiance, et de proximité avec chacun de ses clients Particuliers, Professionnels et Entreprises.

BANQUE DE PROXIMITE

➤ Nouvelles ouvertures

Aujourd'hui, la BNA dispose d'un réseau dense qui marque sa volonté et son ambition de s'approcher encore plus de ses clients. Ainsi, cinq nouvelles représentations viennent s'ajouter, pour porter le nombre d'agences à 183.



➤ Modernisation des agences

Les travaux d'aménagement et de relooking pour l'année 2018 ont touché 17 représentations conformément à la nouvelle charte architecturale, dévoilant la volonté de la banque d'offrir un meilleur service à ses clients tout en les accueillant dans un espace confortable et convivial.

➤ Lancement des Espaces de Libre- Service

La BNA renforce sa stratégie multicanal par le lancement de trois projets Espaces de Libre-Service (ELS) qui seront fonctionnels aux agences de « L'International », Sousse Boujaafar et à Bizerte.

La banque compte également déployer progressivement d'autres Espaces de Libre-Service sur tout le territoire tunisien.

➤ Nouveaux métiers

L'extension du réseau a été accompagnée par l'intégration de nouveaux métiers permettant d'améliorer la performance de nos agences :

- ✓ l'adoption d'une nouvelle approche commerciale orientée client ;
- ✓ la réorganisation des agences ;
- ✓ et la création de nouveaux métiers tels que le chargé clientèle par marché et le guichetier payeur spécialisé.

BANQUE DIGITALE

➤ BNA e-Banking

En mettant la modernisation et la digitalisation de la relation client au cœur de sa stratégie commerciale, la BNA a lancé «BNA e-Banking», une nouvelle solution de banque en ligne innovante et adaptée à tous les segments de la clientèle.

Cette nouvelle approche multicanal permet aux clients de suivre, gérer leurs comptes et bénéficier d'une panoplie de services à distance en temps réel et en toute sécurité, assurant ainsi un équilibre adéquat entre interfaces numériques et contacts personnalisés.



➤ **BNA C@sh-management : Business et Business plus**

Via sa solution BNA cash management, la BNA a lancé une gamme complète de services en ligne sécurisés en faveur de sa clientèle Corporate.

Cette solution, offerte sous forme de deux packs : Pack Business et Pack Business Plus, permet aux entreprises de mieux piloter leurs comptes à distance en toute sécurité et de gérer leurs flux de trésorerie au niveau national et international en temps réel.



Outre les fonctionnalités basiques offertes par le Pack Business telles que les domiciliations, les virements en dinars ..., le Pack Business Plus permet aux entreprises d'effectuer des opérations au-delà des frontières à savoir les virements en devises, la consultation des remises documentaires à l'import et à l'export...

CHAINES DE VALEUR AGRICOLES : LA BNA S'ENGAGE...

La BNA a poursuivi le développement des chaînes de valeur agricoles par la conclusion de sa quatrième convention tripartite en 2018, apportant ainsi les financements nécessaires pour couvrir les besoins de près de 4.500 petits agriculteurs.

Apportant son savoir-faire en matière de financement tripartite, la BNA a organisé des Workshops à l'occasion du Salon de l'Agriculture du Nord-Ouest portant sur le Financement des Chaines de Valeur Agricoles et a offert aux petits agriculteurs de la région un espace d'exposition « Mini Souk » afin de leur permettre d'exposer leurs productions locales.



MONETIQUE

Adoptant une stratégie commerciale basée sur la diversification des produits et services, la BNA s'est investie en 2018 dans le développement de l'activité monétique à travers divers chantiers et projets touchant aussi bien l'infrastructure que les produits y afférents.

REFONTE MONETIQUE

➤ Solution intégrée Back Office

En 2018, une refonte totale a été opérée à travers la mise en place d'une solution intégrée Back Office permettant de mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'exploitation des cartes prépayées et à mettre à niveau la version du Front Office.

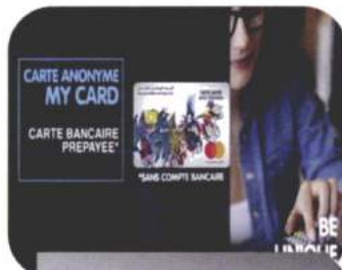
➤ Interface HOST

Une interface HOST monétique a été également déployée afin d'autoriser, ONLINE et en temps réel, les cartes débit sur le système agences.

NOUVELLE OFFRE DE CARTES BANCAIRES

➤ Cartes prépayées

La BNA a mis à la disposition de ses clients (bancaarisés ou non), une gamme complète de cartes prépayées rechargeables afin de leur simplifier les transactions et de leur permettre la maîtrise des dépenses.



Carte My Card



Carte Salary



Carte Mineur First



Carte Jeune Youth

➤ Safar Card Platinum

La carte Safar Card Platinum a remplacé l'ancienne carte Safar. Une carte internationale personnalisée, de retrait et de paiement, rechargeable dans la limite de l'allocation touristique et permettant de bénéficier d'une couverture d'assurances en voyage.



Safar Card
Platinum



Carte e-First

➤ Carte e-FIRST

Dans le cadre de la convention E-GOV conclue avec le ministère de l'éducation, la BNA facilite l'inscription en ligne à travers le lancement de la carte e-first conçue spécialement pour le paiement des frais d'inscription via Internet.

PARC GABs ET TPEs



Le développement de l'activité monétique a été accompagné aussi par le renouvellement de 87 GABs et l'installation de 5 nouveaux GABs dans les nouvelles agences, portant ainsi le parc des GABs de la BNA à 192.

En 2018, le parc TPE a été renforcé par l'acquisition de 1.000 TPEs : 400 TPE GPRS mobiles et 600 TPE fixes.

OPERATIONS A L'INTERNATIONAL

LES TITRES DOMICILIES

Le volume des domiciliations de titres de commerce extérieur s'est établi à 5.407 MD au 31.12.2018 contre 4.908 MD à fin 2017, enregistrant ainsi une hausse de 10,2%.

Cette évolution est expliquée par la hausse de de 63% (+799 MD) de la valeur des domiciliations de titres à l'exportation, passant de 1.268 MD en 2017 à 2.067 MD à fin 2018.

La valeur des domiciliations des titres d'importation, a enregistré une régression de 8,2%, passant de 3.639 MD au 31.12.2017 à 3.340 MD en 2018.

LES REGLEMENTS SUR L'ETRANGER

Les règlements sur l'étranger traités au niveau des guichets de la BNA ont atteint 9.040 MD, enregistrant ainsi une progression de 24%.

Cette évolution a résulté d'un accroissement de 36% des règlements en provenance de l'étranger et de 17% des règlements à destination de l'étranger.

LES OPERATIONS DE CHANGE MANUEL

En 2018, l'activité Change Manuel a été impactée positivement par le déploiement du module Change Manuel sur le module Agence SMILE, favorisant ainsi une optimisation des encaisses et une rationalisation du cours de change.

A cet effet, le volume des opérations de change manuel effectuées auprès des guichets de la banque s'est inscrit en hausse de 20,8% (+100 MD), atteignant 580 MD en 2018 contre 480 MD au titre de l'année précédente.

AVANCEMENT DES PROJETS

REFONTE DU SYSTEME D'INFORMATION

Engagée dans un processus de transformation depuis quelques années, la BNA vise, par la mise en place d'un système d'information moderne et évolutif, l'amélioration de sa productivité et une qualité de service optimale à sa clientèle.

La BNA a procédé en 2018 à l'établissement d'un RFP (Request For Proposal) pour le choix final de la solution la mieux adaptée à la banque.

Parallèlement à ce projet, des améliorations constantes du nouveau système d'information ont été effectuées au cours de l'année 2018 via la mise en place d'une Solution Automatisée des Engagements Bancaires Agricoles (SAEB Agricole).



GESTION DES ACQUISITIONS

Afin d'optimiser la gestion des flux d'informations, la BNA a finalisé au cours de l'exercice 2018 les travaux de mise en place d'un Progiciel de Gestion Intégré (PGI) en collaboration avec la société SIMAC.

Ce progiciel permet de gérer un ensemble de modules sur une même plateforme tels que le budget et le contrôle budgétaire, la gestion des matériels et mobiliers du bureau (MMB) l'inventaire physique du matériel, le contrôle des dépenses...



GESTION DU CONTENTIEUX

En 2018, un logiciel de gestion administrative du portefeuille contentieux a été mis en place, permettant d'assurer une gestion complète et un pilotage actif et efficace du portefeuille contentieux aussi bien au niveau central qu'au niveau des directions régionales décentralisées.

La solution devra être également dotée d'un outil de workflow et d'un GED intégré.

GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS

Visant une meilleure productivité au quotidien dans la gestion des documents, La BNA a mis en place en 2018 un système de gestion documentaire permettant de dématérialiser l'ensemble des dossiers de garanties traités au siège de la banque ou au niveau de cinq bureaux régionaux et d'automatiser le processus métier (faciliter le stockage, sécuriser l'information, organiser et centraliser la documentation de la banque..).

La BNA en Chiffres



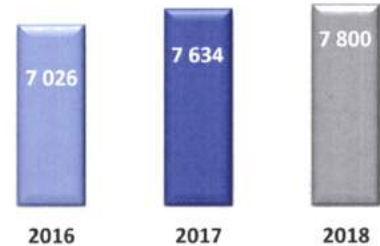
LA BNA EN CHIFFRES

RESSOURCES

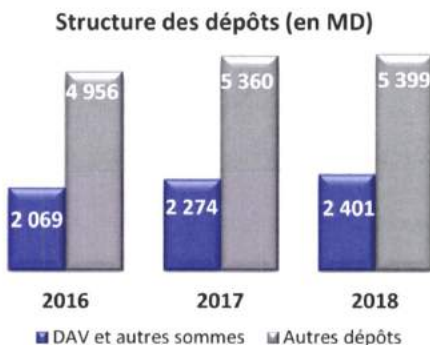
DEPOTS

Les dépôts et avoirs de la clientèle se sont établis à 7.800 MD au 31.12.2018 contre 7.634 MD à fin 2017, enregistrant une hausse de 2,2%.

Dépôts de la clientèle (en MD)



L'évolution des dépôts en 2018 résulte essentiellement :



- d'une hausse de 5,6% (+127 MD) des dépôts à vue et autres sommes dues à la clientèle pour totaliser un encours de 2.401 MD ;

- et d'une progression de 0,7% des autres dépôts de la clientèle (dépôts d'épargne et dépôts à terme) pour atteindre 5.399 MD, tout en favorisant les dépôts faiblement rémunérés.

En termes de positionnement sectoriel, la banque occupe la 2ème position.

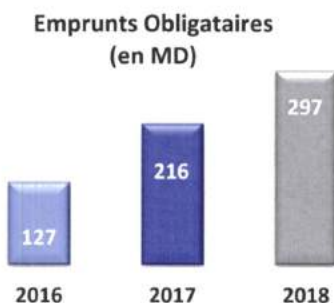
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

L'encours net des emprunts et ressources spéciales a enregistré une hausse de 22,6%, passant de 509 MD en 2017 à 625 MD à fin 2018.

Emprunts et Ressources Spéciales (en MD)



EMPRUNTS OBLIGATAIRES



Dans le cadre de la consolidation de ses fonds propres, la banque a procédé au cours de l'année 2018 à l'émission d'un emprunt obligatoire subordonné d'un montant total de 100 MD.

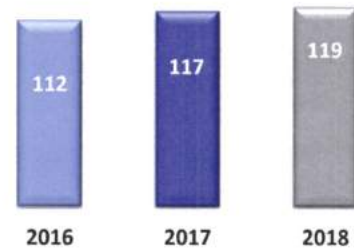
Ainsi, l'encours brut des emprunts obligatoires émis s'est établi à 297 MD au 31.12.2018, enregistrant une hausse de 81 MD par rapport au 31.12.2017.

RESSOURCES EXTERIEURES

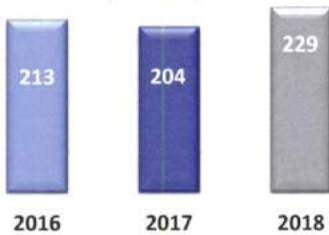
A fin 2018, les ressources extérieures ont progressé de 2,1%, atteignant 119 MD contre 117 MD en 2017.

En effet, la banque a procédé au remboursement d'un montant global de 17 MD au titre des échéances (en principal) des emprunts extérieurs contre l'encaissement de 19 MD au titre des appels de fonds.

Ressources Extérieures
(en MD)



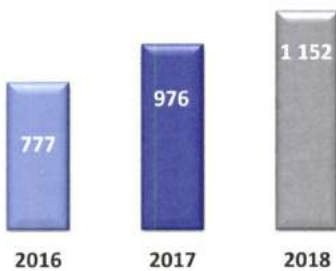
Ressources Budgétaires
(en MD)



RESSOURCES BUDGETAIRES

Les ressources budgétaires se sont établies à 229 MD à fin 2018, enregistrant une progression de 12,1%.

Capitaux Propres (en MD)



CAPITAUX PROPRES ET PROVISIONS

Le volume des capitaux propres de la BNA, avant affectation du résultat de l'exercice, s'est établi à 1.152 MD à fin 2018, affichant une hausse de 18% par rapport à 2017.

La consolidation de ses fonds propres en 2018 a permis à la banque d'afficher un ratio de solvabilité et un Tier One conformes aux normes prudentielles.

	2016	2017	2018
Ratio de solvabilité	11,18%	12,4%	14,68%
Tier One	7,31%	7,99%	9,86%

L'encours des provisions s'est situé à 1.111 MD à fin 2018.

Compte non tenu de la provision relative à la société Carthage Cement, l'encours des provisions a régressé de 7 MD. Cette régression est due essentiellement à la cession des créances à la société de recouvrement SOFINREC et à une amélioration de la qualité de l'actif classé.

Provisions (en MD)



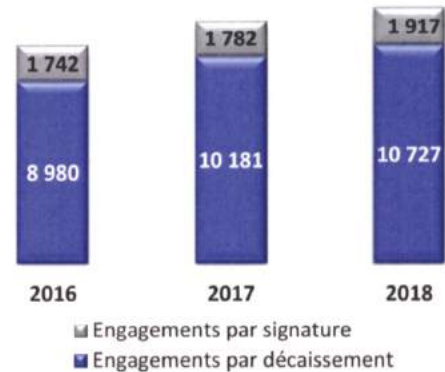
EMPLOIS

ENGAGEMENTS

A fin 2018, l'encours des engagements bruts de la BNA s'est inscrit en hausse de 5,7% totalisant 12.644 MD contre 11.963 MD en 2017.

Cette évolution résulte d'une hausse de 5,4% (+546 MD) au niveau des engagements par décaissement et de 7,6% (+135 MD) des engagements par signature.

Engagements Bruts (en MD)

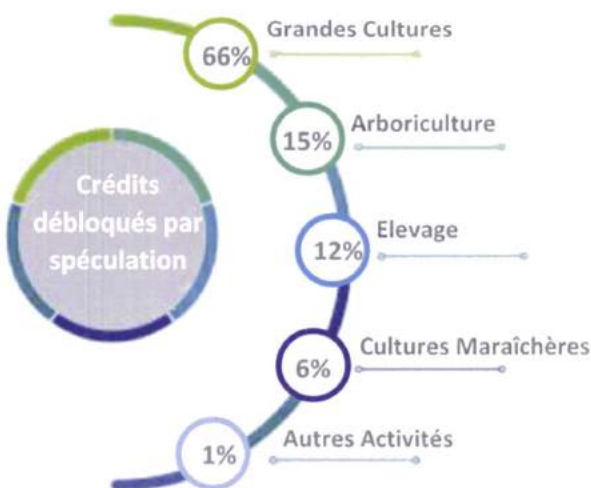
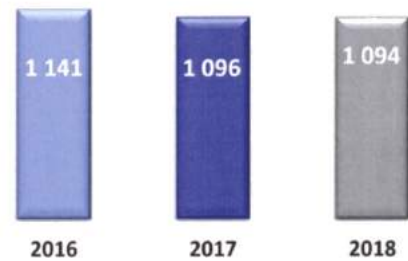


DEVELOPPEMENT DES CREDITS

➤ Financement de la production agricole

L'encours brut des engagements agricoles a atteint 1.094 MD au 31.12.2018 contre 1.096 MD à fin 2017.

Engagements Agricoles (en MD)



En matière de financement de la campagne agricole, les débloqués des crédits à court terme ont enregistré une progression de 22% en 2018, touchant près de 3.400 agriculteurs et totalisant 145 MD contre 119 MD en 2017.

Cette progression a été enregistrée suite à l'amélioration de l'offre de crédits agricoles essentiellement le financement tripartite.

Ces crédits à court terme ont servi à financer différentes spéculations : 66% du montant débloqué a été alloué aux grandes cultures, 15% à l'arboriculture, 12% à l'élevage et 6% aux cultures maraîchères.

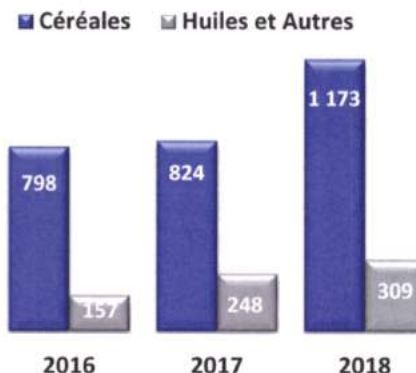
Les concours destinés au financement des investissements à moyen et long terme, ont totalisé 62 MD à fin 2018 contre 122 MD en 2017, affichant une régression expliquée essentiellement par la réticence des investisseurs suite au manque de précipitations et la réduction du stock des barrages.

Ainsi, le volume global des débloqués des crédits à la production agricole a atteint 207 MD au titre de l'exercice 2018 contre 240 MD en 2017.

➤ **Crédits à la commercialisation des produits agricoles de base**

L'encours des crédits à la commercialisation de produits agricoles de base a atteint 1.483 MD au 31.12.2018 contre 1.072 à fin 2017, soit une enveloppe additionnelle de 411 MD.

Cette évolution provient d'une progression de 349 MD des crédits accordés à la commercialisation des produits céréaliers et de 61 MD de ceux accordés à la commercialisation des produits oléicoles.



➤ **Crédits Commerciaux, Industriels et de Services**

L'encours brut des engagements commerciaux et industriels s'est établi à 10.067 MD en 2018, en accroissement de +2,8% (+272 MD) par rapport à 2017.

Cette évolution provient d'un accroissement de 2,2% (+182 MD) des engagements par décaissement et de 5,5% (+90 MD) des engagements par signature.

	2016	2017	2018	Var. 2017 / 2016		Var. 2018 / 2017	
				Volume	%	Volume	%
Engagements par décaissement	7 040	8 154	8 336	1 114	15,8	182	2,2
Engagements par signature	1 587	1 641	1 731	54	3,4	90	5,5
CREDITS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS	8 627	9 795	10 067	1 168	13,5	272	2,8

U : MD

L'encours des crédits aux particuliers s'est élevé à 1.862 MD au 31.12.2018 contre 1.680 MD en 2017, affichant un accroissement de 10,8% (+ 182 MD).

L'encours des crédits octroyés aux professionnels et entreprises s'est situé à 8.206 MD en 2018 contre 8.116 MD en 2017, soit une hausse de 90 MD.

RECOUVREMENTS ET GESTION DES RISQUES

➤ Recouvrements des crédits

La BNA a poursuivi les efforts en matière de recouvrement courant l'année 2018 par la mise en place d'un plan d'actions impliquant toutes les structures de la banque.

Les actions mises en œuvre dans ce domaine se sont traduites par un accroissement considérable de 28,8% du volume global du recouvrement atteignant 4.695 MD au 31.12.2018 contre 3.645 MD en 2017.

A cet effet, le volume des encaissements au titre du recouvrement sur les créances hors contentieux s'est inscrit en hausse de 28,9% passant de 3.612 MD à fin 2017 à 4.656 MD en 2018, et résultant essentiellement de :

- la progression de 29,9% des recouvrements sur les créances commerciales et industrielles atteignant 4.450 MD en 2018.
- l'accroissement de 10,8% des recouvrements sur les crédits à la production agricole, totalisant 206 MD à fin 2018.

Le volume des recouvrements sur les créances contentieuses a atteint 39 MD au 31.12.2018 contre 33 MD une année auparavant, soit une progression de 18,2%.

	2017	2018
RECOUVREMENT SUR CREANCES HORS CONTENTIEUX	3 612	4 656
Commercial	3 426	4 450
Agricole	186	206
RECOUVREMENT SUR CREANCES CONTENTIEUSES	33	39
Commercial	27	31
Agricole	6	8
Total	3 645	4 695

➤ Qualité des risques et réglementation prudentielle

Le volume des créances classées s'est établi à 2.082 MD au 31.12.2018 contre 2.084 MD à fin 2017.

Le taux des créances classées est de 17,20% en 2018 contre 18,36% en 2017.

Le taux des créances classées hors fonds budgétaires est de 15,65% en 2018 contre 16,72% en 2017.

PORTEFEUILLE TITRES

PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL

L'encours brut du portefeuille titres commercial s'est établi à 4,5 MD au 31.12.2018 contre 5,9 MD à fin 2017.

PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'encours brut du portefeuille d'investissement a atteint 1.576 MD à fin 2018 contre 1.426 MD en 2017, enregistrant un accroissement de 10,6%.

➤ Titres de participation

La valeur brute du portefeuille titres de participation a enregistré une hausse de 1,6%, passant de 182 MD en 2017 à 185 MD à fin 2018.



Cette évolution est due essentiellement aux opérations suivantes :

- L'acquisition de titres pour une valeur de 2,4 MD ;
- La cession de titres pour une valeur comptable de 1,6 MD.

Le portefeuille titres de participation a dégagé en 2018 un taux de rentabilité brute de 22,1%. En excluant la plus-value exceptionnelle sur cession des titres SFBT, le taux de rentabilité du portefeuille se situe à 3,9%.

➤ Titres participatifs

Au cours de l'année 2018, la BNA a procédé à la souscription de 35.000.000 titres participatifs auprès de la société AMI pour une valeur de 35 MD.

➤ Fonds gérés

L'encours brut des fonds gérés s'est établi à 196 MD au 31.12.2018 contre 140 MD à fin 2017, en hausse de 39,8% (+56 MD).

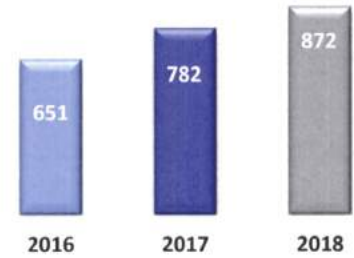
➤ Dettes des entreprises publiques

L'encours brut des dettes des entreprises publiques prises en charge par l'Etat a enregistré une baisse de 14,3% (-11 MD), passant de 76 MD en 2017 à 65 MD à fin 2018.

➤ **Bons de Trésor Assimilables**

La banque a renforcé davantage ses souscriptions en Bons de Trésor Assimilables. Ainsi, l'encours brut a atteint 872 MD à fin 2018 contre 782 MD en 2017, enregistrant ainsi une progression de 11,5%.

Encours des BTA (en MD)



➤ **Autres titres d'investissement**

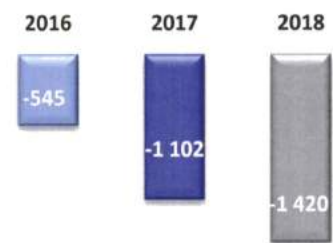
L'encours brut des autres titres d'investissement, composé des souscriptions en emprunts obligataires et des fonds communs de placement, s'est établi à 223 MD à fin 2018 contre 245 MD en 2017, enregistrant une régression de 8,9%.

Cette évolution résulte principalement de la baisse de l'encours des emprunts obligataires de 33 MD suite à la souscription de la banque à des emprunts obligataires pour un montant de 12 MD contre l'encaissement de 45 MD au titre des remboursements des obligations en portefeuille ;

POSITION SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Au terme de l'année 2018, la position de la banque sur le marché monétaire s'est soldée par un déficit net de 1.420 MD contre un déficit net de 1.102 MD à fin 2017, sachant que l'activité de la banque a progressé de 6% en 2018.

Position nette sur le marché monétaire (en MD)



Cette position est la résultante d'un déficit net en dinars de 1.411 MD et un déficit net en devises de 9 MD.

Le ratio de liquidité s'est situé à 181,16 % au 31.12.2018.

	2016	2017	2018
Ratio de liquidité	102,02%	107,05%	181,16%

RESULTATS DE LA BANQUE

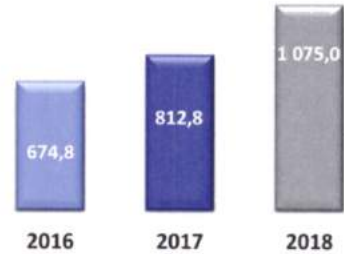
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

Les produits d'exploitation bancaire se sont élevés à 1.075 MD à fin 2018 contre 812,8 MD en 2017, enregistrant une progression de 32,3% (+262,2 MD).

Cette évolution a résulté, principalement :

- d'un accroissement de 219,9 MD (+ 36,9 %) des intérêts sur les opérations de crédit à la clientèle, provenant d'une hausse de 38,4% (+215,1 MD) des intérêts perçus sur les crédits commerciaux et industriels totalisant 775,8 MD, et de 14% (+4,8 MD) de ceux perçus sur les crédits agricoles atteignant 39,5 MD à fin 2018;
- d'une hausse de 22,7 MD (+25,9%) du volume des commissions perçues, atteignant 110,3 MD en 2018 ;
- d'une augmentation de 9,7 MD (+12,5%) des gains nets sur le portefeuille d'investissement, provenant essentiellement des revenus des bons du Trésor d'investissement ;
- et d'une progression de 6,1 MD (+28,8%) des revenus du portefeuille-titres commercial totalisant 27,2 MD.

Produits d'exploitation
bancaire (en MD)



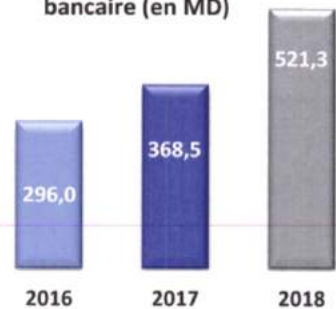
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

A fin 2018, le volume des charges d'exploitation bancaire s'est inscrit en hausse de 41,5%, atteignant 521,3 MD.

Cette évolution provient essentiellement :

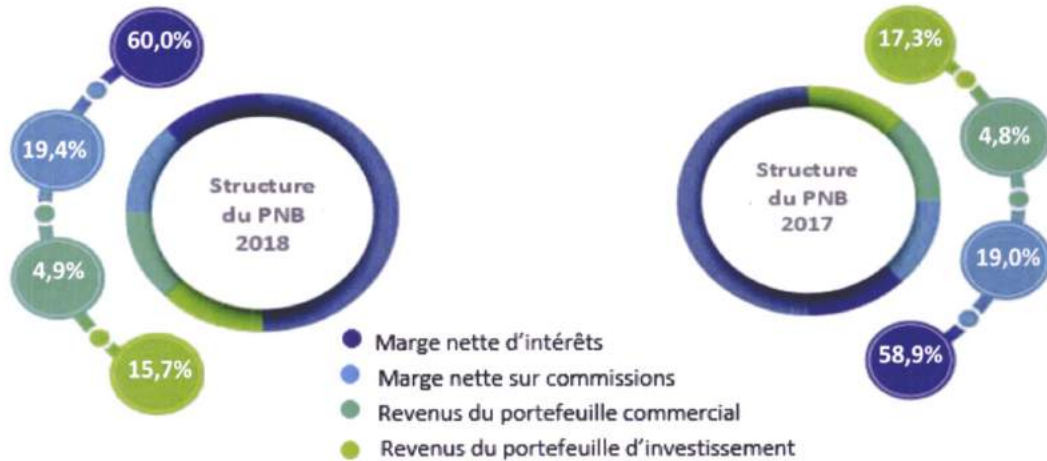
- d'une augmentation de 68,7 MD des intérêts servis sur les dépôts de la clientèle ;
- d'une hausse de 75,7 MD des intérêts servis sur les opérations de trésorerie ;
- et d'une hausse de 8,5 MD des intérêts encourus sur les emprunts extérieurs et obligataires.

Charges d'exploitation
bancaire (en MD)



PRODUIT NET BANCAIRE

Le Produit Net Bancaire s'est établi à 553,8 MD en 2018, enregistrant un accroissement de 24,6% (+109,5 MD), permettant ainsi à la banque de figurer parmi les banques du secteur avec un PNB supérieur à 500 MD.



MARGE NETTE D'INTERETS

La marge nette d'intérêts a totalisé 332,4 MD à fin 2018, en accroissement de 27,0% par rapport à 2017. Sa contribution à la formation du PNB s'est située à 60,0% en 2018.

MARGE NETTE SUR COMMISSIONS

La marge nette sur commissions a progressé de 27,4% pour totaliser 107,4 MD à fin 2018, portant ainsi sa contribution dans la formation du PNB à 19,4%.

REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Représentant 15,7% dans la formation du PNB, les revenus du portefeuille d'investissement se sont inscrits en hausse de 12,5% pour s'établir à 86,7 MD en 2018.

Les revenus du portefeuille titres commercial se sont inscrits en hausse de 28,8%, totalisant ainsi 27,3 MD et représentant 4,9% du PNB.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Le volume global des charges de fonctionnement s'est établi à 256,9 MD à fin 2018 contre 214,5 MD en 2017, enregistrant ainsi un accroissement de 19,8%.

Les charges salariales ont atteint 196,4 MD à fin 2018, en accroissement de 9,5% résultant essentiellement de l'augmentation conventionnelle des salaires et des coûts de la promotion.

Pour sa part, le volume des charges générales d'exploitation s'est inscrit en hausse de 72,4% (+25,4 MD) pour totaliser 60,5 MD en 2018, due essentiellement à la contribution de la banque au Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires.

Sur le plan de la productivité, et compte tenu de l'évolution du produit net bancaire, le coefficient d'exploitation s'est situé à 48,0 % à fin 2018 contre 49,7% en 2017.

DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CORRECTIONS DE VALEURS

En 2018, la banque a affecté une dotation brute aux provisions de l'ordre de 200,3 MD.

Cette dotation a été affectée principalement à :

- ✓ la couverture des créances accrochées à hauteur de 137,9 MD, dont 61,3 MD à titre de dotation brute aux provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans ;
- ✓ la constitution de provisions collectives pour un montant de 28,6 MD ;
- ✓ la couverture de la dépréciation des titres à raison de 25,7 MD.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Conséquence de l'évolution du produit net bancaire ainsi que des charges opératoires et du coût du risque, le résultat d'exploitation s'est situé à 222 MD à fin 2018 contre 234 MD en 2017.

RESULTAT NET

A fin 2018, le Résultat net s'est établi à 175,4 contre 198,6 MD en 2017.

Ainsi, le taux de rendement des fonds propres moyens s'est situé à 23,6 % en 2018 contre 34,6% à fin 2017.

INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE (KPI'S)

Au terme de l'année 2018, la BNA confirme sa solidité financière et affiche des performances rassurantes en ligne avec ses objectifs et témoignent l'efficacité de sa stratégie de transformation tracée par son Business Plan.

Ainsi, la BNA affiche une croissance de 24,6% du PNB, et un résultat net de l'ordre de 175,5 MD, dénotant ainsi un développement de l'activité et une amélioration de la rentabilité des métiers récurrents.

ACTIVITE

	2016	2017	2018	var 17/16	var 18/17	BP 2018
	U : MD					
Total Bilan	9 440	10 690	11 538	13,2%	7,9%	9 657
Dépôts de la clientèle	7 026	7 634	7 800	8,7%	2,2%	7 332
DAV et autres sommes	2 069	2 274	2 401	9,9%	5,6%	2 240
Epargne	2 258	2 471	2 673	9,4%	8,2%	2 450
DAT	2 698	2 889	2 726	7,1%	-5,7%	2 641
Emprunts et ressources spéciales	428	509	625	18,9%	22,6%	263
Portefeuille Titres Commercial & Inv	1 321	1 412	1 542	6,9%	9,2%	1 294
Encours des crédits Bruts à la clientèle (*)	8 980	10 181	10 727	13,4%	5,4%	8 875
Provisions	1 043	944	959	-9,4%	1,5%	900
Encours des crédits Nets à la clientèle	7 372	8 748	9 259	18,7%	5,8%	7 460

(*) Compte tenu des impayés en intérêts et des créances rattachées.

RESULTAT

	2016	2017	2018	var 17/16	var 18/17	BP 2018
	U : MD					
Marge d'intermédiation	224	262	332	16,8%	27,0%	270
Commissions Nettes	66	84	107	26,9%	27,4%	73
Chiffre d'Affaires	675	813	1 075	20,4%	32,3%	754
PNB	379	444	554	17,3%	24,6%	426
Charges Opératoires	202	221	266	9,3%	20,5%	274
Résultat Net	140	199	175	41,9%	-11,6%	78

CAPITAUX PROPRES

	2016	2017	2018	var 17/16	var 18/17	BP 2018
Capital	160	160	176	-	10,0%	160
Réserves	345	486	668	40,7%	37,4%	319 (*)
Dotation Etat	133	133	133	-	-	133
Résultat de la Période	140	199	175	41,9%	-11,6%	78
Total Capitaux Propres	777	976	1 152	25,6%	18,0%	996

(*) Les réserves sont de l'ordre de 626 MD en intégrant les résultats des exercices 2015, 2016 et 2017 du Business Plan.

RISQUE

	2016	2017	2018	BP 2018
Tx Créances Classées HFB	20,41%	16,72%	15,65%	17,07%
Taux de couverture (hors FB)	58,85%	59,52%	59,27%	62,10%

RATIOS REGLEMENTAIRES

	2016	2017	2018	Norme
Ratio de solvabilité	11,18%	12,4%	14,68%	10%
Tier One	7,31%	7,99%	9,86%	7%
LCR	102,02%	107,05%	181,16%	90%

RENTABILITE

	2016	2017	2018	BP 2018
Rendement des fonds propres moyens (RoE)	28,52%	34,59%	23,58%	8,11%
Rendement des Actifs Moyens (RoA)	1,58%	1,98%	1,58%	0,82%
Résultat Net / PNB	36,96%	44,70%	31,68%	18,22%
Commissions nettes /PNB	17,53%	18,97%	19,40%	17,03%
Marge d'intermédiation /PNB	59,16%	58,93%	60,03%	63,44%
Commissions nettes /Masse salariale	40,91%	47,01%	54,69%	34,82%



البنك الوطني الزراعي
Banque Nationale Agricole

CASH MANAGEMENT CORPORATE

Ma Banque
en ligne





*Contrôle interne et
Gestion des Risques*

CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

CONFORMITE ET SECURITE FINANCIERE

Depuis l'instauration des dispositions régissant la Lutte contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme (LAB/FT), le dispositif mis en place par la BNA ne cesse d'être amélioré pour parer efficacement aux risques (LAB/FT) et être au diapason des standards internationaux et conformes aux exigences édictées par les instances internationales et nationales.



Outre l'implémentation de l'outil de profilage SIRON en 2017, la BNA a veillé en 2018 à parfaire son dispositif de Lutte contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme et ce par :

- la mise à jour de ses fiches KYC notamment pour y intégrer une rubrique consacrée à l'identification du bénéficiaire effectif ;
- l'organisation des sessions de formation et de sensibilisation consacrées au personnel Front Office pour les former aux risques de Lutte Anti Blanchiment/ Financement du Terrorisme ;
- l'amélioration de la performance du personnel sur tous les modules liés à la conformité et l'anti blanchiment jusqu'à la création d'une culture en la matière.

AUDIT INTERNE



Le programme d'activité de la Direction de l'Audit Interne est arrêté annuellement par la Direction Générale et soumis pour approbation au Comité d'Audit.

En 2018, cette direction a effectué 45 missions couvrant essentiellement le fonctionnement des structures centrales et l'audit des dossiers relatifs aux requêtes émanant de la clientèle.

GESTION DES RISQUES

En tenant compte de l'équilibre souhaité entre risque et rentabilité et entre son environnement interne et externe, la BNA place la gestion des risques au cœur de ses priorités en veillant à mettre en place les dispositifs d'évaluation adéquats et à diffuser la culture risques au sein de la banque.

RISQUE OPERATIONNEL

En vue d'identifier les sources potentielles du risque opérationnel et d'en assurer la mesure, le suivi, le contrôle et l'atténuation, la BNA a mis en place au cours de l'exercice 2018 son Plan de Continuité d'Activités basé sur un ensemble des moyens organisationnels, techniques humains et contractuels.



En effet, l'avancement de la banque dans la mise en place de chacune des composantes du PCA a concerné :

- ✓ **L'organisation pour la gestion de crise** : Mise en place d'une cellule de crise composée d'un noyau décisionnel et de trois groupes d'actions (groupe continuité, groupe communication et groupe sécurité.)
- ✓ **Des moyens de secours et de repli** : Mis en place d'un site de repli et exécution de plusieurs tests à partir de ce site surtout pour les métiers les plus critiques (les métiers à reprendre 4 heures après le sinistre).
- ✓ **Des procédures de continuité métiers et de secours informatiques** : Pour chacun des métiers critiques et nécessitant un repli, une procédure de continuité a été élaborée. Des procédures de secours informatiques ont été également mises en place et sont en cours de validation.

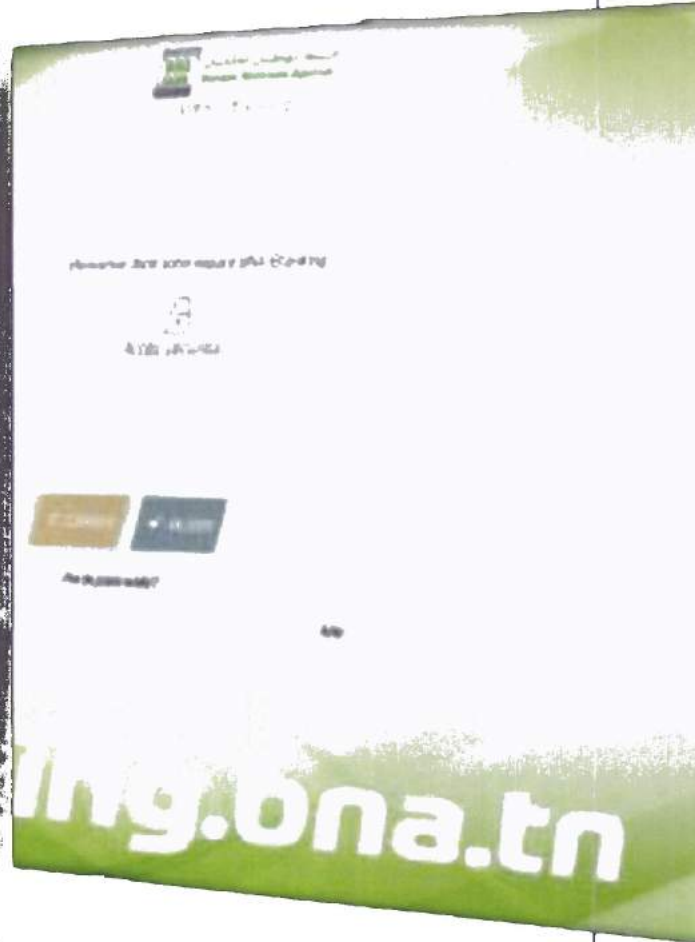


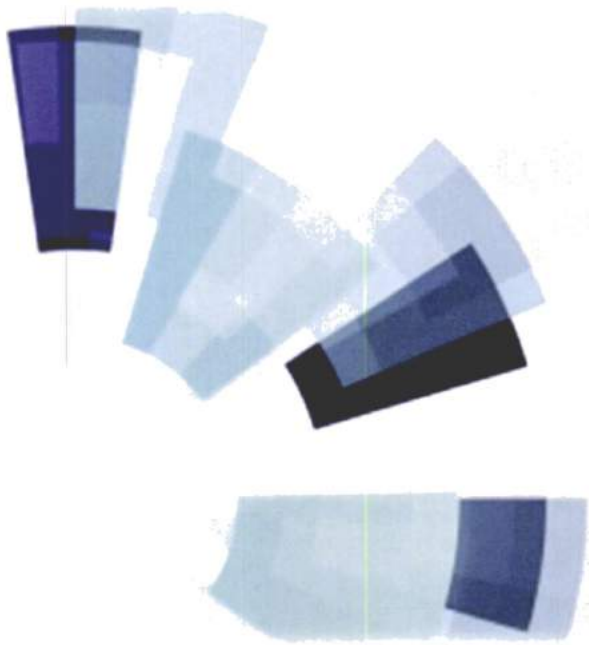
البنك الوطني الزراعي
Banque Nationale Agricole

eBanking BNA

ebanking.bna.tn

Ma Banque
en ligne





*Perspectives
d'avenir*

PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans le but de réaliser les objectifs tracés au niveau de son business plan notamment la consolidation de son portefeuille, le renforcement de sa solidité financière ainsi que l'amélioration de sa performance, les efforts de la BNA au cours de l'exercice 2019 seront axés autour de :

- ✓ La continuation de l'amélioration des indicateurs de performance ;
- ✓ Le renforcement des assises financière de la banque par l'augmentation du capital de la banque pour le porter de 176 MD à 320 MD.
- ✓ La continuation de l'amélioration de la liquidité de la banque à travers le renforcement de l'agressivité commerciale en matière de collecte des dépôts stables et l'optimisation des emplois ;
- ✓ La poursuite de la politique prudente en matière de provisionnement ;
- ✓ La diversification du portefeuille commercial afin d'assurer une meilleure corrélation entre le rendement des crédits et la qualité des risques ;
- ✓ La poursuite de l'assainissement du portefeuille crédits par l'amélioration des efforts de recouvrement et la cession des créances à la société de recouvrement permettant ainsi la réduction du taux de créances classées ;
- ✓ L'encouragement du recouvrement transactionnel en application de la loi N°36-2018 du 06-06-2018, qui autorise la BNA à procéder avec ses clients en difficulté pour un dénouement garantissant une partie de la créance dans les meilleurs délais.
- ✓ La refonte du système d'information par l'acquisition d'un « Global Banking » ;
- ✓ La modernisation du réseau par le relookage des agences et l'ouverture de nouveaux points de vente.

Etats financiers

arrêtés au 31 Décembre 2018



BANQUE NATIONALE AGRICOLE

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2018

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	4.1	313 699	178 353	135 346	75,9%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	96 821	99 941	(3 120)	(3,1%)
AC3 - Créances sur la clientèle	4.3	9 259 078	8 748 255	510 823	5,8%
a- Comptes débiteurs		1 428 928	1 262 769	166 159	13,2%
b- Autres concours à la clientèle	(*)	7 512 995	7 173 352	339 643	4,7%
c- Crédits sur ressources spéciales		300 997	294 773	6 224	2,1%
d- Créances agricoles sur l'État		16 158	17 361	(1 203)	(6,9%)
AC4 - Portefeuille-titres commercial	4.4	3 694	4 929	(1 235)	(25,1%)
AC5 - Portefeuille d'investissement	4.5	1 538 342	1 407 309	131 033	9,3%
AC6 - Valeurs immobilisées	4.6	114 904	97 068	17 836	18,4%
AC7 - Autres actifs	4.7	211 748	153 839	57 909	37,6%
Total des actifs		11 538 286	10 689 694	848 592	7,9%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	4.8	1 360 596	803 589	557 007	69,3%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.9	221 350	395 643	(174 293)	(44,1%)
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.10	7 799 985	7 634 060	165 925	2,2%
a- Dépôts à vue		2 189 348	2 046 240	143 108	7,0%
b- Autres dépôts et avoirs	(*)	5 610 637	5 587 820	22 817	0,4%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	4.11	624 767	509 410	115 357	22,6%
a- Emprunts matérialisés		304 727	221 131	83 596	37,8%
b- Autres fonds empruntés		9 776	-	9 776	-
c- Ressources spéciales		310 264	288 279	21 985	7,6%
PA5 - Autres passifs	4.12 (*)	379 510	370 963	8 548	2,3%
Total des passifs		10 386 208	9 713 665	672 544	6,9%
Capitaux propres					
CP1 - Capital	4.13	176 000	160 000	16 000	10,0%
CP2 - Réserves	4.13	667 614	485 794	181 820	37,4%
CP3 - Actions propres	4.13	-	(1 372)	1 372	100,0%
CP4 - Autres capitaux propres	4.13	133 000	133 000	-	-
CP5 - Résultats reportés	4.13	7	16	(9)	(56,3%)
CP6 - Résultat de l'exercice	4.13	175 456	198 591	(23 135)	(11,6%)
Total des Capitaux propres		1 152 077	976 029	176 048	18,0%
Total des capitaux propres et passifs		11 538 286	10 689 694	848 592	7,9%

(*) Données retraitées pour des besoins de comparabilité, voir note 3.9-Modifications apportées aux états financiers précédemment publiés.

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2018

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Passifs éventuels					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	5.1	1 311 015	996 111	314 904	31,6%
a- En faveur des établissements bancaires et financiers		339 305	125 221	214 084	171,0%
b- En faveur de la clientèle		811 710	710 890	100 820	14,2%
c- En faveur de l'État		160 000	160 000	-	-
HB2 - Crédits documentaires	5.2	699 462	564 432	135 030	23,9%
Débiteurs par accreditifs export devises		143 538	78 876	64 662	82,0%
Débiteurs par accreditifs import devises		555 924	485 556	70 368	14,5%
HB3 - Actifs donnés en garantie	5.3	1 437 600	803 000	634 600	79,0%
Total des passifs éventuels		3 448 077	2 363 543	1 084 534	45,9%

Engagements donnés

HB4 - Engagements de financements donnés	5.4	409 252	506 617	(97 365)	(19,2%)
Crédits notifiés non utilisés		409 252	506 617	(97 365)	(19,2%)
HB5 - Engagements sur titres	5.5	2 832	3 832	(1 000)	(26,1%)
a- Participations non libérées		2 832	3 832	(1 000)	(26,1%)
b- Autres		-	-	-	-
Total des engagements donnés		412 084	510 449	(98 365)	(19,3%)

Engagements reçus

HB7 - Garanties reçues	5.6	3 717 104	3 186 705	530 399	16,6%
Total des engagements reçus		3 717 104	3 186 705	530 399	16,6%

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

ÉTAT DE RÉSULTAT

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2018

(Unité : en 1 000 DT)

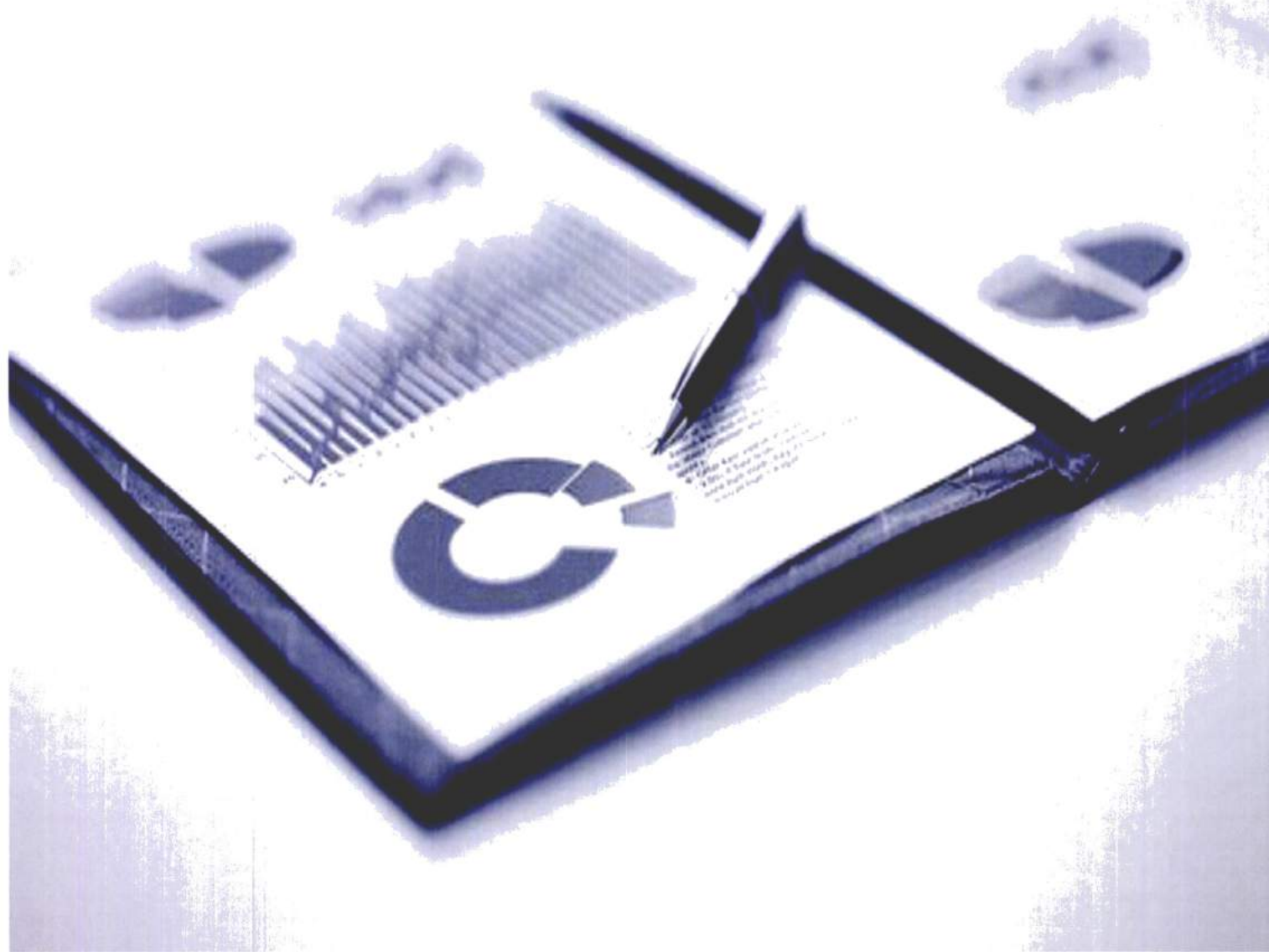
	Notes	Jusqu'au 31/12/2018	Jusqu'au 31/12/2017	Ecart	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	6.1	850 802	627 052	223 750	35,7%
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers		9 311	7 017	2 294	32,7%
b- Opérations avec la clientèle		815 302	595 404	219 898	36,9%
c- Autres intérêts et revenus assimilés		26 189	24 631	1 558	6,3%
PR2 - Commissions (en produits)	6.2	110 272	87 556	22 716	25,9%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	6.3	27 246	21 150	6 096	28,8%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	6.4	86 698	77 036	9 662	12,5%
Total produits d'exploitation bancaire		1 075 018	812 794	262 224	32,3%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	6.5	(518 398)	(365 239)	(153 159)	(41,9%)
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers		(138 024)	(62 272)	(75 752)	(121,6%)
b- Opérations avec la clientèle		(356 925)	(288 238)	(68 687)	(23,8%)
c- Emprunts et ressources spéciales		(22 905)	(14 381)	(8 524)	(59,3%)
d- Autres intérêts et charges		(544)	(348)	(196)	(56,3%)
CH2 - Commissions encourues		(2 866)	(3 249)	383	11,8%
Total charges d'exploitation bancaire		(521 264)	(368 488)	(152 776)	(41,5%)
Produit Net Bancaire		553 754	444 306	109 448	24,6%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	6.6	(82 773)	(80 505)	(2 268)	(2,8%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	6.7	16 244	90 470	(74 226)	(82,0%)
PR7 - Autres produits d'exploitation		792	582	210	36,1%
CH6 - Frais de personnel	6.8	(196 387)	(179 347)	(17 040)	(9,5%)
CH7 - Charges générales d'exploitation	6.9	(60 536)	(35 110)	(25 426)	(72,4%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(9 116)	(6 379)	(2 737)	(42,9%)
Résultat d'exploitation		221 978	234 017	(12 039)	(5,1%)
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	6.10	(7 233)	(43)	(7 190)	(16720,9%)
CH11 - Impôt sur les bénéfices	6.11	(35 259)	(30 960)	(4 299)	(13,9%)
Résultat des activités ordinaires		179 486	203 014	(23 528)	(11,6%)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(4 030)	(4 423)	393	8,9%
Résultat net de l'exercice		175 456	198 591	(23 135)	(11,6%)

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2018
(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2018	Jusqu'au 31/12/2017	Ecart	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		971 989	727 163	244 826	33,7%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(521 475)	(359 523)	(161 952)	(45,0%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		2 447	(6 150)	8 597	139,8%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(627 912)	(1 407 059)	779 147	55,4%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		170 159	602 516	(432 357)	(71,8%)
Titres de placement		(1 214)	(1 513)	299	19,8%
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(224 914)	(181 250)	(43 664)	(24,1%)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(44 846)	1 574	(46 420)	(2949,2%)
Impôt sur les bénéfices		(34 276)	(5 742)	(28 534)	(496,9%)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	7.1	(310 042)	(629 984)	319 942	50,8%
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		84 548	80 406	4 142	5,2%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(109 149)	6 985	(116 134)	(1662,6%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(26 953)	(9 990)	(16 963)	(169,8%)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	7.2	(51 554)	77 401	(128 955)	(166,6%)
Activités de financement					
Rachat d'actions propres		1 517	-	1 517	-
Emission d'emprunts		100 000	100 000	-	-
Remboursement d'emprunts		(19 463)	(10 735)	(8 728)	(81,3%)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		32 175	(11 158)	43 333	388,4%
Dividendes versés (*)		(32)	(32)	-	-
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	7.3	114 197	78 075	36 122	46,3%
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	(37 960)	37 960	100,0%
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(247 399)	(512 468)	265 069	51,7%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(960 548)	(448 080)	(512 468)	(114,4%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	7.4	(1 207 947)	(960 548)	(247 399)	(25,8%)

(*) Le montant des dividendes versés mentionné au niveau de ce poste correspond au versement, à la recette des Finances, du montant de dividendes ayant atteint cinq ans et devenus prescrits sans être réclamés par leurs bénéficiaires, et ce conformément à l'article 288 du code des sociétés commerciales.

Notes aux Etats Financiers



BANQUE NATIONALE AGRICOLE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTES AU 31 décembre 2018

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1- PRESENTATION DE LA BANQUE

La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 176 millions de dinars, composé de 35.200.000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Avenue Med V, 1001 Tunis. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

Le réseau de la Banque se compose de 16 directions régionales, 3 succursales et 180 agences.

La Banque finance tous les secteurs de l'économie nationale et en particulier la grande partie des besoins du secteur agricole.

La Banque est soumise au régime fiscal de droit commun.

La structure du capital social de la Banque se présente au 31 décembre 2018 comme suit :

	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
Actionnaires			
ACTIONNAIRES PUBLICS	17 629 490	88 147 450	50,09%
L'Etat Tunisien	8 269 050	41 345 250	23,49%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 674 795	13 373 975	7,60%
Office des Céréales	2 161 016	10 805 080	6,14%
Office de Commerce de la Tunisie	1 824 072	9 120 360	5,18%
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1 425 655	7 128 275	4,05%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 107 676	5 538 380	3,15%
Office des Terres Domaniales	140 817	704 085	0,40%
Office de l'Elevage et des Pâturages	26 409	132 045	0,08%
ACTIONNAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE	4 059 494	20 297 470	11,53%
CTAMA-MGA	1 538 230	7 691 150	4,37%
Banque de Tunisie et des Emirats	1 348 164	6 740 820	3,83%
STAR	754 428	3 772 140	2,14%
Société Tunisienne du Sucre	52 506	262 530	0,15%
Autres actionnaires à participation publique	366 166	1 830 830	1,04%
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES	3 681 056	18 405 280	10,46%
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	8 610 092	43 050 460	24,46%
AUTRES ACTIONNAIRES	1 219 868	6 099 340	3,47%
TOTAL	35 200 000	176 000 000	100%

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les états financiers sont élaborés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité et des méthodes comptables prévues par les Normes Comptables Sectorielles applicables aux établissements bancaires.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long termes sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des déblocages, pour leur valeur nominale.

3.1.2- Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentées à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

3.1.3- Les provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Classes	Taux de la provision
0&1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

ii. Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BNA a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

iii. Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 ajouté par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

3.1.4- Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en « Intérêts et agios réservés » et présentés en soustraction du poste « Créances sur la clientèle ». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Il est à noter que les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produit.

3.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

3.2.1- Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents

-Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.

-Sont considérés comme des titres de placement, les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois. Ils sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière pour les titres cotés et leur juste

valeur pour les titres non cotés. Les moins-values latentes font l'objet de provisions.

Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti. Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

-Les titres de transaction se distinguent par leur courte durée de détention et leur liquidité. Sont classés parmi les titres de transaction, les titres dont la durée de détention des titres doit être limitée à trois mois. A chaque arrêté comptable, les titres de transaction doivent être évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

3.2.2- Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Sont classés sous cette rubrique :

- Les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et les parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'État Tunisien, étant donné que leur remboursement s'effectue selon un échéancier sur 25 ans ;
- Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR ;
- Les montants placés en fonds commun de placement.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en « Engagements hors bilan » pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement » au niveau de l'état de résultat. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits des placements obligataires courus sont également constatés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

Les fonds gérés par les SICAR sont constitués principalement de participations effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, de comptes courants associés et de participations avec sortie libre.

Traitement des participations avec convention de rétrocession et comptes courants associés :

En application des dispositions de la circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991 et conformément à la NCT 25, les titres de participations avec convention de rétrocession et comptes courants associés sont considérés comme des crédits à la clientèle.

Traitement des titres de participation avec sortie libre :

L'évaluation de ces titres est faite en se basant sur la valeur d'usage des titres qui est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

3.3- Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement ;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.4- Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage au fur et à mesure des appels de fonds.

À la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNIS RE.

3.5- Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

3.6- Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi :

Le personnel retraité de la BNA demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La part de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Une provision est comptabilisée pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel en matière d'assurance sociale, en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale. Le calcul de cette provision est détaillé dans la note 4.12.

3.7- Note portant sur les règles de conversion des opérations en monnaies étrangères

La BNA effectue la conversion des opérations en monnaies étrangères à un cours fixe par devise calculé selon le cours BCT du dernier jour ouvrable de l'exercice en cours. Au 31 Décembre une opération de réévaluation des comptes en devise est opérée selon ces cours.

3.8- Faits marquants de l'exercice 2018

La banque a procédé à l'ouverture de 5 nouvelles représentations.

Le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 05/02/2018, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 100.000 mDT, faisant Appel Public à l'Epargne dont la durée de vie est de 5 ans pour la catégorie A et 7 ans dont deux années de grâce pour la catégorie B. Les intérêts sont calculés au taux de 8,25% ou TMM+2% pour la catégorie A et au taux de 8,5% ou TMM+2.25% pour la catégorie B. L'emprunt a été clôturé avec succès le 03/08/2018.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 22/05/2018, a décidé l'augmentation du capital social de la banque d'un montant de 16.000 mDT par incorporation de réserves et distribution de 3.200.000 actions gratuites à raison d'une (1) action nouvelle pour dix (10) actions anciennes. Cette augmentation a porté le capital social de la banque de 160.000 mDT à 176.000 mDT.

Au cours de l'exercice 2018, la banque a procédé à la cession de 1.700.000 actions détenues dans le capital de la SFBT pour un prix de cession de 34.336 mDT. La plus-value réalisée par la banque suite à cette opération de cession est de l'ordre de 33.268 mDT. Cette décision a été approuvée par le conseil d'administration réuni le 19/02/2015 et de la CAREPP du 06/08/2015.

La banque a procédé à la cession à la SOFINREC de deux lots de créances compromises s'élevant à 36.626 mDT dont 1.821 mDT d'intérêts pour le premier lot et à 84.987 mDT dont 8.785 mDT d'intérêts pour le deuxième lot. Les reprises de provisions ainsi que les agios et intérêts réservés rattachés aux créances cédées, s'élèvent respectivement à 90.395 mDT et 20.236 mDT. Le prix de cession de ces deux lots s'élève à 5.000mDT.

En vertu des dispositions de l'article 52 de la loi n° 2017-66 Du 18 décembre 2017 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2018, la banque a procédé à la constatation de la taxe conjoncturelle parmi les pertes extraordinaires pour un montant de 4.030 mDT et de la contribution de solidarité sociale parmi les charges générales d'exploitation pour un montant de 1.007mDT.

En vertu du décret gouvernemental N° 2017-268 du 1er février 2017, la BNA a constaté, parmi les autres charges d'exploitation, une contribution au Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires au titre de l'exercice 2018 pour un montant de 23.137 mDT.

La BNA a procédé à la souscription de 35.000.000 de titres participatifs auprès de l'AMI, d'une valeur nominale de 1 dinar chacun. La durée de l'émission est de 7 ans. La rémunération desdits titres est composée d'une partie fixe et une partie variable.

3.9- Modifications apportées aux états financiers précédemment publiés

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de la Banque et des résultats de ses opérations conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, certains changements de méthodes de présentation ont été opérés pour tenir compte des reclassements suivants :

Libellé du compte	Ancien poste	Nouveau poste	Montant
Provisions ordinaires sur engagements hors bilan	AC3B	PA5A	(21 449)
Provisions additionnelles sur engagements hors bilan	AC3B	PA5A	(1 229)
Saisie arrêt sur comptes en devises	PA5B	PA3B	759
Saisie arrêt sur comptes en dinars convertibles	PA5B	PA3B	3

Les rubriques des états financiers ayant été impactées par le reclassement mentionné se comportent comme suit :

Libellé du compte	Solde au 31/12/2017 publié	Reclassement	Solde au 31/12/2017 Retraité
AC3 - Créances sur la clientèle	8 725 577	22 678	8 748 255
<i>b- Autres concours à la clientèle</i>	7 150 674	22 678	7 173 352
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	7 633 299	762	7 634 060
<i>b- Autres dépôts et avoirs</i>	5 587 059	762	5 587 820
PA5 - Autres passifs	349 047	21 916	370 963

4- NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

4.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 313.699 mDT au 31/12/2018 contre 178.353 mDT au 31/12/2017, soit une augmentation de 135.346 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Avoirs en caisse en dinars	45 593	42 436	3 157	7,4%
Avoirs en caisse en devises	12 950	8 942	4 008	44,8%
Avoirs auprès de la BCT en dinars	6 204	6 499	(295)	(4,5%)
Avoirs chez la BCT en devises	211 533	68 323	143 210	209,6%
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(401)	(334)	(67)	(20,1%)
Prêts sur le marché monétaire dinars BCT	-	-	-	-
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	26 876	41 200	(14 324)	(34,8%)
Intérêts à percevoir	2	3	(1)	(33,3%)
Mouvements IBS	10 739	10 730	9	0,1%
Avoirs auprès du CCP	203	554	(351)	(63,4%)
Total	313 699	178 353	135 346	75,9%

Ratio de liquidité

En application de la circulaire BCT n°2014-14, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité durant l'année 2018 de 90%. La BNA affiche, à la date du 31/12/2018, un ratio de liquidité de 181,16%.

	Seuil régl.	31/12/2018	Seuil régl.	31/12/2017
Ratio de liquidité	90%	181,16%	80%	107,05%

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

	31/12/2017	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2018
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(334)	(67)	-	-	(401)
Total	(334)	(67)	-	-	(401)

4.2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 96.821 mDT au 31/12/2018 contre 99.941 mDT au 31/12/2017, soit une diminution de 3.120 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit:

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
A - Créances sur les établissements bancaires	45 649	48 587	(2 938)	(6,0%)
Comptes courants & autres créances	5 595	8 553	(2 958)	(34,6%)
Prêts sur le marché monétaire en dinars	40 000	40 000	-	-
Intérêts à percevoir	54	34	20	58,8%
B - Créances sur les établissements financiers	51 430	51 586	(156)	(0,3%)
Comptes courants	9 725	7 603	2 122	27,9%
Prêts à MLT	40 453	42 900	(2 447)	(5,7%)
Créances rattachées sociétés de leasing	252	926	(674)	(72,8%)
Intérêts à percevoir	1 000	157	843	536,9%
Total brut	97 079	100 173	(3 094)	(3,1%)
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(258)	(232)	(26)	(11,2%)
Intérêts et agios réservés	-	-	-	-
Total net	96 821	99 941	(3 120)	(3,1%)

Il est à noter que les créances sur les établissements bancaires ne sont pas matérialisées par des titres et ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale. Les créances sur les établissements financiers correspondent à des prêts MLT accordés aux sociétés de leasing. Elles ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale.

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	5 595	40 054	-	-	-	45 649
Comptes courants & autres créances	5 595	-	-	-	-	5 595
Prêts sur le marché monétaire en dinars	-	40 000	-	-	-	40 000
Intérêts à percevoir	-	54	-	-	-	54
B - Créances sur les établissements financiers	10 990	5 134	10 284	24 281	741	51 430
Comptes courants	9 725	-	-	-	-	9 725
Prêts à MLT	1 013	4 134	10 284	24 281	741	40 453
Créances rattachées sociétés de leasing	252	-	-	-	-	252
Intérêts à percevoir	-	1 000	-	-	-	1 000
Total au 31 décembre 2018	16 585	45 188	10 284	24 281	741	97 079
Total au 31 décembre 2017	-	57 273	400	32 500	10 000	100 173

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	-	-	-	45 649	45 649
B - Créances sur les établissements financiers	-	-	-	51 430	51 430
Total brut au 31 décembre 2018	-	-	-	97 079	97 079
Total brut au 31 décembre 2017	-	-	-	100 173	100 173

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

	31/12/2017	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2018
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(232)	(26)	-	-	(258)
Total	(232)	(26)	-	-	(258)

Ce poste ne comprend pas de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers. Le montant de la provision, soit 258 mDT, concerne des provisions pour risques divers constatées et relatives à des écarts dégagés lors du rapprochement de nos comptes avec nos correspondants en devises.

4.3- Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31/12/2018 à 9.259.078 mDT contre 8.748.255 mDT au 31/12/2017, enregistrant ainsi une augmentation de 510.823 mDT. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Engagements bruts agricoles	1 070 013	1 066 799	3 214	0,3%
Comptes débiteurs	45 866	61 016	(15 150)	(24,8%)
Autres concours à la clientèle	575 069	566 805	8 264	1,5%
Crédits sur ressources spéciales	188 695	184 668	4 027	2,2%
Intérêts impayés et créances rattachées	264 858	256 792	8 066	3,1%
Produits constatés d'avance	(4 475)	(2 482)	(1 993)	(80,3%)
Engagements bruts commerciaux et industriels	9 639 501	9 096 330	543 171	6,0%
Comptes débiteurs	1 427 201	1 246 715	180 486	14,5%
Autres concours à la clientèle	7 898 981	7 563 714	335 267	4,4%
Crédits sur ressources spéciales	111 464	109 621	1 843	1,7%
Intérêts impayés et créances rattachées	235 214	205 720	29 494	14,3%
Produits constatés d'avance	(33 359)	(29 440)	(3 919)	(13,3%)
Comptes courants associés	541	541	-	-
Créances agricoles prises en charge par l'Etat	16 622	17 824	(1 202)	(6,7%)
Encours brut	10 726 677	10 181 494	545 183	5,4%
Provisions sur créances à la clientèle	(958 317)	(943 802)	(14 515)	(1,5%)
Provisions sur créances classées (*)	(558 213)	(618 630)	60 417	9,8%
Provisions additionnelles (*)	(283 613)	(237 353)	(46 260)	(19,5%)
Provisions collectives sur créances non classées	(116 491)	(87 819)	(28 672)	(32,6%)
Provisions sur créances agricoles prises en charge par l'Etat	(464)	(464)	-	-
Intérêts et agios réservés	(508 818)	(488 973)	(19 845)	(4,1%)
Sur engagements agricoles	(249 638)	(245 762)	(3 876)	(1,6%)
Sur engagements commerciaux et industriels	(259 180)	(243 211)	(15 969)	(6,6%)
Total des provisions et des intérêts et agios réservés	(1 467 599)	(1 433 239)	(34 360)	(2,4%)
Encours net	9 259 078	8 748 255	510 823	5,8%

(*) Données retraitées pour des besoins de comparabilité, voir note 3.9-Modifications apportées aux états financiers précédemment publiés.

L'évolution des provisions sur créances se détaille ainsi :

	31/12/2017 Publié	31/12/2017 Ajusté	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2018
Provisions sur créances agricoles prises en charge par l'Etat	(464)	(464)	-	-	-	(464)
Créances douteuses						
Provisions individuelles sur créances classées	(640 078)	(618 630)	(76 582)	136 999	-	(558 213)
Provisions additionnelles	(238 583)	(237 353)	(61 319)	15 059	-	(283 613)
Provisions collectives	(87 819)	(87 819)	(28 672)	-	-	(116 491)
Total	(966 944)	(944 266)	(166 573)	152 058	-	(958 781)

La ventilation des créances brutes de la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Engagements bruts agricoles	609 510	47 862	117 563	198 792	96 286	1 070 013
Engagements bruts commerciaux et industriels	2 743 784	2 998 620	1 051 017	2 298 017	548 063	9 639 501
Comptes courants associés	541	-	-	-	-	541
Créances agricoles prises en charge par l'Etat	14 956	1 666	-	-	-	16 622
Total au 31 décembre 2018	3 368 791	3 048 148	1 168 580	2 496 809	644 349	10 726 677
Total au 31 décembre 2017	2 991 826	2 885 658	1 241 205	2 426 608	636 197	10 181 494

La ventilation des créances envers la clientèle par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autres	Total
Encours brut	176 479	1 446	-	10 548 752	10 726 677
Provisions sur créances à la clientèle	(803)	-	-	(957 978)	(958 781)
Intérêts et agios réservés	-	-	-	(508 818)	(508 818)
Total brut au 31 décembre 2018	175 676	1 446	-	9 081 956	9 259 078
Total brut au 31 décembre 2017	159 237	1 304	-	8 587 714	8 748 255

4.3.1- Eligibilité au refinancement de la Banque Centrale

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

	Agricoles	Commerciales et industrielles	31/12/2018	31/12/2017
Créances éligibles au refinancement	135 619	1 259 590	1 395 209	1 433 652
Créances non éligibles au refinancement	439 450	6 639 391	7 078 841	6 696 867
Total	575 069	7 898 981	8 474 050	8 130 519

4.3.2- Mouvements de créances douteuses sur la clientèle

Les mouvements de créances douteuses sur la clientèle et les provisions correspondantes se présentent comme suit :

	31/12/2017	Concours nets de l'exercice	Dotations	Reprises	Int et agios réservés	31/12/2018
Créances douteuses nettes des provisions et agios réservés	982 964	(2 162)	(137 901)	158 565	(15 410)	986 056
Total	982 964	(2 162)	(137 901)	158 565	(15 410)	986 056

4.3.3- Ratios de solvabilité

En application de la circulaire BCT n° 2016-03, les banques sont tenues de respecter un ratio de solvabilité de 10%. Au 31 décembre 2018, la BNA affiche un ratio de solvabilité de 14,68% et un ratio Tier One de 9,86%.

	Seuil régl.	31/12/2018	31/12/2017
Ratio de solvabilité	10%	14,68%	12,40%
Tier One	7%	9,86%	7,99%

4.3.4- Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés

Les engagements (bilan et hors bilan) de la banque ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 31 décembre 2018 comme suit :

	Engagements		Engagements hors Fonds Budgétaires		Provisions		Intérêts et agios réservés hors impayés en intérêts agricoles	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Classe 0	8 240 092	7 725 679	8 190 243	7 676 410	-	-	(7 050)	(20 018)
Classe 1	1 784 077	1 537 382	1 774 836	1 536 559	-	-	(11)	(19 085)
Total créances courantes	10 024 169	9 263 061	9 965 079	9 212 969	-	-	(7 061)	(39 103)
Classe 2	189 870	232 978	184 844	222 274	(20 312)	(26 522)	(11 134)	(13 501)
Classe 3	234 254	140 663	233 627	139 180	(45 042)	(27 229)	(28 756)	(12 589)
Classe 4	1 657 548	1 710 193	1 429 952	1 488 264	(792 643)	(824 910)	(197 729)	(196 119)
Total créances classées	2 081 672	2 083 834	1 848 423	1 849 718	(857 997)	(878 661)	(237 619)	(222 209)
Total créances en mDT	12 105 841	11 346 895	11 813 502	11 062 687	(857 997)	(878 661)	(244 680)	(261 312)
Taux des créances classées	17,20%	18,36%	15,65%	16,72%				
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et les intérêts et agios réservés	52,63%	52,83%	59,27%	59,52%				

4.3.5- Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 ajouté par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24, tout en éliminant les relations présentant un profil de risque spécifique (entreprises publiques et établissement de crédit).

Ainsi, à la date du 31 décembre 2018, le solde de la provision collective comptabilisée par la BNA s'élève à 116.491 mDT et s'analyse comme suit :

	Eng (0/1)	Taux de migration moyen	Taux de provisionnement moyen	Facteur scalaire	Provision Collective
Agriculture	331 879	11,1%	9,9%	2,81	10 302
Autres Industries	87 539	2,6%	27,9%	3,11	1 986
Autres Services	704 444	4,8%	21,5%	1,40	10 229
Bâtiments et travaux publics	498 046	3,6%	21,8%	1,30	5 013
Commerce	1 372 849	4,0%	20,2%	1,37	15 184
Consommation	1 369 011	2,4%	51,8%	1,19	20 027
Habitat	418 214	2,3%	17,0%	2,58	4 151
Industries Manufacturières	2 342 329	3,8%	19,1%	1,48	25 005
Promotion Immobilière	599 655	6,4%	7,9%	1,15	3 468
Tourisme	124 882	8,0%	11,4%	1,00	1 139
Total Classes 0 & 1 (*)	7 848 848				96 504
Carthage Cement (**)	79 948	100%	25,0%	1,00	19 987
Total	7 928 796				116 491

(*) *Compte non tenu des engagements des entreprises publiques et des établissements de crédits et hors Carthage Cement*

(**) *Suite aux recommandations de la BCT, la banque a procédé exceptionnellement à la constatation d'une provision sur les engagements de la société Carthage Cement hors escompte commercial au taux de 25%.*

4.3.6- Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la BNA a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2018, des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Le solde des provisions additionnelles arrêté au 31/12/2018 s'élève à 283.613 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 46.260 mDT par rapport au 31/12/2017 et ce suite à la constatation au cours de l'exercice 2018 des dotations complémentaires pour un montant de 61.319 mDT et des reprises pour un montant de 15.059 mDT.

4.3.7- Créances consolidées et créances prises en charge par l'État

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, la BNA a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57 267 mDT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'État a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272 325 mDT à la date de leur prise en charge par l'État.

Par ailleurs, et dans le cadre de l'application de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), il a été décidé d'abandonner les montants dus en principal et intérêts au titre des crédits agricoles arrêtés au 31/12/1998 ayant enregistré des impayés et dont le montant en principal n'excède pas 2 000 DT par agriculteur à la date de leur obtention. Les créances en principal sur fonds propres et assimilés abandonnées par la Banque sont prises en charge par l'État et remboursées par ce dernier, sur 20 ans et sans intérêts à partir de l'an 2000. Ces créances totalisent un montant de 24 051 mDT à la date de leur prise en charge par l'État.

Pour le traitement comptable, la BNA a choisi une méthode comptable basée sur le nominalisme monétaire sans considération de l'effet du passage du temps dans la mesure où la norme sectorielle bancaire NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents était muette sur le traitement des engagements sans intérêts ou à faible taux d'intérêt.

La juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'État, est nettement inférieure à leur valeur comptable et la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge. La maturité résiduelle des créances rééchelonnées sur 20 ans et 25 ans arrive à terme respectivement au 01/03/2019 et au 01/08/2025.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'État, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 8% :

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'État (1)	Dettes act. à la date de prise en charge (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 31/12/2018 (3)	Encours au 31/12/2018 actualisé (4)	Ecart (3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 267	24 452	32 814	14 052	10 769	3 283
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 325	116 280	156 044	65 354	50 357	14 997
Article 3 de la loi n°99/65 du 15/07/1999	24 051	11 807	12 244	1 666	1 113	553
Total en mDT	353 642	152 539	201 103	81 072	62 239	18 833

4.3.8- Engagements des entreprises publiques

Les actifs de la banque comportent des engagements importants envers les entreprises publiques.

Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 31 décembre 2018 :

Cadre légal	Total des entreprises publiques	Dont engagements des sociétés					EI Fouledh
		Office des Céréales	STIR	TUNIS AIR	O.T.D	O.N.H	
Engagements au 31/12/2017	1 359 880	544 357	151 605	52 490	107 560	108 536	52 600
Engagements au 31/12/2018	1 765 383	904 044	150 410	38 247	113 223	56 528	58 684
Garanties de l'état au 31/12/2018	1 506 642	903 900	150 410	37 969	95 100	56 528	50 237
Agios et intérêts réservés au 31/12/2018	(14 034)	-	-	-	-	-	(8 446)
Classe au 31/12/2018	-	0	0	0	0	0	4
Provisions au 31/12/2018	-	-	-	-	-	-	-

4.4- Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial de la Banque s'élève à 3.694 mDT au 31/12/2018 contre 4.929 mDT au 31/12/2017, soit une diminution de 1.235 mDT due essentiellement à la baisse des bons du Trésor sur titres de transaction détenus par la Banque qui sont passés de 2.380 mDT au 31/12/2017 à 1.740 au 31/12/2018.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit :

	31/12/2017	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Reclassement	31/12/2018
I- Titres de placement	2 861	1 125	18	(2 030)	1 974
1.1 Titres émis par les organismes publics	-	-	-	-	-
1.2 Titres émis par les entreprises liées	29	200	-	-	229
Valeurs brutes	29	200	-	-	229
Provisions	-	-	-	-	-
1.3 Titres émis par les entreprises associées	2 364	1 014	18	(2 030)	1 367
Valeurs brutes	2 466	1 014	-	(2 030)	1 451
Provisions	(102)	-	18	-	(84)
1.4 Titres émis par les co-entreprises	-	-	-	-	-
1.5 Autres titres émis	468	(89)	-	-	378
Valeurs brutes	1 060	-	-	-	1 060
Provisions	(592)	(89)	-	-	(682)
II- Titres de transactions	2 068	-	(348)	-	1 720
2.1 Titres de transaction à revenu fixe	2 068	-	(348)	-	1 720
Bons du trésor	2 380	-	(640)	-	1 740
Créances et dettes rattachées	(312)	-	292	-	(20)
2.2 Titres de transaction à revenu variable	-	-	-	-	-
Total net	4 929	1 125	(330)	(2 030)	3 694

- Le Portefeuille-titres commercial est composé de titres de placement et de titres de transaction.
- Les titres de placement sont composés de titres cotés et non cotés, à revenu variable.
- Les titres de transactions sont composés de bons du trésor cessibles, à revenu fixe.
- La plus-value latente sur les titres de placement est établie à 8 mDT au 31/12/2018.

4.5- Portefeuille-titres d'investissement

Les titres d'investissement de la Banque ont totalisé 1.538.342 mDT au 31/12/2018 contre 1.407.309 mDT au 31/12/2017.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit :

	Titres de participation	Titres participatifs	Emprunts obligataires	Fonds Communs de Placement	Fonds gérés	Dettes des entreprises publiques	BTA d'investissement	Total au 31/12/2018
Valeur brute au 31/12/2018	184 946	35 000	185 346	37 520	195 987	65 477	871 956	1 576 232
Valeur au 1er janvier	182 209	-	218 434	26 300	140 230	76 370	782 022	1 425 565
Acquisitions / souscriptions	2 354	35 000	12 000	28 220	60 000	-	196 879	334 453
Cessions / Remboursement	(1 647)	-	(45 088)	(17 000)	(4 243)	(10 893)	(106 945)	(185 816)
Reclassements	2 030	-	-	-	-	-	-	2 030
Créances rattachées	31	-	7 259	-	11 381	15	32 778	51 464
Provisions au 31 décembre 2018	(47 208)	-	-	(3 103)	(39 043)	-	-	(89 354)
Provisions au 1er janvier	(34 514)	-	-	(816)	(30 779)	-	-	(66 109)
Dotations	(12 807)	-	-	(2 287)	(10 616)	-	-	(25 710)
Reprises	113	-	-	-	2 352	-	-	2 465
Valeur nette au 31/12/2018	137 769	35 000	192 605	34 417	168 325	65 492	904 734	1 538 342
Valeur brute au 31/12/2017	182 209	-	218 434	26 300	140 230	76 370	782 022	1 425 565
Créances rattachées	143	-	8 111	-	8 265	15	31 319	47 853
Provisions au 31/12/2017	(34 514)	-	-	(816)	(30 779)	-	-	(66 109)
Valeur nette au 31/12/2017	147 838	-	226 545	25 484	117 716	76 385	813 341	1 407 309

La répartition des titres de participation de la Banque en titres cotés, titres non cotés et participations dans les OPCVM se présente comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Titres cotés	83 740	82 778	962	1,2%
Titres non cotés	98 936	97 936	1 000	1,0%
Titres OPCVM	2 270	1 495	775	51,8%
Total	184 946	182 209	2 737	1,5%

Le portefeuille titres d'investissement comporte, principalement, les titres de participation qui se détaillent au 31/12/2018 comme suit :

Titres	% de participation	Valeur brute au 31/12/2017	Acquisitions / Reclassement	Cessions	Valeur brute au 31/12/2018	Provisions	Valeur nette au 31/12/2018
SICAF Participations	99,99%	500	-	-	500	-	500
BNA Capitaux	99,00%	4 950	-	-	4 950	-	4 950
SOFINREC	97,82%	13 475	-	-	13 475	-	13 475
SICAR INVEST	59,80%	6 616	-	-	6 616	-	6 616
SOIVM SICAF	62,86%	2 461	-	-	2 461	-	2 461
SODET SUD	42,96%	9 826	-	-	9 826	-	9 826
SIMPAR	30,30%	1 530	-	-	1 530	-	1 530
Tunisie Informatique Services	30,00%	75	-	-	75	-	75
AGROSERVICES	29,85%	60	-	-	60	-	60
LES ŒILLETS	29,39%	265	-	-	265	-	265
SICAV BNA	25,97%	509	-	-	509	-	509
SOGEST	20,00%	4	-	-	4	-	4
ESSOUKNA	0,04%	1	-	-	1	-	1
Placement Obligataire SICAV	0,03%	986	1 354	(579)	1 762	-	1 762
SIVIA	0,00%	-	-	-	-	-	-
SPI MADINA	0,00%	-	-	-	-	-	-
Parts dans les entreprises liées		41 258	1 354	(579)	42 034	-	42 034
GENERALE DES VENTES	50,00%	2 000	-	-	2 000	(1 485)	515
SODINO	24,75%	9 418	-	-	9 418	(4 154)	5 264
CAP Bank	23,82%	2 470	-	-	2 470	(268)	2 202
AMI	25,90%	29 796	1 185	-	30 981	(13 998)	16 983
TUNIS-RE	18,27%	26 693	845	-	27 538	-	27 538
Parts dans les entreprises associées & co-entreprises		70 377	2 030	-	72 407	(19 905)	52 502
SIDCO	18,96%	3 055	-	-	3 055	(1 521)	1 534
SODIS SICAR	18,63%	5 681	-	-	5 681	(1 945)	3 736
MAISON DU BANQUIER	18,22%	1 542	-	-	1 542	(786)	756
SODEK	17,60%	1 098	-	-	1 098	(445)	653
INTER-BANK SERVICES	16,89%	726	-	-	726	-	726
STBG	15,76%	3 104	-	-	3 104	-	3 104
POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERT	15,00%	2 250	-	-	2 250	(115)	2 135
UNIFACTOR	12,50%	1 875	-	-	1 875	-	1 875
SIBTEL	12,41%	491	-	-	491	-	491
TAPARURA	11,11%	250	-	-	250	-	250
AIR LIQUIDE TUNISIE	11,43%	10 656	-	-	10 656	-	10 656
S.T.I TANIT	10,90%	6 704	-	-	6 704	(6 480)	224
MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	-	-	280	-	280
SFBT	0,79%	1 889	-	(1 068)	821	-	821
A.T.LEASE	10,00%	3 800	-	-	3 800	-	3 800
PÔLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR	10,00%	3 000	1 000	-	4 000	-	4 000
T.D.A	10,00%	400	-	-	400	(400)	-
SOTUGAR	8,33%	250	-	-	250	-	250
ELBENE INDUSTRIE	7,73%	7 560	-	-	7 560	(5 319)	2 241
SODICAB	7,69%	300	-	-	300	(184)	116
SPT MED V	7,17%	2 253	-	-	2 253	-	2 253
IMPRIMERIES REUNIES	6,62%	60	-	-	60	(60)	-
ENTREPOTS FRIGOFRIQUES DU SAHEL	6,56%	58	-	-	58	(33)	25
SEM	6,30%	25	-	-	25	(25)	-
TUNISIE TRADENET	5,00%	100	-	-	100	-	100
TUNIS CENTER	5,00%	500	-	-	500	-	500

CDC DEVELOPPEMENT	5,00%	100	-	-	100	(10)	90
TUNISAVIA	4,08%	30	-	-	30	-	30
COTUNACE	4,05%	582	-	-	582	-	582
CITECH SIDI BOUZID	4,00%	200	-	-	200	(26)	174
SOSESIB	4,00%	200	-	-	200	(16)	184
SOTULUB	3,68%	215	-	-	215	-	215
LE RIBAT	2,82%	200	-	-	200	(200)	-
STAR	2,19%	484	-	-	484	-	484
LE GOLF DES OASIS	1,96%	100	-	-	100	(100)	-
STS	1,94%	62	-	-	62	-	62
SIMAC	1,43%	5	-	-	5	-	5
COTUSAL	1,28%	157	-	-	157	-	157
EL MANSOUR TABARKA	1,09%	172	-	-	172	(172)	-
ZONE FRANCHE ZARZIS	1,00%	60	-	-	60	-	60
FOIRE INTER DE TUNIS	0,44%	44	-	-	44	-	44
CTN	0,26%	100	-	-	100	-	100
BTE	0,11%	99	-	-	99	(44)	55
TUNISIE AUTOROUTES	0,05%	434	-	-	434	(121)	313
STB	0,02%	208	-	-	208	(87)	121
CIOK	0,00%	120	-	-	120	(120)	-
SWIFT	0,00%	1	-	-	1	(1)	-
Autres titres de participation		61 480	1 000	(1 068)	61 412	(18 210)	43 202
SMVDA AZIZIA	0,00%	1 075	-	-	1 075	(1 075)	-
HAMMEMET SUD	10,00%	100	-	-	100	(100)	-
LAINO	3,19%	96	-	-	96	(96)	-
BATAM	2,76%	1 066	-	-	1 066	(1 066)	-
SPEI	14,80%	15	-	-	15	(15)	-
LIAL DU CENTRE	20,00%	15	-	-	15	(15)	-
EVOLUTION ECONOMIQUE	5,21%	37	-	-	37	(37)	-
SMVDA RAHMANIA	0,00%	238	-	-	238	(238)	-
SODAL	69,01%	1 447	-	-	1 447	(1 447)	-
STIA	49,99%	5 005	-	-	5 005	(5 005)	-
Sociétés en liquidation		9 094	-	-	9 094	(9 094)	-
Total général		182 209	4 384	(1 647)	184 946	(47 208)	137 738

Les résultats et les capitaux propres des filiales se présentent comme suit :

Filiales	Sièges sociaux	Capitaux propres	Résultat 2018
SICAF Participations	5, rue de Syrie Tunis	1 132	43
BNA Capitaux	Complexe le banquier, avenue Tahar Haddad les berges du lac	14 891	501
SOFINREC	Rue de l'île de Rhodes-Immeuble l'ATRIUM-Br n°14 Les berges du Lac II 1053 Tunis	16 475	1 141
SICAR INVEST	16, rue de Syrie imm EPI center 12 eme étage 1002 Tunis	15 392	1 658
SOIVM SICAF	Complexe le banquier, avenue Tahar Haddad les berges du lac	6 201	580
SODET SUD	Résidence l'Etoile du Nord Bloc A-6E-BA31-Centre Urbain Nord	8 291	(795)
SIMPAR	14, rue Masmouda Mutuelleville	40 610	(865)
Tunisie Informatique Services	6, place Mohamed Kurd Ali EL Omrane	917	231
AGROSERVICES	4, rue Hassen Ibn Noomane BP 152-1002-Tunis	1 524	(19)
LES CÉILLETS	46, Rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville - 1082 Tunis	573	(1 111)
SICAV BNA	5 Rue de Syrie 1002 Tunis	2 716	38
SOGEST	44 avenue Hedi Noura Ennasr	558	(499)
ESSOUKNA	46, rue Tarak Ibn Zied Mutuelle ville 1082 Tunis	34 445	951
Placement Obligataire SICAV	5 Rue de Syrie 1002 Tunis	272 812	13 819
SIVIA	51 Av Hédi Noura Résidence Ryma 2037 Ennasr II TUNIS	14 413	(1 248)
SPI MADINA	36 Boulevard Hedi Noura ENNASR II 2037	4 210	(1 169)
ZIED SARL	46, rue Trak Ibn Zied Mutuelle ville 1082 Tunis	1 431	153

Les fonds gérés confiés par la Banque aux SICAR se détaillent au 31/12/2018 comme suit :

	Année d'affectation	Montant initial	Remboursements	Moins-values / cession actions propres	Encours brut au 31/12/2018	Provisions	Encours net au 31/12/2018
Fonds géré 1	1997	4 500	130	-	1 410	(1 378)	32
Fonds géré 2	1997	2 057	-	-	904	(538)	366
Fonds géré 3	1998	5 550	-	-	353	(30)	323
Fonds géré 4	1999	7 350	15	-	4 437	(4 054)	383
Fonds géré 5	2000	7 000	236	-	3 054	(2 611)	443
Fonds géré 6	2001	7 000	50	-	2 557	(1 744)	813
Fonds géré 7	2002	5 000	-	-	2 603	(1 237)	1 366
Fonds géré 8	2003	3 500	233	-	1 853	(876)	977
Fonds géré 9	2005	1 500	50	-	1 005	(410)	595
Fonds géré 10	2006	5 000	880	-	2 037	(1 832)	205
Fonds géré 11	2007	2 500	175	-	869	(667)	202
Fonds géré 12	2008	8 500	13	-	7 966	(3 605)	4 361
Fonds géré 13	2009	20 000	890	-	19 110	(7 475)	11 635
Fonds géré 14	2010	15 000	271	-	14 729	(1 753)	12 976
Fonds géré SIP SICAR 1	2010	1 500	-	-	1 500	(493)	1 007
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	-	-	450	(450)	-
FDS DEV IRADA ELkef	2010	450	-	-	450	(450)	-
Fonds géré 15	2011	10 000	1 300	-	8 700	(1 525)	7 175
Fonds géré SIP SICAR 2	2011	2 500	-	-	2 500	(328)	2 172
Fonds géré 16	2012	8 400	-	-	8 400	(653)	7 747
Fonds géré 16 BIS	2012	5 600	-	-	5 600	(228)	5 372
Fonds géré SIP SICAR 3	2012	6 000	-	-	6 000	(790)	5 210
Fonds géré 18	2014	6 000	-	-	6 000	(52)	5 948
Fonds géré 19	2015	7 000	-	-	7 000	(603)	6 397
Fonds géré SIP SICAR 5	2014	4 000	-	-	4 000	-	4 000
Fonds géré SIP SICAR 6	2015	9 000	-	-	9 000	(4 571)	4 429
Fonds géré 20	2016	2 000	-	-	2 000	(200)	1 800
Fonds géré 21	2016	3 000	-	-	3 000	-	3 000
Fonds géré 20 BIS	2016	8 500	-	-	8 500	(490)	8 010
Fonds géré 22	2017	20 000	-	-	20 000	-	20 000
Fonds géré 22 BIS	2017	20 000	-	-	20 000	-	20 000
Fonds géré 22 TER	2017	20 000	-	-	20 000	-	20 000
Total (net de provisions)		228 857	4 243	-	195 987	(39 043)	156 944
Créances rattachées							11 381
Total (net de provisions y compris créances rattachées)		228 857	4 243	-	195 987	(39 043)	168 325

L'encours des provisions sur les fonds gérés s'est élevé au 31/12/2018 à 39.043 mDT, soit une variation nette de 8.264 mDT par rapport au 31/12/2017, et ce suite à la constatation au cours de l'année 2018, de dotations complémentaires pour un montant de 10.616 mDT et de reprises pour un montant de 2.352 mDT.

4.6- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par la Banque.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature de l'immobilisation	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

Les immobilisations totalisent, au 31/12/2018, une valeur brute de 231.655 mDT et des amortissements et des provisions de 116.751 mDT soit une valeur nette de 114.904 mDT contre 97.068 mDT au 31/12/2017, ce qui représente environ 1,00% du total des actifs de la banque.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	Valeur au 31/12/2017	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Reclassement	Valeur au 31/12/2018
Immobilisations incorporelles	21 680	4 530	-	-	26 210
Logiciels	21 680	4 530	-	-	26 210
Amortissements	(15 000)	(3 491)	-	-	(18 491)
Logiciels	(15 000)	(3 491)	-	-	(18 491)
Total net (1)	6 680	1 039	-	-	7 719
Immobilisations corporelles	183 022	22 423	-	-	205 445
Terrains	2 613	1 139	-	2 601	6 353
Constructions	86 047	-	-	(566)	85 481
Agencements, aménagements et installations	31 450	4 523	-	-	35 973
Matériel de transport	2 530	-	-	-	2 530
MMB et Matériel Informatique	44 763	9 591	-	-	54 354
Immobilisations en cours	10 986	4 710	-	(2 035)	13 661
Mobiliers et matériel de bureau en stocks	469	642	-	-	1 111
Avances sur achats mobiliers et matériel de bureau	151	1 272	-	-	1 423
Dépenses nouvelles agences	201	546	-	-	747
Immobilisations en dation	3 812	-	-	-	3 812
Amortissements	(92 297)	(5 626)	-	-	(97 923)
Constructions	(27 915)	(1 444)	-	-	(29 359)
Agencements, aménagements et installations	(25 204)	(1 251)	-	-	(26 455)
Matériel de transport	(2 075)	(187)	-	-	(2 262)
Mobiliers et matériel de bureau	(37 103)	(2 744)	-	-	(39 847)
Dépréciations	(337)	-	-	-	(337)
Immobilisations en dation	(337)	-	-	-	(337)
Total net (2)	90 388	16 797	-	-	107 185
Total général (1)+(2)	97 068	17 836	-	-	114 904

Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 31/12/2018 :

Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins-value	Provision
Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	2 074	1 737	(337)	(337)
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	36	36	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Appartements	639	690	51	-
Total		3 812			(337)

Ces biens sont acquis par la BNA, dans le cadre d'une opération de dation en paiement, suite à des jugements exécutés à l'encontre de certaines relations contentieuses et représentant des garanties hypothécaires reçues. Ces immobilisations sont hors exploitation et destinées à être vendues.

4.7- Autres actifs

Les autres postes d'actif de la Banque ont totalisé 211.748 mDT au 31/12/2018 contre 153.839 mDT au 31/12/2017. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	113 775	65 029	48 746	75,0%
Débiteurs divers	33 697	16 401	17 296	105,5%
Compte Ministère de la Défense	855	855	-	-
Etat, impôts & taxes	19 426	7 143	12 283	172,0%
Impôts exigibles - Actif	5 887	1 957	3 930	200,8%
Commissions de gestion à percevoir	13 246	10 340	2 906	28,1%
Ajustements devises actifs	4 447	5 488	(1 041)	(19,0%)
Billets de banque détériorés & déficits de caisse	2 026	1 699	327	19,2%
Charges payées d'avance	592	518	74	14,3%
Comptes d'attente actifs	161	147	14	9,5%
Comptes de régularisation	17 708	10 659	7 049	66,1%
Comptes monétiques	3 127	644	2 483	385,6%
Consommations chefs d'agences & directeurs	11	11	-	-
Comptes liés à la compensation actifs	25 021	26 312	(1 291)	(4,9%)
Affaires litigieuses & remises égarées	19 614	17 506	2 108	12,0%
Utilisation de lignes extérieures en attente d'affectation	1 271	1 085	186	17,1%
Produits à recevoir	198	269	(71)	(26,4%)
Ecart / VO MMB & Coffre-Fort	(948)	(948)	-	-
Ecart / Amortissement MMB & Coffre-Fort	1 312	1 312	-	-
Provisions pour dépréciation d'autres actifs d'exploitation	(33 876)	(36 369)	2 493	6,9%
Autres	97 973	88 810	9 163	10,3%
Comptes d'attentes agricoles	61	61	-	-
Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	(61)	(61)	-	-
Prêts au personnel	43 857	36 113	7 744	21,4%
Stock cartes de retrait	730	301	429	142,5%
Dotations timbres postes	264	147	117	79,6%
Dotations timbres fiscaux	13	9	4	44,4%
Dotations timbres spéciaux de voyage	39	116	(77)	(66,4%)
Dépôts et cautionnements	272	261	11	4,2%
Prêts ETAT/BNA à recouvrer	79 111	80 958	(1 847)	(2,3%)
Prêts ETAT/BNA recouverts	(33 959)	(35 373)	1 414	4,0%
Autres comptes d'actif	7 646	6 278	1 368	21,8%
Total Net	211 748	153 839	57 909	37,6%

4.7.1- Comptes liés à la compensation

Au 31 décembre 2018, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 25.021 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé créditeur de 95.632 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1). Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

Une commissions chargée de l'identification et de l'apurement des suspens liés à la « Télé-compensation 24 heures » est en train de poursuivre les travaux de régularisation.

4.7.2- Provisions sur risques divers / autres actifs

L'évolution des provisions pour risques divers sur autres actifs se détaille ainsi :

	31/12/2017	Dotation	Reprise	Reclassement	31/12/2018
Provisions pour dépréciation d'autres actifs d'exploitation	(36 369)	(6 826)	9 319	-	(33 876)
Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	(61)	-	-	-	(61)
Total des provisions	(36 430)	(6 826)	9 319	-	(33 937)

4.8- Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche un solde de 1.360.596 mDT au 31/12/2018 contre 803.589 mDT au 31/12/2017, enregistrant ainsi une augmentation de 557.007 mDT. Il se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Utilisations auprès de la BCT en dinars	6	4	2	50,0%
Emprunts auprès de la BCT en dinars	1 358 000	803 000	555 000	69,1%
Intérêts à servir sur emprunts auprès de la BCT	2 590	585	2 005	342,7%
Total	1 360 596	803 589	557 007	69,3%

4.9- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste affiche 221.350 mDT au 31/12/2018 contre 395.643 mDT au 31/12/2017, enregistrant ainsi une diminution de 174.293 mDT qui résulte de la baisse des emprunts sur le marché monétaire en devises compensée en partie par une hausse du solde des comptes à vue. Il se détaille comme suit :

- Décomposition par nature de poste

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	214 805	392 620	(177 815)	(45,3%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	6 545	3 023	3 522	116,5%
Total	221 350	395 643	(174 293)	(44,1%)

- Décomposition par nature de compte

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Comptes à vue	12 969	9 487	3 482	36,7%
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	93 300	91 300	2 000	2,2%
Emprunts sur le marché monétaire en devises	114 829	293 978	(179 149)	(60,9%)
Intérêts à payer	252	878	(626)	(71,3%)
Total	221 350	395 643	(174 293)	(44,1%)

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue	12 969	-	-	-	12 969
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	93 300	-	-	-	93 300
Emprunts sur le marché monétaire en devises	46 463	68 366	-	-	114 829
Intérêts à payer	252	-	-	-	252
Total	152 984	68 366	-	-	221 350

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Comptes à vue	-	-	-	12 969	12 969
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	-	-	-	93 300	93 300
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	-	-	114 829	114 829
Intérêts à payer	-	-	-	252	252
Total	-	-	-	221 350	221 350

4.10- Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 7.799.985 mDT au 31/12/2018 contre 7.634.060 mDT au 31/12/2017, enregistrant ainsi une augmentation de 165.925 mDT, soit un taux d'accroissement de 2,2%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Dépôts en dinars	6 897 255	6 916 620	(19 365)	(0,3%)
Dépôts à vue en dinars	1 605 313	1 696 861	(91 548)	(5,4%)
Dépôts d'épargne en dinars	2 645 058	2 448 489	196 569	8,0%
Bons de caisse en dinars	64 874	68 567	(3 693)	(5,4%)
Comptes à terme en dinars	215 936	215 880	56	0,0%
Comptes spéciaux de placement en dinars	1 770 777	1 813 492	(42 715)	(2,4%)
Certificats de dépôt en dinars	408 000	461 000	(53 000)	(11,5%)
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	187 297	212 331	(25 034)	(11,8%)
Dépôts en devises	859 798	670 272	189 526	28,3%
Dépôts à vue en devises	579 657	346 639	233 018	67,2%
Bons de caisse en devises	11 646	10 900	746	6,8%
Comptes à terme en devises	49 669	47 161	2 508	5,3%
Comptes de placement en devises	194 725	250 370	(55 645)	(22,2%)
Autres sommes dues à la clientèle en devises	24 101	15 202	8 899	58,5%
Dettes rattachées	42 932	47 168	(4 236)	(9,0%)
Intérêts à payer sur dépôts à vue	4 378	2 740	1 638	59,8%
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	490	1 070	(580)	(54,2%)
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	28 103	22 307	5 796	26,0%
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	48 530	47 504	1 026	2,2%
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	(38 569)	(26 453)	(12 116)	(45,8%)
Total	7 799 985	7 634 060	165 925	2,2%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Dépôts en dinars	4 438 300	827 599	1 205 972	425 384	-	6 897 255
Dépôts à vue en dinars	1 605 313	-	-	-	-	1 605 313
Dépôts d'épargne en dinars	2 645 058	-	-	-	-	2 645 058
Bons de caisse en dinars	180	17 984	27 231	19 479	-	64 874
Comptes à terme en dinars	452	76 687	92 029	46 769	-	215 937
Comptes spéciaux de placement en dinars	-	491 428	928 212	351 136	-	1 770 776
Certificats de dépôt en dinars	-	241 500	158 500	8 000	-	408 000
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	187 297	-	-	-	-	187 297
Dépôts en devises	603 758	173 795	69 654	12 591	-	859 798
Dépôts à vue en devises	579 657	-	-	-	-	579 657
Bons de caisse en devises	-	1 580	3 354	6 712	-	11 646
Comptes à terme en devises	-	21 016	23 336	5 317	-	49 669
Comptes de placement en devises	-	151 199	42 964	562	-	194 725
Autres sommes dues à la clientèle en devises	24 101	-	-	-	-	24 101
Dettes rattachées	-	42 932	-	-	-	42 932
Intérêts à payer sur dépôts à vue	-	4 378	-	-	-	4 378
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	-	490	-	-	-	490
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	-	28 103	-	-	-	28 103
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits	-	48 530	-	-	-	48 530
Intérêts d'avance sur Bons de Caisse & Compte de Placement	-	(38 569)	-	-	-	(38 569)
Total	5 042 058	1 044 326	1 275 626	437 975	-	7 799 985

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts en dinars	55 433	125 099	-	6 716 723	6 897 255
Dépôts en devises	-	-	-	859 796	859 796
Dettes rattachées	25	-	-	42 909	42 934
Total	55 458	125 099	-	7 619 428	7 799 985

4.11- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales de la Banque ont totalisé 624.767 mDT au 31/12/2018 contre 509.410 mDT au 31/12/2017. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Emprunts matérialisés	304 727	221 131	83 596	37,8%
Emprunts obligataires	296 849	216 312	80 537	37,2%
Intérêts à payer emprunts obligataires	7 878	4 819	3 059	63,5%
Autres fonds empruntés	9 776	-	9 776	-
Pension livrée autre que bancaire	9 600	-	9 600	-
Intérêts à payer sur titres cédés en pension livrée	176	-	176	-
Ressources spéciales (*)	310 264	288 279	21 985	7,6%
Ressources extérieures	119 427	117 000	2 427	2,1%
Ressources budgétaires	228 614	203 977	24 637	12,1%
Ecart de conversion sur emprunts	(38 451)	(33 962)	(4 489)	(13,2%)
Intérêts à payer sur ressources spéciales	674	1 264	(590)	(46,7%)
Total	624 767	509 410	115 357	22,6%

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

(*) Il est à noter que la banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur les ressources extérieures. En effet, les crédits sur ressources spéciales ne sont débloqués aux clients qu'après l'obtention de l'accord de financement du bailleur de fonds correspondant et le décaissement desdites ressources.

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	392	-	48 527	222 498	33 310	304 727
Emprunts obligataires	392	-	40 649	222 498	33 310	296 849
Intérêts à payer emprunts obligataires	-	-	7 878	-	-	7 878
Autres fonds empruntés	-	-	9 776	-	-	9 776
Pension livrée autre que bancaire	-	-	9 600	-	-	9 600
Intérêts à payer sur titres cédés en pension livrée	-	-	176	-	-	176
Ressources spéciales	228 614	1 426	10 691	41 505	28 028	310 264
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	752	10 691	41 505	28 028	80 976
Ressources budgétaires	228 614	-	-	-	-	228 614
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	674	-	-	-	674
Total	229 006	1 426	68 994	264 003	61 338	624 767

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par nature se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autres	Total
Emprunts matérialisés	28 949	26 441	-	249 337	304 727
Emprunts obligataires	28 139	25 999	-	242 711	296 849
Intérêts à payer emprunts obligataires	810	442	-	6 626	7 878
Autres fonds empruntés	-	-	-	9 776	9 776
Pension livrée autre que bancaire	-	-	-	9 600	9 600
Intérêts à payer sur titres cédés en pension livrée	-	-	-	176	176
Ressources spéciales	-	-	-	310 264	310 264
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	-	-	80 977	80 977
Ressources budgétaires	-	-	-	228 614	228 614
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	-	-	673	673
Total	28 949	26 441	-	569 377	624 767

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 31/12/2018 se présente comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018
Contentieux dotation FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 443
Impayés en intérêts sur FOPRODI & BIRD	1 473
Total	10 916

Notons, qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires.

4.12- Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 379.510 mDT au 31/12/2018 contre 370.963 mDT au 31/12/2017, enregistrant ainsi une augmentation de 8.548 mDT. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Etat, impôts et taxes	32 198	21 705	10 493	48,3%
Impôts sur les sociétés	39 289	30 960	8 329	26,9%
Contribution exceptionnelle	5 037	4 423	614	13,9%
Organismes sociaux	46 047	39 635	6 412	16,2%
Comptes d'ajustement devises passifs	20 943	11 820	9 123	77,2%
Provisions pour risques divers (Comptes d'ajustement devises)	194	477	(283)	(59,3%)
SWAPS devises	(6 411)	(10 801)	4 390	40,6%
Congés à payer	12 315	10 660	1 655	15,5%
Produits perçus d'avance	7 043	7 861	(818)	(10,4%)
Excédents de caisse	3 629	5 483	(1 854)	(33,8%)
Charges sur emprunts	53	53	-	-
Autres comptes de régularisation passifs	1 165	5 473	(4 308)	(78,7%)
Provisions pour risques divers (Autres comptes de régularisation passifs)	30	415	(385)	(92,8%)
Comptes liés à la compensation passifs	95 632	95 258	374	0,4%
Comptes de régularisation	18 138	27 290	(9 152)	(33,5%)
Comptes Etatiques créditeurs	44 214	46 344	(2 130)	(4,6%)
Créditeur divers	24 925	16 826	8 099	48,1%
Fournisseurs d'immobilisations	8 146	7 975	171	2,1%
Provisions pour passifs et charges	26 923	49 106	(22 183)	(45,2%)
<i>Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (*)</i>	8 653	8 363	290	3,5%
<i>Provisions pour risque fiscal et social</i>	-	15 442	(15 442)	(100,0%)
<i>Provisions pour pénalités BCT</i>	1 244	1 681	(437)	(26,0%)
<i>Provisions pour suspens Inter-Siège T24h</i>	855	942	(87)	(9,2%)
<i>Provisions sur engagement par signature</i>	16 171	22 678	(6 507)	(28,7%)
Total	379 510	370 963	8 548	2,3%

(*) En application des articles 53 et 54 de la Convention Collective Nationale du Personnel des Banques et des Établissements Financiers, la BNA a comptabilisé des provisions qui couvrent ses engagements postérieurs à l'emploi envers le personnel actif et les agents retraités.

En effet, le personnel retraité demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et garantissant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La BNA supporte 80% des coûts (cotisations...) relatifs à ce contrat d'assurance groupe.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, la BNA a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 31/12/2018 s'élève à 8.653 mDT contre 8 363 mDT au 31/12/2017.

Pour l'estimation de ces provisions, la Banque a retenu les hypothèses suivantes :

- Taux de croissance des salaires	:	4%
- Taux de mortalité et de départ anticipé	:	5%
- Taux d'actualisation financière	:	8%
- Charges sociales (50%)	:	50% * 20,04%
- Espérance de vie	:	74,3 ans
- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (par retraité)	:	Variant entre 674 et 694 DT
- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (personnel actif)	:	580 DT

4.13- Capitaux propres

Les capitaux propres bruts ont totalisé 1.152.077 mDT au 31/12/2018 contre 976.029 mDT au 31/12/2017. Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2018 se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2017	Affectation du résultat 2017	Cession actions propres	Augmentation du Capital	Distribution de dividendes	Résultat de l'exercice	Autres mouvements	Solde au 31/12/2018
Capital social	160 000	-	-	16 000	-	-	-	176 000
Dotation de l'État	133 000	-	-	-	-	-	-	133 000
Réserves légales	16 000	-	-	-	-	-	-	16 000
Réserves extraordinaires	205 385	131 100	145	(16 000)	-	-	-	320 630
Réserves à régime spécial	17 802	-	-	-	-	-	-	17 802
Réinvestissements exonérés	150 791	67 000	-	-	-	-	-	217 791
Actions propres (*)	(1 372)	-	1 372	-	-	-	-	-
Primes d'émission et de fusion	55 077	-	-	-	-	-	-	55 077
Réserves pour fonds social	40 739	500	-	-	-	-	(925)	40 314
Résultats reportés	16	(9)	-	-	-	-	-	7
Résultat net de l'exercice	198 591	(198 591)	-	-	-	175 456	-	175 456
Total	976 029	-	1 517	-	-	175 456	(925)	1 152 077

(*) La revente des actions propres détenues par la BNA n'a pas eu d'impact significatif sur le cours boursier des titres.

La ventilation des Réserves pour Fonds Social se présente comme suit :

Rubrique	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Prêts Faps CT Exceptionnels	559	75
Prêts Faps Soins	342	405
Prêts Faps MT Mariage	86	16
Prêts Faps MT Voiture	676	365
Credit FAPS LT	23 461	21 004
Liquidité	15 190	18 874
Réserve pour Fonds Social	40 314	40 739

4.13.1- Dotation de l'État de 133.000 mDT

En application des termes de la loi n°94-30 du 21 février 1994, la BNA a conclu avec l'État Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133.000 mDT, ont été transférées à la BNA (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention).

Cette convention a permis à la BNA de rétablir sa situation financière (par l'amélioration de ses capitaux propres) et de se conformer ainsi à la réglementation en vigueur en matière de ratio de solvabilité.

Cette dotation est assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque. Cette éventualité de restitution s'applique également aux fonds budgétaires agricoles revenant à l'État pour un montant de 160 mDT, qui ont été décomptabilisés par la BNA en vertu de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003 pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par son activité à la fin de 2003. (Voir note 5-1-2).

Les indicateurs du rétablissement de l'équilibre financiers de la banque (cumulativement) sont :

- Les provisions sont dument constituées conformément à la réglementation en vigueur ;
- La couverture minimale des fonds propres est atteinte ;
- Le taux moyen du rendement des capitaux propres du secteur est atteint ;
- Le taux moyen de rendement des actifs est atteint ;
- La Banque assure la distribution de dividendes pour un taux minimum qui excède le taux prévu au niveau de ses statuts.

Les créances transférées dans le cadre des conventions 133 et 160 ne sont pas prises en compte lors du calcul de ces indicateurs.

4.13.2- Bénéfice par action

	31/12/2018	31/12/2017 Ajusté	31/12/2017 Publié	Variation	%
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en mDT)	175 456	198 591	198 591	(23 135)	(11,6%)
Nombre d'actions ordinaires	35 200 000	35 200 000	32 000 000	-	-
Nombre d'actions propres	-	93 359	84 872	(93 359)	(100,0%)
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	32 000 000	31 915 128	31 915 128	84 872	0,3%
Augmentation de capital	3 200 000	-	-	-	-
Actions gratuites	3 200 000	-	-	-	-
Date d'augmentation	25/05/2018	-	-	-	-
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	35 200 000	35 106 641	31 915 128	93 359	0,3%
Nombre d'actions moyen pondéré	35 200 000	35 106 641	31 915 128	93 359	0,3%
Bénéfices revenant aux actions propres	-	527	527	(527)	(100,0%)
Bénéfice par action de valeur nominale de 5 DT (en DT)	4,985	5,657	6,222	(0,672)	(11,9%)

5- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1- Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste a totalisé 1.311.015 mDT au 31/12/2018 contre 996.111 mDT au 31/12/2017. il se décompose comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
a- En faveur d'établissements bancaires	339 305	125 221	214 084	171,0%
Contre garanties	258 000	37 000	221 000	597,3%
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	81 305	83 221	(1 916)	(2,3%)
Cessions de créances	-	5 000	(5 000)	(100,0%)
b- En faveur de la clientèle	811 710	710 890	100 820	14,2%
Débiteurs par avals et acceptations	43 502	59 747	(16 245)	(27,2%)
Débiteurs par lettres de garanties	147 009	82 420	64 589	78,4%
Débiteurs par obligations cautionnées	30 854	27 275	3 579	13,1%
Débiteurs par cautions fiscales	52 963	54 109	(1 146)	(2,1%)
Débiteurs par cautions sur marchés publics	522 731	471 550	51 181	10,9%
Avals billets de trésorerie	14 050	15 300	(1 250)	(8,2%)
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	601	489	112	22,9%
c- En faveur de l'État	160 000	160 000	-	-
Créances budgétaires transférées par l'Etat	160 000	160 000	-	-
Total	1 311 015	996 111	314 904	31,6%

La ventilation des cautions, avals et autres garanties données par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
a- En faveur d'établissements bancaires	-	-	-	339 305	339 305
Contre garanties	-	-	-	258 000	258 000
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	-	-	-	81 305	81 305
b- En faveur de la clientèle	12 278	-	-	799 432	811 710
Débiteurs par avals et acceptations	-	-	-	43 502	43 502
Débiteurs par lettres de garanties	-	-	-	147 009	147 009
Débiteurs par obligations cautionnées	-	-	-	30 854	30 854
Débiteurs par cautions fiscales	-	-	-	52 963	52 963
Débiteurs par cautions sur marchés publics	12 278	-	-	510 453	522 731
Avals billets de trésorerie	-	-	-	14 050	14 050
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	-	-	-	601	601
c- En faveur de l'État	-	-	-	160 000	160 000
Créances budgétaires transférées par l'Etat (*)	-	-	-	160 000	160 000
Cautions, avals et autres garanties données	12 278	-	-	1 298 737	1 311 015

(*) En application des termes de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003, portant loi de finances pour l'année 2004, le Ministre des Finances et la BNA ont conclu, en date du 17 février 2004, une convention ayant pour objet le transfert de fonds budgétaires agricoles revenant à l'État et totalisant la somme de 160.000 mDT au profit de la BNA et la prise en charge par l'État des impayés échus depuis un an sur les crédits accordés sur ces fonds et rentrant dans le cadre de cette convention.

Les fonds convertis ont été utilisés par la Banque pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par l'activité à fin 2003, ce qui a conduit à la dé-comptabilisation des fonds en question pour un montant de 160.000 mDT en contrepartie de la constatation de provisions sur titres d'investissement et créances clientèle pour le même montant.

5.2- Crédits documentaires

Les crédits documentaires ont totalisé 699.462 mDT au 31/12/2018 contre 564.432mDT au 31/12/2017. La ventilation des crédits documentaires par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
Débiteurs par accreditifs export devises	137	-	-	555 787	555 924
Débiteurs par accreditifs import devises	-	-	-	143 538	143 538
Total	137	-	-	699 325	699 462

5.3- Actifs donnés en Garantie

Le refinancement auprès de la Banque centrale de Tunisie s'établit à 1.437.600 mDT au 31/12/2018 contre 803.000 mDT au 31/12/2017. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Titres de créances	869 750	481 000	388 750	80,8%
Bons du trésor	488 350	223 000	265 350	119,0%
Emprunt obligataire 2014	79 500	99 000	(19 500)	(19,7%)
Total	1 437 600	803 000	634 600	79,0%

5.4- Engagements de financement donnés

Cette rubrique comporte les crédits notifiés aux clients mais non encore débloqués. Elle se détaille comme suit:

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)	8 629	10 953	(2 324)	(21,2%)
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	8 629	10 953	(2 324)	(21,2%)
Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)	265 793	331 839	(66 046)	(19,9%)
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	265 793	331 839	(66 046)	(19,9%)
Crédits de gestion notifiés et non utilisés	134 830	163 825	(28 995)	(17,7%)
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	134 830	163 825	(28 995)	(17,7%)
Total	409 252	506 617	(97 365)	(19,2%)

La ventilation des engagements de financements donnés selon la nature de la relation se présente comme suit

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)	-	-	-	8 629	8 629
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	-	-	-	8 629	8 629
Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)	8 475	-	-	257 318	265 793
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	8 475	-	-	257 318	265 793
Crédits de gestion notifiés et non utilisés	-	-	-	134 830	134 830
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	-	-	-	134 830	134 830
Total	8 475	-	-	400 777	409 252

5.5- Engagements sur titres

Cette rubrique comporte les titres d'investissement souscrits non encore libérés. Elle se détaille comme suit :

	Montant souscrit (1)	Montant libéré (2)	Montant non libéré 2018 (1)-(2)	Montant non libéré 2017
SODIS SICAR	3 328	2 496	832	832
FCPR INTECH	4 000	2 000	2 000	2 000
MFC POLE	2 000	2 000	-	1 000
Total	9 328	6 496	2 832	3 832

5.6- Garanties reçues

Les Garanties reçues sont constituées au 31/12/2018 des éléments suivants :

	Actifs courants	Actifs classés	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Garanties reçues des banques	165 000	-	165 000	145 000	20 000	13,8%
Garanties reçues de l'État	1 531 265	358 730	1 889 995	1 330 026	559 969	42,1%
Fonds Budgétaires & Dotation	59 088	233 250	292 338	284 210	8 128	2,9%
SOTUGAR	13 768	21 465	35 233	31 550	3 683	11,7%
FNG	7 225	36 784	44 009	45 137	(1 128)	(2,5%)
FGIC	-	301	301	283	18	6,4%
FNE	-	468	468	412	56	13,6%
Garanties de l'État	1 451 184	66 462	1 517 646	968 434	549 212	56,7%
Garanties reçues de la clientèle	875 261	786 848	1 662 109	1 711 679	(49 570)	(2,9%)
Garanties Hypothécaires	632 335	763 929	1 396 264	1 467 274	(71 010)	(4,8%)
Garanties financières	242 926	22 919	265 845	244 405	21 440	8,8%
Total	2 571 527	1 145 577	3 717 104	3 186 705	530 399	16,6%

5.7- Engagements en devises

Les engagements donnés et reçus en devise arrêtés au 31/12/2018 se présentent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Opérations de change au comptant non encore dénouées		
Devises vendues à livrer (comptant)	(40 509)	(30 213)
Dinars achetés à recevoir (comptant)	23 600	22 038
Devises achetées à recevoir (comptant)	21 496	20 384
Dinars vendues à livrer (comptant)	(3 990)	(11 913)
Opérations de change à terme non encore dénouées		
Devises vendues à livrer (à terme)	(26 704)	(13 851)
Dinars achetés à recevoir (à terme)	27 191	12 824
Devises achetées à recevoir (à terme)	20 948	43 957
Dinars vendues à livrer (à terme)	(18 328)	(40 601)
Opérations de SWAP		
Dinars à livrer (SWAP)	(285 949)	(172 393)
Devise à livrer (SWAP)	(24 631)	(9 756)
Devise à recevoir (SWAP)	315 779	191 713

La BNA ne fait pas d'opérations de change à terme à des fins spéculatives et ne détient pas de titres à livrer résultant d'opérations de vente de titres dont la livraison effective est différée.

6- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

6.1- Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 850.802 mDT au 31/12/2018 contre 627.052 mDT au 31/12/2017, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 35,7%. Ils s'analysent comme suit :

	2018	2017	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	9 311	7 017	2 294	32,7%
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	3 428	3 455	(27)	(0,8%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	1 173	233	940	403,4%
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	4 341	3 266	1 075	32,9%
Gains / Report sur opérations de SWAP	369	63	306	485,7%
Opérations avec la clientèle	815 301	595 404	219 897	36,9%
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	168 149	128 777	39 372	30,6%
Intérêts sur crédits à la clientèle	647 152	466 627	180 525	38,7%
Autres intérêts et revenus assimilés	26 190	24 631	1 559	6,3%
Total	850 802	627 052	223 750	35,7%

6.2- Commissions perçues

Les commissions perçues par la banque ont totalisé 110.272 mDT au 31/12/2018 contre 87.556 mDT au 31/12/2017. Elles se décomposent comme suit :

	2018	2017	Variation	%
Commissions en produits sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	62 735	47 631	15 104	31,7%
Commissions en produits sur opérations monétiques	5 864	4 655	1 209	26,0%
Commissions en produits sur opérations de change	947	812	135	16,6%
Commissions en produits sur opérations de commerce extérieur	3 149	2 869	280	9,8%
Commissions en produits sur location de coffres forts	20	34	(14)	(41,2%)
Commissions en produits d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	17 944	15 317	2 627	17,2%
Commissions en produits de gestion des fonds budgétaires & ressources extérieures	2 464	2 137	327	15,3%
Commissions en produits sur avals billets de trésorerie	241	219	22	10,0%
Commissions en produits diverses	16 908	13 882	3 026	21,8%
Total	110 272	87 556	22 716	25,9%

6.3- Gain sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 27.246 mDT au 31/12/2018 contre 21.150 mDT au 31/12/2017 soit une augmentation de 6.096 mDT. Ils se détaillent comme suit :

	2018	2017	Variation	%
Gains nets sur titres de transaction	6 180	1 144	5 036	440,2%
Intérêts nets sur bons de trésor	6 180	1 144	5 036	440,2%
Gains (pertes) nets sur titres de placement	55	(205)	260	126,8%
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	132	91	41	45,1%
Pertes sur titres de placement	(6)	(5)	(1)	(20,0%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(89)	(301)	212	70,4%
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	18	10	8	80,0%
Gains nets sur opérations de change	21 011	20 211	800	4,0%
Résultat sur opérations de change	12 863	12 920	(57)	(0,4%)
Commissions sur change manuel	8 148	7 291	857	11,8%
Total	27 246	21 150	6 096	28,8%

6.4- Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 86.698 mDT au 31/12/2018 contre 77.036 mDT au 31/12/2017, soit une augmentation de 12,5%. Ils se détaillent comme suit :

	2018	2017	Variation	Variation
Intérêts nets sur Bons de Trésor d'investissement	59 332	49 291	10 041	20,4%
Revenus des titres de participation Entreprise liée	1 009	1 497	(488)	(32,6%)
Revenus des titres de participation Entreprise associée	1 778	1 778	-	-
Revenus des titres de participation Autres	3 973	7 210	(3 237)	(44,9%)
Revenus des obligations	13 767	14 919	(1 152)	(7,7%)
Revenus des fonds gérés	6 839	2 341	4 498	192,1%
Total	86 698	77 036	9 662	12,5%

6.5- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 518.398 mDT au 31/12/2018 contre 365.239 mDT au 31/12/2017, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 41,9%. Ils s'analysent comme suit :

	2018	2017	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(138 025)	(62 272)	(75 753)	(121,6%)
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	(116 790)	(55 787)	(61 003)	(109,3%)
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	(2 673)	(2 128)	(545)	(25,6%)
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	(80)	(55)	(25)	(45,5%)
Perte / Deport sur opérations de SWAP	(18 482)	(4 302)	(14 180)	(329,6%)
Opérations avec la clientèle	(356 925)	(288 238)	(68 687)	(23,8%)
Intérêts sur comptes à vue	(24 172)	(13 599)	(10 573)	(77,7%)
Intérêts sur comptes d'épargne	(129 109)	(98 392)	(30 717)	(31,2%)
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	(203 644)	(176 247)	(27 397)	(15,5%)
Charges sur emprunts et ressources spéciales	(22 904)	(14 381)	(8 523)	(59,3%)
Autres intérêts et charges assimilés	(544)	(348)	(196)	(56,3%)
Total	(518 398)	(365 239)	(153 159)	(41,9%)

6.6- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 82.773 mDT au 31/12/2018 contre 80.505 mDT au 31/12/2017, soit une diminution de 2.268 mDT. Il s'analyse comme suit :

	2018	2017	Variation	%
Dotations aux provisions sur engagements de la clientèle	(101 518)	(57 954)	(43 564)	(75,2%)
Dotations aux provisions pour créances douteuses individuelles	(76 583)	(78 138)	1 555	2,0%
Dotations aux provisions additionnelles	(61 318)	(76 510)	15 192	19,9%
Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	(28 672)	(12 706)	(15 966)	(125,7%)
Reprises de provisions pour créances douteuses	50 647	112 449	(61 802)	(55,0%)
Reprise de provisions additionnelles	11 016	8 044	2 972	36,9%
Reprises provisions sur créances cédées à SOFINREC	90 395	122 557	(32 162)	(26,2%)
Créances cédées à SOFINREC et passées en perte	(106 006)	(133 842)	27 836	20,8%
Autres créances passées en pertes	(7 758)	(9 964)	2 206	22,1%
Sommes recouvrées au titre des créances passées en perte	18	58	(40)	(69,0%)
Reprises d'agios réservés sur créances cédées	20 236	10 098	10 138	100,4%
Reprises provisions sur engagements par signature	6 507	-	6 507	-
Dotation nette pour risques et charges	18 745	(22 551)	41 296	183,1%
Dotations aux provisions pour risques et charges	(8 023)	(24 582)	16 559	67,4%
Reprises de provisions pour risques et charges	26 768	2 031	24 737	1218,0%
Total	(82 773)	(80 505)	(2 268)	(2,8%)

6.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste a totalisé un gain de 16.244 mDT au 31/12/2018 contre un gain de 90.470 mDT au 31/12/2017. Il se détaille comme suit :

	2018	2017	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(12 806)	(3 345)	(9 461)	(282,8%)
Dotations aux provisions pour fonds gérés	(10 616)	(5 013)	(5 603)	(111,8%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des participations dans les FCP	(2 286)	(198)	(2 088)	(1054,5%)
Reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	113	1 116	(1 003)	(89,9%)
Reprises de provisions pour fonds gérés	2 352	2 004	348	17,4%
Plus-values de cession sur titres d'investissement	39 487	95 906	(56 419)	(58,8%)
Total	16 244	90 470	(74 226)	(82,0%)

Suivant l'autorisation du conseil d'administration du 19/02/2015 et de la CAREPP du 06/08/2015, la BNA a procédé courant l'exercice 2018 à la cession en bourse de 1.700.000 actions SFBT pour une valeur totale de 34.336 mDT. Cette opération a généré une plus-value de 33.268 mDT.

6.8- Frais de personnel

Les frais de personnel se sont élevés à 196.387 mDT au 31/12/2018 contre 179.347 mDT au 31/12/2017, soit une augmentation de 17.040 mDT. Ils se détaillent comme suit :

	2018	2017	Variation	%
Salaires	(133 458)	(124 004)	(9 454)	(7,6%)
Charges sociales et fiscales	(40 628)	(37 206)	(3 422)	(9,2%)
Autres charges du personnel	(12 602)	(9 295)	(3 307)	(35,6%)
Charges sur assurance IDR	(8 044)	(6 677)	(1 367)	(20,5%)
Charges sur assurance Epargne collective	(1 655)	(2 165)	510	23,6%
Total	(196 387)	(179 347)	(17 040)	(9,5%)

6.9- Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 60.536 mDT au 31/12/2018 contre 35.110 mDT au 31/12/2017, soit une augmentation de 72,4%. Elles se détaillent comme suit :

	2018	2017	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(57 411)	(31 757)	(25 654)	80,8%
Loyers et charges locatives	(2 191)	(2 450)	259	10,6%
Entretiens et réparations (confiés à des tiers)	(5 742)	(4 953)	(789)	(15,9%)
Primes d'assurances	(969)	(748)	(221)	(29,5%)
Impôts et taxes	(2 862)	(2 367)	(495)	(20,9%)
Fournitures de bureau	(1 522)	(1 868)	346	18,5%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(1 688)	(1 430)	(258)	(18,0%)
Missions et réceptions	(1 137)	(660)	(477)	(72,3%)
Dons et cotisations	(208)	(193)	(15)	(7,8%)
Jetons de présence	(405)	(349)	(56)	(16,0%)
Affranchissements, téléphone, Télégramme et Telex	(2 600)	(4 480)	1 880	42,0%
Travaux exécutés par des tiers	(3 116)	(2 054)	(1 062)	(51,7%)
Fournitures faites à la banque (électricité, eau et gaz)	(2 258)	(2 098)	(160)	(7,6%)
Frais de publicité	(2 552)	(2 379)	(173)	(7,3%)
Transports et déplacements	(3 997)	(3 589)	(408)	(11,4%)
Participation au budget de l'APTBEF	(314)	(288)	(26)	(9,0%)
Documentation centrale	(905)	(817)	(88)	(10,8%)
Frais de contrôle médical	(85)	(101)	16	15,8%
Frais de formation et d'inscription	(716)	(933)	217	23,3%
Contribution au fonds de garantie bancaire	(23 137)	-	(23 137)	-
Contribution sociale de solidarité	(1 007)	-	(1 007)	-
Autres charges d'exploitation bancaire	(3 125)	(3 353)	228	6,8%
Total	(60 536)	(35 110)	(25 426)	(72,4%)

6.10- Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires

Les soldes en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires présentent une perte de 7.233 mDT au 31/12/2018 contre une perte de 43 mDT au 31/12/2017. Ils se détaillent comme suit :

	2018	2017	Variation	%
Profits (pertes) exceptionnels(es) (*)	6 055	18	6 037	33538,9%
Pertes et profits sur opérations d'arbitrage rejets monétiques	(48)	58	(106)	(182,8%)
Déficits de caisse	(14)	(13)	(1)	(7,7%)
Redressement fiscal	(13 226)	(106)	(13 120)	(12377,4%)
Total	(7 233)	(43)	(7 190)	(16720,9%)

(*) Les profits exceptionnels comprennent l'apurement d'un passif non justifié et non régularisé et figurant dans les comptes de la banque depuis plus que 10 ans pour un montant de 7.081 mDT.

6.11- Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat se compose uniquement de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et ne tient pas compte des actifs et passifs d'impôt différé (non intégrés au bilan).

	2018
Résultat net	175 456
Réintégrations	269 006
Impôt sur les sociétés	35 259
Taxe conjoncturelle	4 030
Contribution solidarité sociale	1 007
Amendes et pénalités	1 662
Dons et subvention non déductibles	-
Charges diverses non déductibles	8 104
Timbres de voyage	-
Subvention amicale BNA	4 694
Provisions pour risques divers	8 023
Provisions pour titres de placement	89
Provisions pour dépréciation des titres de participation	12 806
Provisions pour dépréciation des titres fonds gérés	10 617
Provisions pour dépréciation des titres FCP	2 286
Provisions collectives sur créances non classées	28 672
Provisions pour créances douteuses	137 901
Perte sur titres de participation	-
Créances abandonnées	632
Pertes non déductibles	13 223
Déductions	41 939
Reprise de provisions pour risques et charges	26 767
Reprise de provisions additionnelles 2012 & antérieures	3 230
Reprise de provisions pour fonds gérés	2 214
Reprise de provisions pour dépréciation des titres	109
Produits non imposables	7 271
Reprise de provisions relatives à l'exercice 2017	887
Reprise de provisions initialement taxées	1 461
Résultat corrigé avant déduction de provisions	402 523
Provisions déductibles sur titres cotés (placement)	90
Provisions déductibles sur titres cotés (participation)	11 692
Provisions déductibles sur titres cotés (fonds gérés)	6 079
Provisions pour créances douteuses	137 901
Provisions collectives sur créances non classées	28 672
Résultat corrigé après déduction de provisions	218 089
Dividendes sur titres de participations	6 888
Dividendes et plus-values sur fonds gérés	3 192
Plus-values sur titres SFBT	33 268
Plus-values sur fonds gérés titres cotés en bourse	-
Résultat fiscal	174 741
Dégrèvements fiscaux	74 000
Résultat imposable	100 741
Impôt sur les sociétés	35 259
Contribution conjoncturelle	5 037

7- NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

7.1- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2018, un flux de trésorerie net négatif de 310.042 mDT s'expliquant principalement comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 450.514 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les prêts et avances à la clientèle nettes des remboursements ont dégagé un flux net négatif de 627.912 mDT
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 170.159 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux créditeurs divers ont atteint 224.914 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 44.846 mDT.

7.2- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours de l'exercice 2018 un flux de trésorerie net négatif de 51.554 mDT s'expliquant comme suit :

- Les intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement de 84.548 mDT ;
- Les acquisitions nettes sur portefeuille investissement de 109.149 mDT ;
- Les acquisitions nettes des immobilisations de 26.953 mDT ;

7.3- Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2018, un flux de trésorerie net positif de 114.197 mDT provenant essentiellement de :

- L'émission d'emprunt pour le montant de 100.000 mDT ;
- Le remboursement d'emprunt pour le montant de 19.463 mDT ;
- Une augmentation des ressources spéciales pour le montant de 32.175 mDT ;
- Le versement de dividendes prescrits pour le montant de 32 mDT ;

7.4- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisses, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et les Placements inférieurs à 3 mois composés par les Bons de Trésor de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 1.207.947 mDT au 31/12/2018 contre aussi un solde négatif de 960.548 mDT au 31/12/2017. Elles se décomposent comme suit à la fin de l'exercice 2018 :

	solde au 31/12/2018	solde au 31/12/2017	Variation	%
Liquidités en dinars tunisiens :	105 089	106 889	(1 800)	(1,7%)
- Avoirs en caisse en dinars	45 593	42 436	3 157	7,4%
- Avoirs auprès de la BCT en dinars	6 204	6 499	(295)	(4,5%)
- Avoirs en CCP	203	554	(351)	(63,4%)
- Mouvements IBS	10 739	10 730	9	0,1%
- Correspondants débiteurs en dinars	55 319	56 157	(838)	(1,5%)
- Correspondants créditeurs en dinars	(12 969)	(9 487)	(3 482)	(36,7%)
Liquidités en devises :	251 359	118 465	132 894	112,2%
- Caisse en devises	12 950	8 942	4 008	44,8%
- Avoirs à la BCT en devises	211 533	68 323	143 210	209,6%
- Correspondants débiteurs en devises	26 876	41 200	(14 324)	(34,8%)
Emprunts en dinars	(1 451 306)	(894 304)	(557 002)	(62,3%)
Emprunts en devises	(114 829)	(293 978)	179 149	60,9%
Placements inférieurs à 3 mois	1 740	2 380	(640)	(26,9%)
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2018	(1 207 947)	(960 548)	(247 399)	(25,8%)

8- Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 06/03/2019 a décidé l'augmentation du capital social de la banque d'un montant de 144.000 mDT par l'émission de 28.160.000 actions nouvelles et l'attribution simultanée de 640.000 actions gratuites consécutivement à une incorporation de réserves. Cette augmentation portera le capital social de la banque de 176.000 mDT à 320.000 mDT.

9- Note sur les opérations avec les parties liées

1- La BNA a émis un emprunt obligataire subordonné en 2018 pour un montant global de 100 millions de dinars détaillé comme suit :

1.1- Un emprunt obligataire subordonné « BNA 2018-1 » émis avec recours à l'appel public à l'épargne d'un montant de 100 millions de dinars ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	8,25% et /ou TMM + 2%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
B	7 ans dont deux années de grâce	8,50% et /ou TMM + 2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

1.2- La BNA capitaux a été chargée de préparer le dossier administratif de l'emprunt obligataire subordonné émis en 2018, ainsi la BNA a constaté à ce titre en charge de l'exercice une commission de placement de 273 mDT hors taxes.

1.3- Les montants souscrits par les filiales et entreprises associées ainsi que les intérêts générés par cet emprunt en 2018 se détaillent comme suit :

Société	Montant souscrit à l'EO BNA sub2018-1	Intérêts 2018
SICAR INVEST	9 000	411
Placement Obligataire Sicav	10 000	422
TUNIS-RE	2 000	79
ASSURANCE "AMI"	5 000	177
SICAF PARTICIPATIONS BNA	500	28
Total	26 500	1 116

1.4- La caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à l'emprunt obligataire subordonné BNA 2018-1. Le montant souscrit s'élève à 4.000 mDT et les intérêts supportés par la BNA au titre de l'exercice 2018, sont de l'ordre de 167 mDT

2- L'encours des montants souscrits par la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, aux emprunts obligataires émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016 et 2017 se détaillent comme suit (en mDT) :

Emprunts	BNA Sub 2009	BNA Sub 2016	BNA Sub 2017-02	Total
Encours au 31/12/2018	666	4 000	3 200	7 866
Intérêts 2018	45	331	270	646

3- La BNA a cédé à la société SOFINREC, filiale de la BNA, deux lots de créances compromises pour un montant de 5.000 mDT. Ils se détaillent comme suit :

	Total des créances cédées	Montant intérêt	Rep. de prov. agios et int. réservés
Lot 1	34 805	1 821	35 322
Lot 2	76 202	8 785	75 309
Total	111 007	10 606	110 631

4- L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, courant 2018, par les filiales et entreprises associées de la BNA totalisent, au 31 décembre 2018, un montant de 169.298 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	Encours au 31/12/2018
Assurance "AMI"	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	56 000
TUNIS RE	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	32 400
TUNIS RE	Certificat de dépôt	ENTREPRISE ASSOCIEE	35 000
Placement Obligataire "SICAV"	Certificat de dépôt	FILIALE	14 500
Placement Obligataire "SICAV"	Compte de Placement	FILIALE	21 462
SICAV BNA	Compte de Placement	FILIALE	536
SOIVM SICAF	Compte de Placement	FILIALE	1 900
SOFINREC	Compte de Placement	FILIALE	500
SOFINREC	Certificat de dépôt	FILIALE	500
SICARINVEST	Certificat de dépôt	FILIALE	3 000
BNACAPITAUX	Compte de Placement	FILIALE	3 500
Total			169 298

5- L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits par les administrateurs de la BNA totalisent, au 31 décembre 2018, un montant de 19.200 mDT réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Souscriptio n	d'échéance	Encours	Taux
CTAMA	Compte à Terme	30/12/2016	29/12/2021	10 000	7,23%
CTAMA	Compte de Placement	11/01/2017	05/01/2019	250	7,56%
CTAMA	Compte de Placement	12/05/2017	30/04/2019	8 000	8,05%
CTAMA	Compte de Placement	23/01/2017	12/01/2019	200	7,56%
CTAMA	Compte de Placement	25/01/2017	19/01/2019	500	7,56%
CTAMA	Compte de Placement	04/04/2017	30/03/2019	250	7,59%
Total				19 200	

6- La BNA a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances est de 90.443 mDT. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA et l'État tunisien en date du 24 mai 2017.

7- La BNA a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2018 à 228.614 mDT.

8- La BNA a conclu avec l'État Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133 millions de dinars, ont été transférées à la BNA (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention). Conformément à cette convention, la BNA a inscrit cette dotation parmi ses capitaux propres. Par ailleurs, la BNA est tenue de restituer les sommes transférées dès lors que son équilibre financier est rétabli.

9- La BNA a conclu avec l'État Tunisien, en date du 17 février 2004, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 160 millions de dinars, ont été transférées à la BNA (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention). Conformément à cette convention, la BNA a inscrit cette dotation parmi ses engagements hors bilan sous la rubrique "Cautions, Avals et autres garanties données". Par ailleurs, la BNA est tenue de restituer les sommes transférées dès lors que son équilibre financier sera rétabli.

10- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation relative à l'année 2018 s'élève à 3.744 mille dinars.

11- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la banque au titre de l'année 2018 s'élève à 3.289 mille dinars.

12- La BNA a signé avec la société «SIP-SICAR» (Filiale de la BNA absorbée par la SICAR INVEST en 2017) trois conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2018	Provisions	Encours net au 31/12/2018
Fonds gérés SIP SICAR 1	2010	1500	1500	(493)	1 007
Fonds gérés SIP SICAR 2	2011	2500	2500	(328)	2 172
Fonds gérés SIP SICAR 3	2012	6000	6000	(790)	5 210
Fonds gérés SIP SICAR 5	2014	4000	4000		4 000
Fonds gérés SIP SICAR 6	2015	9000	9000	(4 571)	4 429
Total		23 000	23 000	(6 182)	16 818

13- La BNA a signé avec sa filiale SICAR-INVEST, un avenant à la convention de gestion de fonds à capital risque. Au titre de cette convention, la BNA a confié à sa filiale la gestion d'une enveloppe entièrement libérée par tranche d'un montant de 204.957 mDT. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2018	Provisions	Encours net au 31/12/2018
Fonds géré 1	1997	4 500	1 410	(1 378)	32
Fonds géré 2	1997	2 057	904	(538)	366
Fonds géré 3	1998	5 550	353	(30)	323
Fonds géré 4	1999	7 350	4 437	(4 054)	383
Fonds géré 5	2000	7 000	3 054	(2 611)	443
Fonds géré 6	2001	7 000	2 558	(1 744)	814
Fonds géré 7	1997	5 000	2 603	(1 237)	1 366
Fonds géré 8	2003	3 500	1 853	(876)	977
Fonds géré 9	2003	1 500	1 006	(410)	596
Fonds géré 10	2005	5 000	2 037	(1 832)	205
Fonds géré 11	2007	2 500	869	(667)	202
Fonds géré 12	2008	8 500	7 966	(3 605)	4 361
Fonds géré 13	2009	20 000	19 110	(7 475)	11 635
Fonds géré 14	2010	15 000	14 729	(1 753)	12 976
Fonds géré 15	2011	10 000	8 700	(1 524)	7 176
Fonds géré 16	2012	8 400	8 400	(653)	7 747
Fonds géré 16- bis	2012	5 600	5 600	(228)	5 372
Fonds géré 18	2014	6 000	6 000	(52)	5 948
Fonds géré 19	2015	7 000	7 000	(603)	6 397

Fonds géré 20	2016	2 000	2 000	(200)	1 800
Fonds géré 21	2016	3 000	3 000	-	3 000
Fonds géré 20 Bis	2016	8 500	8 500	(490)	8 010
Fonds géré 22	2017	20 000	20 000	-	20 000
Fonds géré 22 Bis	2017	20 000	20 000	-	20 000
Fonds géré 22 TER	2017	20 000	20 000	-	20 000
Total		204 957	172 089	(31 960)	140 129

Les conditions de rémunération de la SICAR-INVEST, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit:

- Commission de gestion annuelle de 0,5% décomptée sur l'encours des fonds confiés ;
- Commission de recouvrement de 2,5%;
- Commission de rendement de 5% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values de l'activité capital risque et autres produits liés.

Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2017 payées par la BNA à la SICAR INVEST, au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à 777 mDT hors taxes. Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2018 s'élèvent à 1.362mDT hors taxes.

14- La BNA a signé avec SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2018	Provisions	Encours net au 31/12/2018
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	450	(450)	0
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450	450	(450)	0
Total		900	900	(900)	0

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% décomptée sur les actifs nets du fonds avec un minimum de 4.500 dinars par fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis par fonds. ;
- Commission de rendement de 10% calculée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;

Les commissions de gestion revenant à SODINO au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 10 mDT hors taxes.

15- En vertu de conventions conclues avec la SICAV BNA, la SICAV Placement Obligataire et la BNA capitaux, la BNA assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour ces OPCVM.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV Placement Obligataire. La commission relative à l'exercice 2018 s'élève à 512.066 dinars hors taxes ;
- 0,2% du montant de l'actif net du FCP Sécurité. La commission relative à l'exercice 2018 s'élève à 121.798 dinars hors taxes ;
- 0,1% du montant de l'actif net du FCP Confiance et du FCP Progrès. La commission relative à l'exercice 2018 s'élève 1.545 dinars hors taxes ;
- 1.000 dinars hors taxes, commission fixe versée annuellement par la SICAV BNA.

16- En vertu de la convention conclue avec la BNA capitaux, cette dernière assure :

- La tenue du registre des actionnaires et autres services annexes. La BNA capitaux perçoit une rétribution forfaitaire de 30.000 dinars hors taxes par année.

- La gestion du portefeuille pour le compte de la BNA. La BNA capitaux perçoit, à ce titre :

*une commission de 0,4% du montant de chaque transaction boursière

*une commission de 0,2% du montant de chaque coupon encaissé.

*des frais de tenue de compte de 0,075% du montant du portefeuille des valeurs mobilières mouvementées avec un maximum de 2.500 dinars par valeur.

La BNA a payé en hors taxes, au cours de l'exercice 2018 un montant de 11mDT pour la commission sur encaissement coupon, un montant de 137mDT pour la commission de courtage et un montant de 15mDT pour la commission de tenue de compte.

17- La BNA loue à ses filiales, BNA Capitaux et Société Tunisie Informatique Services «TIS », certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location de ses locaux se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date de début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	Loyer HT 2018 en Dinars
BNA CAPITAUX-MARSA	7 200 (hors taxes)	15/12/2013	5%	Deuxième année de la location	8 770
BNA CAPITAUX-SOUSSE	4 800 (hors taxes)	01/04/2008	5%	Deuxième année de la location	7 725
BNA CAPITAUX-SFAX	4 200 (hors taxes)	01/07/2007	5%	Deuxième année de la location	7 013
BNA CAPITAUX-BEN AROUS	3 600 (hors taxes)	01/07/2010	5%	Deuxième année de la location	5 192
Tunisie Informatique Services TIS	14 400 (TTC)	01/01/2011	5% (tous les deux ans)	01/01/2014	14 126
Total					42 826

18- La société Tunisie Informatique Services « TIS », assure la maintenance du matériel informatique de la BNA. Au cours de l'exercice 2018, la rémunération facturée par « TIS » au titre de cette opération s'élève à 825 mDT. Le montant des autres prestations services réalisés par la TIS durant l'exercice 2018 s'élève à 834 mDT.

19- Les achats de matériel informatique effectués par la BNA, courant l'exercice 2018, auprès de sa filiale la société Tunisie Informatique Services « TIS » ont totalisé la somme de 4.018 mDT (y compris les logiciels).

20- La BNA a signé avec sa filiale la société Tunisie Informatique Services « TIS », en 2018, des contrats de marché d'acquisition de matériel informatique, objet des appels d'offres N° 03/2018, 12/2018 et 13/2018.

21- L'encours des montants souscrits par les filiales et entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016 et 2017, ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se détaillent au 31/12/2018 comme suit:

Société	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2017-01	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	Intérêts 2018
SIACR INVEST	2 000	-	600	-	325
Placement Obligataire SICAV	-	4 000	-	1 998	441
TUNIS-RE	4 000	2 000	3 000	400	581
AMI	4 000	400	4 800	400	962
AGROSERVICES	-	40	-	-	3
Total	10 000	6 440	8 400	2 798	2 312

22- La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018 :

22.1 Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds dans le cadre de la prorogation ainsi que la valorisation de leurs portefeuilles au 31/12/2018 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2018
TUNIS-RE	6 000	6 026
ASSURANCE "AMI"	8 000	8 034
Total	14 000	14 060

22.2 La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à ce fonds dans le cadre de sa prorogation. Les montants souscrits à ce fonds ainsi que la valorisation de leur portefeuille au 31/12/2018 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2018
CTAMA	2 000	2 009
Total	2 000	2 009

23- Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et les entreprises associées de la BNA ainsi que les commissions et intérêts y afférents se détaillent, au 31/12/2018, comme suit :

	Solde au 31/12/2018		Intérêts de l'exercice 2018	
	Débiteur	Créditeur	Encaissés	Servis
Partie liée				
SIMPAR	-	369	302	-
SIVIA	1 300	241	311	-
ESSOUKNA	291	1 810	44	-
AGRO-SERVICES	-	246	7	-
TIS	-	23	30	-
BNA CAPITAUX	6	1 826	-	83
LES ŒILLETES	298	0	230	-
SOFINREC	157	19	537	-
POS	-	221	-	45
SOGEST	436	0	39	-
EL MEDINA	750	27	118	-
SICAR INVEST	-	4 701	-	40
SOIVM SICAF	-	10	0	-
SICAV BNA	-	13	-	1
SICAF PARTICIPATIONS BNA	-	11	0	-
SODET SUD	-	19	0	-
TUNIS-RE	-	369	-	35
ZIED	-	0	0	-
AMI	-	1 323	-	29
GENERALE DES VENTES	-	7	0	-

24- Les concours bancaires accordés par la BNA à ses filiales et à ses entreprises associées, totalisent, au 31/12/2018, un montant de 171.957 mDT, réparti comme suit :

Société	Encours
SIMPAR	43 022
LES CÉILLETS	13 574
ESSOUKNA	34 567
SIVIA	27 052
EL MADINA	30 201
SODET SUD	2 003
SOFINREC	20 223
GEVE	1 304
TIS	11
Total	171 957

25- Les rémunérations servies par la BNA, au cours de l'exercice 2018, aux membres des organes de gestion sont détaillées comme suit :

Nature de la Rémunération	Montants servis en 2018
Jetons de présence (CA)	164
CPAI	38
Comité des rémunérations et des nominations	4
Comité interne des Marchés	24
Comité des Risques	55
Total	285

*Rapport Général des
Commissaires aux Comptes
Sur Les Etats Financiers*



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

*Mesdames, Messieurs les actionnaires
de la Banque Nationale Agricole-BNA-*

I- Rapport sur l'audit des états financiers

1- Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier lors de votre assemblée générale ordinaire du 29 juin 2016, nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Banque Nationale Agricole « BNA »** (la « Banque ») qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2018, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **1 152 077 KDT** y compris le résultat bénéficiaire net de l'exercice s'élevant à **175 456 KDT**

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie, conformément au système comptable des entreprises

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

3-1-Prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits

Point clé d'audit :

Au 31 décembre 2018, les intérêts et revenus assimilés et les commissions portées au niveau du résultat, totalisent 961 074 KDT (soit 89.40% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts et revenus assimilés ainsi que les commissions sont décrites au niveau de la note aux états financiers 3.1.4 « Comptabilisation des revenus afférents aux créances clients ».

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la banque, nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits constitue un point clé d'audit en raison du volume important des transactions et de l'importance de cette rubrique par rapport au total des produits d'exploitation bancaire.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, des processus et des contrôles mis en place par la banque en vue de la reconnaissance et la comptabilisation des revenus
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- La fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers

3-2-Classification des créances et estimation des provisions

Point clé d'audit :

Au 31 décembre 2018, les créances s'élèvent à 10 726 677KDT, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 958 781KDT et les intérêts et agios réservés ont atteint 508 818KDT.

Comme indiqué dans la note aux états financiers 3.1 « La comptabilisation des engagements et des revenus y afférents », la banque procède à la classification, l'évaluation des engagements et la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes soient remplis.

Compte tenu de l'exposition de la Banque au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la Banque, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la Banque repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi poursuivi la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par la Banque en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle à base individuelle, collective et additionnelle, en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par la Banque.

3-3-Comptabilisation du portefeuille-titres d'investissement

Point clé d'audit :

Le portefeuille-titres d'investissement de la Banque totalise 1 538 342 KDT au 31/12/2018 et représente un poste important du bilan (13% du total des actifs).

Comme indiqué dans la note aux états financiers 3.2.2 « *Portefeuille- titres d'investissement et revenus y afférents* », les titres d'investissement sont comptabilisés à la date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur comptable des titres à leur juste valeur pour les titres non cotés, et à la valeur de marché pour les titres cotés. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

L'estimation de la juste valeur de ces titres requiert l'exercice d'un jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon la nature des titres concernés, éléments qui diffèrent selon le cas (pour certaines entités, les capitaux propres éventuellement corrigés et, pour d'autres entités, le cours moyens en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente).

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres d'investissement, les créances y rattachées et les provisions pour dépréciation constituent un point clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ces risques

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des justes valeurs des titres d'investissement, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier les cours de bourse utilisés pour l'évaluation des titres cotés ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- Vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction soit fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés, ayant servi de base pour la constatation des provisions pour dépréciations requises ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres d'investissement.

4- Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimé, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

4-1. Les créances consolidées, garanties ou prises en charge par l'État, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, en application des articles 24 et 25 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998 et de l'article 3 de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999, présentent une valeur comptable de 81 072 KDT au 31 décembre 2018.

La moins-value subie par la BNA et correspondant à la différence entre le solde comptable de ces créances et le montant actualisé au taux d'intérêt prévalant sur le marché des encaissements futurs au titre de ces créances conformément aux dispositions du paragraphe 7 de la norme comptable tunisienne n°3 relative aux revenus et le paragraphe AG 64 de la norme comptable internationale IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, n'a pas été constatée pour l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2018. (Se référer à la Note 4.3.5 des états financiers)

4-2. Parmi les fonds propres de la BNA figure une dotation de l'État d'un montant de 133 000 KDT, constituée en application de la loi n°94-30 du 21 février 1994 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la BNA. Cette éventualité de restitution s'applique également aux fonds budgétaires agricoles revenant à l'État pour un montant de 160 000 KDT, qui ont été décomptabilisés par la BNA en vertu de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003 pour compenser l'insuffisance de provision dégagee par son activité à la fin de l'année 2003.

En application des alinéas 2 et 3 de l'article 28 de la loi 2018-56 portant loi de finances de 2019, une partie des deux conventions qui s'élève à 170 872 KDT (90 277 KDT relatif à la convention de 133 000 KDT et 80 595 KDT relatif à la convention de 160 000 KDT) est rendue exigible sans délais en vue de permettre à l'Etat de libérer par compensation de créances certaines, échues et dont le montant est connu, toute souscription à une augmentation de capital de la BNA

A la date du présent rapport, l'équilibre financier de la BNA, dont les conditions sont définies dans les conventions établies entre l'Etat tunisien et la banque, n'est pas encore atteint. En conséquence, l'éventualité de restitution du reliquat de ces montants ne pourrait pas être retenue au 31 décembre 2018.

5- Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la banque dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectué, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

7- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des

textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1- Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la banque.

2- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

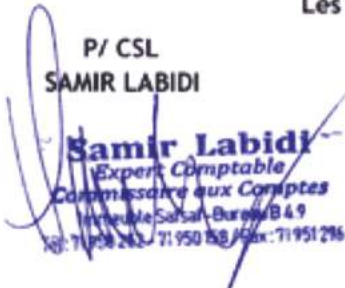
En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 10/04/2019

Les Co-commissaires aux comptes

P/ CSL
SAMIR LABIDI

Samir Labidi
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre du 1er Bureau B 4 9
Tél: 71 951 216 / 71 950 88 / Fax: 71 951 216

P/ ICCA
ANIS SMAOUI



*Rapport Spécial des
Commissaires aux
Comptes Sur Les Etats
Financiers*



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Banque Nationale Agricole-BNA-

En application des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice 2018.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

1. La BNA a émis par appel public à l'épargne un emprunt obligataire subordonné en 2018 pour un montant global de 100 000 KDT ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêts	Amortissement
A	5 ans	8,25% et/ou TMM + 2,00%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont deux années de grâce	8,50% et/ou TMM + 2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

2. Les montants souscrits par les filiales et entreprises associées de la BNA ainsi que les intérêts générés par cet emprunt en 2018 se détaillent comme suit :

<i>(enKDT)</i>		
Société	Montant souscrit à l'EO BNA sub 2018	Intérêts 2018
SICAR INVEST	9 000	411
Placement Obligataire Sicav	10 000	422
TUNIS-RE	2 000	79
ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD "AMI"	5000	177
SICAF PARTICIPATION BNA	500	28
Total en Dinars	26 500	1 116

3. La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles CTAMA, administrateur de la BNA, a souscrit à l'emprunt obligataire subordonné BNA 2018. Le montant souscrit s'élève à 4 000 KDT. Les intérêts supportés par la BNA au titre de l'exercice 2018 sont de l'ordre de 167 KDT.
4. La BNA capitaux a été chargée de préparer le dossier administratif de l'emprunt obligataire subordonné émis en 2018, ainsi la BNA a constaté en charge de l'exercice une commission de placement de 273 KDT hors taxes à ce titre.
5. Par les deux conventions signées respectivement le 10 Juillet 2018 (lot1) et le 20 Décembre 2018 (lot2), la BNA a cédé, au dinar symbolique, à la société SOFINREC (filiale de la BNA) deux lots de créances compromises détaillés comme suit :

(En KDT)

	Total des créances cédées	Montant des intérêts	Reprises de provisions, agios et intérêts réservés
LOT 1	34 805	1 821	35 322
LOT 2	76 202	8 785	75 309
Total	111 007	10 606	110 631

6. La société Tunisie Informatique Services « TIS » assure la maintenance du matériel informatique de la BNA .au cours de l'exercice 2018, la rémunération facturée par « TIS » au titre de cette opération s'élève à 825 KDT. Le montant des autres prestations de services réalisées par la « TIS » durant l'exercice 2018 s'élève à 834 KDT.
7. Les achats de matériels informatiques et logiciels effectués par la BNA, courant l'exercice 2018, auprès de sa filiale la société Tunisie Informatique Services « TIS » ont totalisé la somme de 4 018 KDT.
8. L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, courant 2018, par les filiales et entreprises associées de la BNA totalisent au 31 décembre 2018 un montant de 154 798 KDT, réparti comme suit :

(En KDT)

Relation	Nature	Date de souscription	Date d'échéance	Encours 31/12/2018	Taux d'intérêt
ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD "AMI"	Compte de Placement	10/07/2018	08/07/2019	1 000	9,97%
ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD "AMI"	Compte de Placement	05/03/2018	01/03/2019	2 000	8,60%
ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD "AMI"	Compte de Placement	25/01/2018	15/01/2019	5 000	8,48%
ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD "AMI"	Compte de Placement	25/10/2018	18/10/2019	2 000	12,00%
ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD "AMI"	Compte de Placement	30/10/2018	28/10/2018	3 000	12,50%
ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD "AMI"	Compte de Placement	28/12/2018	23/12/2018	5 500	14,50%
ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD "AMI"	Compte de Placement	31/12/2018	30/12/2019	1 000	14,50%
ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD "AMI"	Compte de Placement	31/12/2018	26/12/2023	35 000	7,00%
TUNIS RE	Compte de Placement	06/09/2018	03/09/2020	1 000	12,15%
TUNIS RE	Compte de Placement	06/09/2018	02/09/2020	500	12,15%
TUNIS RE	Compte de Placement	06/09/2018	01/09/2020	1 500	12,15%
TUNIS RE	Compte de Placement	16/05/2018	09/05/2019	2 000	10,15%
TUNIS RE	Compte de Placement	19/12/2018	16/12/2020	3 000	14,60%
TUNIS RE	Compte de Placement	19/12/2018	11/12/2020	6 000	14,60%
TUNIS RE	Compte de Placement	28/12/2018	26/12/2020	1 500	14,60%
TUNIS RE	Compte de Placement	31/12/2018	31/12/2020	2 000	14,60%
TUNIS RE	Compte de Placement	31/12/2018	31/12/2020	1 900	14,60%
TUNIS RE	Certificat de Dépôt	14/08/2018	31/07/2019	5 000	11,65%
TUNIS RE	Certificat de Dépôt	16/07/2018	08/04/2019	1 500	11,15%
TUNIS RE	Certificat de Dépôt	12/07/2018	06/04/2019	2 000	11,15%
TUNIS RE	Certificat de Dépôt	16/07/2018	06/07/2019	15 000	11,30%
TUNIS RE	Certificat de Dépôt	12/07/2018	05/04/2019	7 000	11,15%
TUNIS RE	Certificat de Dépôt	25/12/2018	23/12/2020	2 000	14,60%
TUNIS RE	Certificat de Dépôt	25/12/2018	22/12/2020	1 000	14,60%
TUNIS RE	Certificat de Dépôt	25/12/2018	20/12/2020	1 500	14,60%

Relation	Nature	Date de souscription	Date d'échéance	Encours 31/12/2018	Taux d'intérêt
PLACEMENT OBLIGATAIRE "SICAV"	Compte de Placement	27/11/2018	03/03/2019	1 345	10,27%
PLACEMENT OBLIGATAIRE "SICAV"	Compte de Placement	03/10/2018	10/01/2019	2 779	10,29%
PLACEMENT OBLIGATAIRE "SICAV"	Compte de Placement	31/10/2018	07/02/2019	5 600	10,29%
PLACEMENT OBLIGATAIRE "SICAV"	Compte de Placement	12/10/2018	19/01/2019	1 380	10,29%
PLACEMENT OBLIGATAIRE "SICAV"	Compte de Placement	31/12/2018	11/04/2019	670	10,25%
PLACEMENT OBLIGATAIRE "SICAV"	Compte de Placement	26/12/2018	30/03/2019	4 000	10,25%
PLACEMENT OBLIGATAIRE "SICAV"	Compte de Placement	31/12/2018	08/04/2019	3 488	10,25%
PLACEMENT OBLIGATAIRE "SICAV"	Compte de Placement	10/10/2018	12/01/2019	1 500	10,29%
PLACEMENT OBLIGATAIRE "SICAV"	Compte de Placement	31/12/2018	09/04/2019	700	10,25%
PLACEMENT OBLIGATAIRE "SICAV"	Certificat de Dépôt	15/11/2018	20/02/2019	14 500	10,27%
SICAV BNA	Compte de Placement	10/10/2018	17/01/2019	150	10,29%
SICAV BNA	Compte de Placement	22/11/2018	27/02/2019	140	10,27%
SICAV BNA	Compte de Placement	04/12/2018	13/03/2019	41	10,25%
SICAV BNA	Compte de Placement	08/10/2018	15/01/2019	205	10,29%
SOIVM SICAF	Compte de Placement	26/01/2018	14/01/2019	400	7,73%
SOIVM SICAF	Compte de Placement	06/09/2018	25/02/2019	1 500	9,75%
STE FINANC RECOUVREMENT CREANCES	Certificat de Dépôt	03/09/2018	30/04/2019	500	7,75%
STE FINANC RECOUVREMENT CREANCES	Compte de Placement	07/11/2018	30/04/2019	500	7,77%
SICAR INVEST	Certificat de Dépôt	04/10/2018	31/12/2018	3 000	9,04%
BNA CAPITAUX	Compte de Placement	10/10/2018	16/01/2019	1 000	10,29%
BNA CAPITAUX	Compte de Placement	12/11/2018	19/02/2019	1 000	10,27%
BNA CAPITAUX	Compte de Placement	02/11/2018	09/02/2019	1 500	10,27%
TOTAL				154 798	

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1. La BNA a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'Etat conformément à l'article 79 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n° 2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n° 2015-30 du 18 août 2015 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances est de 90 443 KDT. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA et l'État tunisien en date du 24 mai 2017.
2. La BNA a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.
L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2018 à 228 614 KDT contre 203 977 KDT au 31 décembre 2017.
3. La BNA a conclu avec l'État Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133 000 KDT, ont été transférées à la BNA (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention). Conformément à cette convention, la BNA a inscrit cette dotation parmi ses capitaux propres. Par ailleurs, la BNA est tenue de restituer les sommes transférées dès lors que son équilibre financier est rétabli.
4. La BNA a conclu avec l'État Tunisien, en date du 17 février 2004, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 160 000 KDT, ont été transférées à la BNA (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention). Conformément à cette convention, la BNA a inscrit cette dotation parmi ses engagements hors bilan sous la rubrique "Cautions, Avals et autres garanties données". Par ailleurs, la BNA est tenue de restituer les sommes transférées dès lors que son équilibre financier est rétabli.

5. Certaines créances impayées ont été prises en charge par l'État et ce en vertu de :

- L'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999 : Consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles.
- L'article 25 de la même loi : Prise en charge par l'État des créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts
- L'article 3 de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 : Prise en charge par l'État des créances abandonnées par la BNA et ce pour les montants dus en principal et intérêts au titre des crédits agricoles arrêtés au 31/12/1998 ayant enregistré des impayés et dont le montant en principal n'excède pas 2 000 dinars par agriculteur à la date de leur obtention. Ces montants sont remboursés sur 20 ans et sans intérêts à partir de l'an 2000.

Les créances prises en charge par l'État ont totalisé 353 642 KDT. Au 31 décembre 2018, l'encours desdites créances s'élève à 81 072 KDT.

6. La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation relative à l'exercice 2018 s'élève à 3 744 KDT.
7. La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la banque au titre de l'exercice 2018 s'élève à 3 289 KDT.
8. La BNA a signé avec la société SIP-SICAR (filiale de la BNA absorbée par la SICAR INVEST en 2017) trois conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

(En KDT)

Fonds gérés	Date de souscription	Montant souscrit	En-cours brut au 31/12/2018	Provisions	En-cours net au 31/12/2018
Fonds gérés SIP SICAR 1	2010	1 500	1 500	(493)	1 007
Fonds gérés SIP SICAR 2	2011	2 500	2 500	(328)	2 172
Fonds gérés SIP SICAR 3	2012	6 000	6 000	(790)	5 210
Fonds gérés SIP SICAR 5	2014	4 000	4 000		4 000
Fonds gérés SIP SICAR 6	2015	9 000	9 000	(4 571)	4 429
Total		23 000	23 000	(6 182)	16 818

9. La BNA a signé avec sa filiale SICAR-INVEST, un avenant à la convention de gestion de fonds à capital risque. Au titre de cette convention, la BNA a confié à sa filiale la gestion d'une enveloppe entièrement libérée par tranche d'un montant de 204 957KDT. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

(En KDT)

Fonds gérés	Date de souscription	Montant souscrit	En-cours brut au 31/12/2018	Provisions	En-cours net au 31/12/2018
Fonds géré 1	1997	4 500	1410	(1 378)	32
Fonds géré 2	1997	2 057	904	(538)	366
Fonds géré 3	1998	5 550	353	(30)	323
Fonds géré 4	1999	7 350	4 437	(4 054)	383
Fonds géré 5	2000	7 000	3 054	(2 611)	443

Fonds gérés	Date de souscription	Montant souscrit	En-cours brut au 31/12/2018	Provisions	En-cours net au 31/12/2018
Fonds géré 6	2001	7 000	2 558	(1 744)	814
Fonds géré 7	2002	5 000	2 603	(1 237)	1 366
Fonds géré 8	2003	3 500	1 853	(876)	977
Fonds géré 9	2005	1 500	1 006	(410)	596
Fonds géré 10	2006	5 000	2 037	(1 832)	205
Fonds géré 11	2007	2 500	869	(667)	202
Fonds géré 12	2008	8 500	7 966	(3 605)	4 361
Fonds géré 13	2009	20 000	19 110	(7 475)	11 635
Fonds géré 14	2010	15 000	14 729	(1 753)	12 976
Fonds géré 15	2011	10 000	8 700	(1 524)	7 176
Fonds géré 16	2012	8 400	8 400	(653)	7 747
Fonds géré 16- bis	2012	5 600	5 600	(228)	5 372
Fonds géré 18	2014	6 000	6 000	(52)	5 948
Fonds géré 19	2015	7 000	7 000	(603)	6 397
Fonds géré 20	2016	2 000	2 000	(200)	1 800
Fonds géré 21	2016	3 000	3 000	-	3 000
Fonds géré 20 Bis	2016	8 500	8 500	(490)	8 010
Fonds géré 22	2017	20 000	20 000	-	20 000
Fonds géré 22 Bis	2017	20 000	20 000	-	20 000
Fonds géré 22Ter	2017	20 000	20 000	-	20 000
Total		204 957	172 089	(31 960)	140 129

Les conditions de rémunération de la SICAR-INVEST, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion annuelle de 0,5% décomptée sur l'encours des fonds confiés ;
- Commission de recouvrement de 2,5%;
- Commission de rendement de 5% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values de l'activité capital risque et autres produits liés.

Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2017 payées par la BNA à la SICAR INVEST, au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à 777 KDT.

Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2018 s'élèvent à 1 363 KDT hors taxes.

10. La BNA a signé avec SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

<i>(En KDT)</i>					
Fonds gérés	Date de souscriptio	Montant souscrit	En-cours brut au 31/12/2018	Provisions	En-cours net au 31/12/2018
FDS DEV IRADA	2010	450	450	(450)	0
FDS DEV IRADA	2010	450	450	(450)	0
Total		900	900	(900)	0

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% décomptée sur les actifs nets du fonds avec un minimum de 4,500 KDT par fonds ;

- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis par fonds ;
- Commission de rendement de 10% calculée sur les produits des placements réalisés par les fonds

Les commissions de gestion revenant à SODINO au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 10 KDT hors taxes.

11. En vertu de conventions conclues avec la SICAV BNA, la SICAV Placement Obligataire et la BNA capitaux, la BNA assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour ces OPCVM.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV Placement Obligataire. La commission relative à l'exercice 2018 s'élève à 512 KDT hors taxes ;
- 0,2% du montant de l'actif net du FCP Sécurité. La commission relative à l'exercice 2018 s'élève à 122 KDT hors taxes ;
- 0,1% du montant de l'actif net du FCP Confiance et du FCP Progrès. La commission relative à l'exercice 2018 s'élève 2 KDT hors taxes ;
- 1 KDT hors taxes, commission fixe versée annuellement par la SICAV BNA.

12. En vertu de la convention conclue avec la BNA capitaux, cette dernière assure :

- La tenue du registre des actionnaires et autres services annexes, ainsi elle perçoit une rétribution forfaitaire de 30 KDT hors taxes par année ;
- La gestion du portefeuille pour le compte de la BNA et elle perçoit, à ce titre :
 - Une commission de 0,4% du montant de chaque transaction boursière.
 - Une commission de 0,2% du montant de chaque coupon encaissé.
 - Des frais de tenue de compte de 0,075 % du montant du portefeuille des valeurs mobilières mouvementées avec un maximum de 2,5 KDT par valeur.

La BNA a payé en hors taxes, au cours de l'exercice 2018 un montant de 11 KDT pour la commission sur encaissement coupon, un montant de 137 KDT pour la commission de courtage et un montant de 15 KDT pour la commission de tenue de compte.

13. La BNA loue à ses filiales, BNA Capitaux et Société Tunisie Informatique Services «TIS », certains de ses locaux.

Les conditions annuelles des contrats de location de ses locaux se détaillent comme suit :

(En KDT)

Filiales	Montant du loyer annuel	Date de début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	Loyer HT 2018
BNA CAPITAUX-MARSA	7,200 (hors taxes)	15/12/2013	5%	Deuxième année de la	8,770
BNA CAPITAUX-SOUSSE	4,800 (hors taxes)	01/04/2008	5%	Deuxième année de la	7,725
BNA CAPITAUX-SFAX	4,200 (hors taxes)	01/07/2007	5%	Deuxième année de la	7,013
BNA CAPITAUX-BEN AROUS	3,600 (hors taxes)	01/07/2010	5%	Deuxième année de la	5,192
Tunisie Informatique Services « TIS »	14,400 (TTC)	01/01/2011	5% (tous les deux ans)	01/01/2014	14,126
Total					42,826

14. L'encours des montants souscrits par les filiales et entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA au cours des exercices 2009 et 2016 et 2017, ainsi que les intérêts générés par ces deux emprunts se détaillent au 31 décembre 2018 comme suit :

(En KDT)

Société	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2017-01	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	Intérêts 2018
SICAR INVEST	2 000	-	600	-	325
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	-	4 000	-	1998	441
TUNIS-RE	4 000	2 000	3 000	400	581
ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD	4 000	400	4 800	400	962
AGROSERVICES	-	40	-	-	3
Total en Dinars	10 000	6 440	8 400	2 798	2 312

15. L'encours des montants souscrits par la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, aux emprunts obligataires émis par la BNA au cours des exercices 2009 et 2016 et 2017 ainsi que les intérêts générés par ces deux emprunts se détaillent comme suit :

(En KDT)

Emprunts	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2017-01	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	Total
Encours au 31/12/2018	3 200	0	4 000	666	7 866
Intérêts 2018	270	0	331	45	646

16. La BNA a émis, en 2008, un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 000 KDT. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'exercice 2018.

Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds ainsi que la valorisation de leurs portefeuilles se présentent au 31/12/2018 comme suit :

(En KDT)

Société	Montant souscrit	Valorisation du portefeuille au 31/12/2018
TUNIS-RE	6 000	6 026
ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD "AMI"	8 000	8 034
Total en Dinars	14 000	14 060

17. La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit au Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » émis par la BNA en 2008. Les montants souscrits à ce fonds ainsi que la valorisation de leur portefeuille se présentent au 31/12/2018 comme suit :

(En KDT)

Société	Montant souscrit	Valorisation du portefeuille au 31/12/2018
CTAMA	2 000	2 009
Total en Dinars	2 000	2 009

18. Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et entreprises associées de la BNA ainsi que les commissions et intérêts y afférents se détaillent au 31/12/2018 comme suit :

(En KDT)

Partie liée	Solde des comptes au 31/12/2018		Commissions encaissées en 2018	Intérêts de l'exercice 2018	
	Débit	Crédit		Encaissés	Servis
SIMPAR	-	369	-	302	-
SIVIA	1 300	241	-	311	-
ESSOUKNA	291	1 810	-	44	-
AGRO-SERVICES	-	246	1	7	-
TIS	-	23	-	30	-
BNA CAPITAUX	6	1 826	-	-	83
LES ŒILLETS	298	0	-	230	-
SOFINREC	157	19	-	537	-
POS	-	221	-	-	45
SOGEST	436	0	-	39	-
EL MEDINA	750	27	3	118	-
SICAR INVEST	-	4 701	-	-	40
SOIVM SICAF	-	10	-	0	-
SICAV BNA	-	13	-	-	1
SICAF PARTICIPATIONS BNA	-	11	-	0	-
SOJET SUD	-	19	-	0	-
TUNIS-RE	-	369	-	-	35
ZIED	-	0	4	0	-
AMI	-	1 323	-	-	29
GENERALE DES VENTES	-	7	-	0	-

19. Les concours bancaires accordés par la BNA à ses filiales et à ses entreprises associées, totalisent au 31 décembre 2018 un montant de 171 957 KDT, réparti comme suit :

(En KDT)

Société	Encours
SIMPAR	43 022
LES ŒILLETS	13 574
ESSOUKNA	34 567
SIVIA	27 052
EL MADINA	30 201
SOJET SUD	2 003
SOFINREC	20 223
GEVE	1 304
Sté Tunisie Informatique Services (TIS)	11
Total	171 957

20. L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, par les filiales et entreprises associées de la BNA totalisent au 31 décembre 2018 un montant de 14 500 KDT, réparti comme suit :

(En KDT)

Relation	Nature	Date de souscription	Date d'échéance	Encours 31/12/2018	Taux d'intérêt
ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD "AMI"	Compte de Placement	12/09/2017	04/09/2019	700	8,00%
ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD "AMI"	Compte de Placement	07/07/2017	29/06/2019	800	8,00%
TUNIS RE	Compte de Placement	12/07/2017	10/07/2019	9 000	8,25%
TUNIS RE	Compte de Placement	02/02/2017	19/01/2019	4 000	8,15%
TOTAL				14 500	

21. L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, par les administrateurs de la BNA totalisent au 31 décembre 2018 un montant de 19 200 KDT, réparti comme suit :

(En KDT)

Relation	Nature	Date de souscription	Date d'échéance	Encours 31/12/2018	Taux d'intérêt
CTAMA	Compte à Terme	30/12/2016	19/12/2021	10 000	7,23%
CTAMA	Compte de Placement	11/01/2017	05/01/2019	250	7,56%
CTAMA	Compte de Placement	12/05/2017	30/04/2019	8 000	8,05%
CTAMA	Compte de Placement	23/01/2017	12/01/2019	200	7,56%
CTAMA	Compte de Placement	25/01/2017	19/01/2019	500	7,56%
CTAMA	Compte de Placement	24/04/2017	30/03/2019	250	7,59%
TOTAL				19 200	

III-Obligations et engagements de la BNA envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements de la BNA envers les dirigeants tels que visés par l'article 200 (nouveau) Il § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général a été fixée par le conseil d'administration dans sa réunion du 25 mai 2016 conformément au décret gouvernemental n° 2015-968 du 06 août 2015 fixant le régime de rémunération des directeurs généraux des banques publiques et des présidents de leurs conseils d'administration. Cette rémunération se détaille comme suit :
 - Une rémunération fixe sur la base d'un salaire mensuel net de 16 KDT
 - Une prime variable ne dépassant pas 50% de la rémunération fixe en tenant compte de la réalisation des objectifs fixés dans le business plan approuvé par le conseil d'administration
 - Un quota de 500 litres de carburant par mois, la mise à disposition d'une voiture de fonction ainsi que le remboursement des frais de communication téléphonique

En 2018, le montant net servi s'élève à 288 KDT.

- Le président et les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'audit, les membres du comité exécutif des rémunérations et des nominations, les membres du Comité Interne des Marchés et les membres du comité des risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Les rémunérations servies par la BNA, au cours de l'exercice 2018, aux membres des organes de gestion sont détaillées comme suit :

(En KDT)

Nature de la rémunération	Montants servis en 2018
Conseil d'administration	164
Comité Permanent d'audit	38
Comité Exécutif des rémunérations et des nominations	4
Comité Interne des Marchés	24
Comité des Risques	55
TOTAL	285

2. Les obligations et engagements de la BNA envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, se présentent comme suit :

Nature de la rémunération	(En KDT)			
	Directeur général		Administrateurs et membres de comités	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantages à court terme	627	64	333	191
Total	627	64	333	191

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Tunis, le 10/04/2019

Les Co-commissaires aux comptes

P/ CSL
SAMIR LABIDI

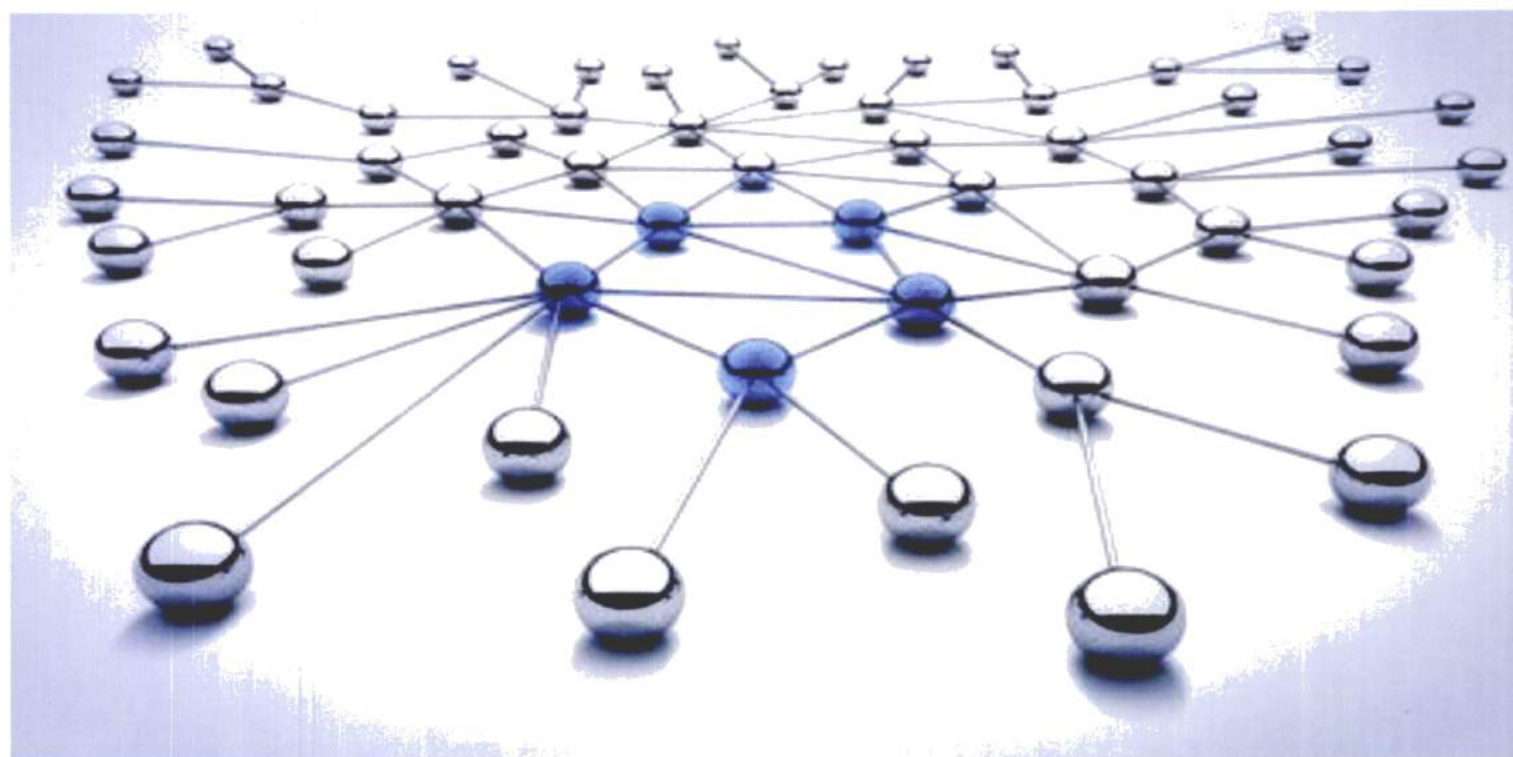
Samir Labidi
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Immeuble Salsan - Bureau B 4 9
Tel: 71 951 213 / 71 950 838 / Fax: 71 951 296

P/ ICCA
ANIS SMAOUI

International Company For Consulting and Auditing
Anis Smaoui
Tel: (216) 71 662 350
Fax: (216) 71 671 375

Activité Du Groupe

BNA En 2018



SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

Les états financiers consolidés de la Banque Nationale Agricole ainsi que des sociétés incluses dans son périmètre de consolidation ont fait apparaître, à la fin de l'exercice 2018, les principales indications suivantes :

- ✓ une progression du total du bilan consolidé au taux de 7,1 % pour atteindre 11.838 MD au 31.12.2018 contre 11.054 MD au 31.12.2017.
- ✓ un accroissement de 18,1 % de l'encours des capitaux propres, totalisant 1.187 MD en 2018 contre 1.006 MD en 2017.
- ✓ une hausse de l'encours des participations dans les entreprises mises en équivalence au taux de 2,9 % passant de 65,9 MD au 31.12.2017 à 67,8 MD au 31.12.2018.
- ✓ le total des produits d'exploitation consolidés s'est élevé à 1.089 MD en 2018 contre 813,8 MD au terme de l'année 2017, soit une progression de 33,9%.
- ✓ les charges d'exploitation consolidées se sont élevées à 522,1 MD en 2018 contre 366,5 MD en 2017, soit une hausse de 42,4%.
- ✓ le produit net bancaire consolidé a enregistré une augmentation de 26,8 % passant de 447,2 MD au terme de l'année 2017 à 567,2 MD en 2018.
- ✓ les charges de fonctionnement ont totalisé 299,6 MD en 2018 contre 259,3 MD en 2017 soit un accroissement de 15,6 %.
- ✓ la quote-part du groupe dans le résultat des entreprises mises en équivalence est passée de (19,9) MD en 2017 à (4,8) MD à fin 2018.
- ✓ le résultat net consolidé de l'exercice 2018 a atteint 165,999 MD. La contribution positive de la BNA, société consolidante est de 168,871 MD, celle de la SO.FIN.REC, est de l'ordre de 1.497 mD et celle de BNA-CAPITAUX, est de 601 mD. La contribution négative de la société Assurance AMI est de (7.566) mD, celle de la SOGEST est de l'ordre de (324) mD, celle du groupe immobilier au résultat consolidé s'est située à (867) mD au cours de l'exercice 2018.

LES FILIALES DE LA BNA

LES FILIALES FINANCIERES

BNA CAPITAUX

BNA Capitaux est une société d'intermédiation en bourse, créée en 1995. Son capital social est de 5.000 mD.

Sous l'effet d'une conjoncture économique et boursière peu favorable, les performances de BNA Capitaux ont enregistré un fléchissement général. En dépit de cette situation, BNA Capitaux a dégagé un résultat bénéficiaire lui permettant une distribution de dividendes de 6%.

	31/12/2018	31/12/2017	Variation en %
En mD			
Revenus	3 705	3 914	-5,3%
REX	(320)	172	-286,0%
Résultat net	501	663	-24,4%
Div/action	6 D	10 D	-40,0%

Les revenus de la société ont accusé une baisse de 5,3% se situant à 3.705 mD, touchant principalement les activités de gestion OPCVM et de placement sur emprunts obligataires.

Le résultat d'exploitation a marqué ainsi une forte baisse de 286%, passant de 172 mD en 2017 à (320 mD) en 2018 ;

Les charges financières ont été comprimées de 19%, se situant à 62 mD et les produits financiers en hausse de 25%, totalisent 875 mD.

Il s'ensuit que BNA Capitaux a enregistré un résultat net de 501 mD en 2018 contre 663 mD en 2017, soit une baisse de 24,4%.

SOIVM SICAF

La SOIVM SICAF est une Société d'Investissement à Capital Fixe, créée en 1993. Son capital social est de 4.000 mD.

L'activité de la SOIVM SICAF repose sur la gestion d'un actif composé d'un portefeuille en titres, de placement à terme et d'un actif liquide et quasi-liquide.

Le portefeuille placements a marqué une baisse de 24%, par rapport au 31/12/2017, se situant à 3.961 mD contre 5.213 mD. Ceci est dû à la cession du titre BNA, engendrant une plus-value de 191 mD.

	31/12/2018	31/12/2017	Variation en %
En mD			
Produits d'exploitation	1 012	582	73,9%
REX	581	297	95,6%
Résultat net	580	296	95,9%

Les produits d'exploitation ont progressé de 73,9% par rapport à l'année dernière, totalisant 1.012 mD dont 167 mD liés aux dividendes sur les actions cotées.

Le résultat d'exploitation s'améliore de 95,6% pour se situer à 581 mD contre 297 mD en 2017.

Un résultat net de 580 mD a été réalisé contre 296 mD en 2017, soit une progression importante de 95,9%.

SICAR INVEST

La SICAR INVEST est une société d'investissement à capital risque, créée en 1997. Suite à la fusion par absorption de la SIP SICAR par la SICAR INVEST avec une parité de 2 actions SICAR INVEST contre 3 actions SIP SICAR, le capital de la société a été porté à 10.000 mD.

Au cours de l'exercice 2018, la SICAR INVEST a approuvé le financement de 19 projets pour un montant de 45 MD contre 15 projets en 2017 pour un montant de 15 MD.

Les recouvrements effectués totalisent 12 MD au 31.12.2018 contre 6,7 MD en 2017, enregistrant une hausse de 79,1%.

Au 31/12/2018, la SICAR INVEST gère des ressources de 250 MD, l'encours des fonds gérés a atteint 216 MD.

	31/12/2018	31/12/2017	Variation en %
En mD			
Revenus	2 590	1 741	48,8%
REX	1 811	97	1767,0%
Résultat net	1 658	501	230,9%
Div/action	0,5 D		

Une hausse des produits de 59% et une compression des charges de 22% ont engendré une nette amélioration du résultat d'exploitation porté de 97 mD en 2017 à 1.811 mD en 2018. Cette augmentation s'explique essentiellement par une amélioration du rendement des 3 centres de profit de la société, à savoir :

- ✓ Le rendement de l'activité capital risque sur fonds propres : + 707 mD.
- ✓ Le rendement des produits des placements : + 360 mD.
- ✓ Le rendement des fonds gérés : + 564 mD.

Le bénéfice net a atteint 1.658 mD contre 501 mD en 2017, soit une augmentation de 230,9 %.

Le résultat net réalisé a permis une distribution de dividendes à un taux de 5%.

SICAF PARTICIPATIONS BNA

La SICAF PARTICIPATIONS BNA est une société d'investissement à capital fixe, créée en 2003. Son capital social est de 500 mD.

Au cours de l'exercice 2018, le portefeuille participations n'a pas enregistré de mouvement important, sa valeur comptable s'élève à 68 mD.

	31/12/2018	31/12/2017	Variation en %
En mD			
Revenus	68	44	54,5%
REX	45	38	18,4%
Résultat net	43	37	16,2%

L'exercice 2018 a enregistré une augmentation des revenus de 54,5%, passant de 44 mD en 2017 à 68 mD en 2018. Les charges d'exploitation ont augmenté de 1,6 mD.

Le résultat d'exploitation a augmenté de 18,4 % totalisant 45 mD en 2018 contre 38 mD en 2017.

La SPB a dégagé un résultat net bénéficiaire de 43 mD contre 37 mD en 2017.

SOFINREC

La SOFINREC est une société de recouvrement de créances, créée en 2001. Son capital social est de 13.775 mD.

Les recouvrements se sont situés à 9.380 mD en 2018 contre 8.882 mD en 2017, soit une hausse de 5,6%, permettant ainsi de réaliser des revenus de 6.394 mD, enregistrant une amélioration de 53,2%.

Le revenu net de recouvrement est de 5.681 mD en hausse de 52,4% par rapport à 2017 ;

	31/12/2018	31/12/2017	Variation en %
En mD			
Revenus	6 394	4 174	53,2%
Revenus net	5 681	3 727	52,4%
REX	2 810	1 929	45,7%
Résultat net	1 141	208	448,6%

Le coût du risque encouru sur le portefeuille de créances a totalisé 208 mD en 2018 contre 551 mD en 2017.

Le résultat d'exploitation est porté à 2.810 mD en 2018 contre 1.929 mD en 2017, soit une hausse de 45,7%.

Le résultat net marque ainsi une forte hausse pour se situer à 1.141 mD en 2018 contre 208 mD en 2017.

Par ailleurs, on note une amélioration du ratio des Fonds propres qui se situe à 3,38x au 31/12/2018 contre 3,47x au 31/12/2017 pour un seuil réglementaire de 5x.

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

La société Placement Obligataire SICAV est une SICAV de type obligataire. Son capital social s'élève à 258.992 mD au 31/12/2018.

Sous l'effet des opérations de souscriptions et de rachats dont le solde est de (49.253 mD), l'actif net a affiché une baisse de 15,3% par rapport à l'année précédente, ramené de 322.065 mD au 31/12/2017 à 272.812 mD au 31/12/2018.

	31/12/2018	31/12/2017	Variation en %
En mD			
Atifs nets	272 812	322 065	-15,3%
Revenus	20 221	18 288	10,6%
REX	17 507	14 491	20,8%
Résultat net	17 916	14 835	20,8%
Div/action	5,365 D	4,436 D	20,9%

Les charges d'exploitation ont enregistré une diminution de 28,5% s'établissant à 2.714 mD en 2018 contre 3.797 mD en 2017. Cette diminution s'explique par la constatation de la contribution conjoncturelle supportée par l'exercice 2017 pour un montant de 1.114 mD.

Les frais du gestionnaire qui représentent la charge la plus importante (73%), ont totalisé 1.625 mD en 2018.

Le résultat d'exploitation a enregistré une progression de 20,8% atteignant 17.507 mD en 2018 contre 14.491 mD en 2017.

Le résultat net s'est établi à 17.916 mD en 2018 contre 14.835 mD en 2017, soit une amélioration de 20,8%.

La valeur liquidative de Placement Obligataire SICAV a atteint 105,926 D au 31.12.2018 et ce après détachement d'un dividende de 4,436 D permettant ainsi d'afficher un rendement annuel net de 5,24%.

SICAV BNA

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable de type mixte, créée en 1993. Son capital social est de 2.671 mD au 31/12/2018.

L'actif net marque une baisse de 10,2% par rapport à l'année précédente, passant de 3.026 mD à 2.716 mD.

	31/12/2018	31/12/2017	Variation en %
En mD			
Atifs nets	2 716	3 026	-10,2%
Revenus	130	246	-47,2%
REX	37	111	-66,7%
Résultat net	160	166	-3,6%
Div/action	1,420 D	1,958 D	-27,5%

Les revenus des placements ont totalisé 130 mD en 2018 contre 246 mD en 2017, soit une diminution de 47,2%.

Les charges de gestion des placements sont passées de 73 mD en 2017 à 40 mD en 2018 enregistrant une baisse de 45,2%.

Le résultat d'exploitation a enregistré une baisse de 66,7% pour se situer à 37 mD et le résultat net a connu une régression de 3,6%, ramené à 160 mD.

La valeur liquidative est portée de 98,288 D au 31/12/2017 à 101,684 D au 31/12/2018 et ce après détachement d'un dividende de 1,958 D. Le rendement annuel affiché a marqué une augmentation de 3,12 points, se situant à 5,45% contre 2,33% en 2017.

GROUPE IMMOBILIER

SIMPAR

La Société immobilière et de participations est une société de promotion immobilière, créée en 1973. Son capital social est de 5.500 mD.

Les revenus ont enregistré une régression de 54,9% en 2018, totalisant 6.380 mD.

Les projets en cours de commercialisation s'élèvent à 15.215 mD au 31/12/2018 dont 6.328 mD liés au projet de SOUSSE.

Le portefeuille participations affiche au 31/12/2018 une valeur nette de 10.370 mD dont 6.690 mD revenant aux sociétés cotées.

	31/12/2018	31/12/2017	Variation en %
En mD			
Revenus	6 380	14 142	-54,9%
REX	3 588	4 732	-24,2%
Résultat net	(765)	1 406	-154,4%
Div/action		1,250 D	

Les charges d'exploitation ont baissé de 60,6%, se situant à 4.284 mD contre 10.870 mD en 2017 et ce suite au ralentissement du niveau d'activité.

Le résultat d'exploitation a enregistré une diminution de 24,2%, passant de 4.732 mD en 2017 à 3.588 mD en 2018.

L'exercice 2018 s'est soldé par une perte de (765 mD), contre un bénéfice de 1.406 mD en 2017.

ESSOUKNA

La Société ESSOUKNA est une société de promotion immobilière, créée en 1983. Son capital social est de 5.050 mD.

Sur l'ensemble de l'année 2018, les revenus ont régressé de 49,6% totalisant 10.563 mD. Ces revenus ont été réalisés grâce à la commercialisation de 65 logements, 5 celliers et 27 commerces.

Par ailleurs, la société dispose de 148 appartements, 37 celliers et 27 boutiques destinés à la vente au 31/12/2018 pour un chiffre d'affaires prévisionnel de 21.236 mD.

Les stocks atteignent 54.757 mD au 31/12/2018 dont 21.236 mD liés aux projets achevés.

	31/12/2018	31/12/2017	Variation en %
En mD			
Revenus	10 563	20 956	-49,6%
REX	2 947	5 036	-41,5%
Résultat net	951	1 775	-46,4%
Div/action	0,070 D	0,240 D	-70,8%

Les charges d'exploitation ont enregistré une forte baisse de 52%, ramené de 15.957 mD en 2017 à 7.655 mD en 2018.

Il s'ensuit une diminution du résultat d'exploitation s'établissant à 2.947 mD en 2018 contre 5.036 mD en 2017.

De même, l'exercice 2018 s'est soldé par un bénéfice de 951 mD contre 1.775 mD en 2017.

IMMOBILIERE DES CÈILLETS

La société Immobilière des Cèillets est une société de promotion immobilière, créée en 1997. Son capital social est de 900 mD.

Au cours de l'exercice 2018, les revenus ont totalisé 66 mD suite à la commercialisation de 2 logements relatifs au projet SOUKRA III.

Les stocks atteignent 13.840 mD au 31/12/2018 dont 10.619 mD relatifs aux travaux achevés.

	31/12/2018	31/12/2017	Variation en %
En mD			
Revenus	66	227	-70,9%
REX	197	433	-54,5%
Résultat net	(1 111)	(384)	-189,3%

Les charges d'exploitation ont diminué pour passer de (163 mD) en 2017 à (122 mD) en 2018.

Le résultat d'exploitation a enregistré une régression de 54,5%, atteignant 197 mD en 2018 contre 433 mD en 2017.

Ainsi et suite à la hausse des charges financières de 490 mD, l'exercice 2018 a été clôturé par un résultat négatif de (1.111 mD) contre (384 mD) en 2017.

EL MADINA

La société « EL MADINA » est une société de promotion immobilière, créée en 1988. Son capital social est de 900 mD.

Au cours de l'exercice 2018, les revenus de la société EL MADINA ont enregistré une nette détérioration de 42,2%, totalisant 3.845 mD contre 6.657 mD en 2017.

Les stocks atteignent 31.958 mD au 31/12/2018 dont 8.909 mD liés aux travaux en cours.

	31/12/2018	31/12/2017	Variation en %
En mD			
Revenus	3 845	6 657	-42,2%
REX	1 812	1 443	25,6%
Résultat net	(1 169)	(580)	-101,6%

Les charges d'exploitation ont diminué sensiblement de 60,7 % par rapport à l'année dernière, passant de 5.244 mD à 2.059 mD, conséquence de la baisse du niveau d'activité.

Le résultat d'exploitation enregistre une augmentation de 25,6%, s'établissant à 1.812 mD en 2018 contre 1.443 mD en 2017.

EL MADINA affiche un résultat net négatif de 1.169 mD en 2018 contre (580 mD) en 2017, en diminution de 101,6 %.

SIVIA

La société « SIVIA » est une société de promotion immobilière, créée en 1980. Son capital est de 1.400 mD.

L'année 2018 a été marquée par une baisse des revenus de 48,4%, totalisant 6.051 mD contre 11.716 mD en 2017.

Les stocks atteignent 36.138 mD au 31/12/2018 dont 8.718 mD liés aux travaux en cours et 18.847 mD liés aux travaux finis.

	31/12/2018	31/12/2017	Variation en %
En mD			
Revenus	6 051	11 716	-48,4%
REX	1 367	2 618	-47,8%
Résultat net	(1 248)	461	-370,7%
Div/action		1,000 D	

Les charges d'exploitation ont totalisé 4.743 mD en 2018 contre 9.167 mD en 2017, soit une baisse de 48,3%.

Le résultat d'exploitation a enregistré une baisse de 47,8%, ramené à 1.367 mD en 2018 contre 2.618 mD en 2017.

L'exercice 2018 affiche une perte de (1.248 mD) contre un bénéfice de 461 mD en 2017.

SOGEST

La Société générale d'études de supervision et de travaux a été créée en 1978. Son capital social est de 100 mD.

Elle a pour objet l'étude, le pilotage et la mission d'expertise des travaux de construction et d'aménagement.

L'activité 2018 a été marquée par le pilotage des travaux de construction de 17 projets dont 5 ont obtenu le PV de récolement municipal.

	31/12/2018	31/12/2017	Variation en %
En mD			
Revenus	825	787	4,8%
REX	(458)	(357)	-28,3%
Résultat net	(499)	(386)	-29,3%

Les revenus ont totalisé 825 mD en 2018 dont essentiellement 653 mD liés aux travaux de pilotage et 156 mD liés aux études de projets.

Les charges d'exploitation ont atteint 1.434 mD en 2018, soit une hausse de 6,8% par rapport à 2017.

Le résultat d'exploitation s'établit à (458 mD) en 2018 contre (357 mD) en 2017.

De même, le résultat net affiche une perte de (499 mD) en 2018 contre une perte de (386 mD) au titre de l'exercice 2017.

SODET SUD

La Société d'Etudes et de Développement Touristique du Sud est une S.A. créée en Mars 2001. Cette société a pour objet l'étude et l'aménagement des zones et stations intégrées dans le sud tunisien. Le capital social de cette société est passé de 3 MD lors de la constitution à 21,5 MD au 31/12/2018.

Le projet de la SODET SUD, consistant en la création sur des terrains de 73 ha d'une zone touristique et urbaine à Zarzis, est encore en phase d'investissement. En effet, ces terrains ont été acquis depuis sa constitution pour les besoins du projet.

En l'absence d'un actionnaire chef de file, ce projet est resté bloqué au même stade depuis quelques années avec une accumulation des impayés des crédits contractés et l'absence de nouvelles ressources pour continuer la réalisation du projet.

C'est ainsi qu'à partir de 2014, le Groupe BNA, étant déjà à la fois actionnaire et bailleur de fonds de cette affaire, s'est approché des principaux actionnaires et a renforcé sa participation pour aboutir à un niveau de contrôle de 71%, permettant de recomposer son conseil d'administration et de désigner un nouveau management. Cela a abouti à la mise en place d'un plan de restructuration financière, basé sur l'augmentation de ses fonds propres et l'allégement de la dette.

Parallèlement, des négociations ont été engagées avec les banques et ont permis de réduire sensiblement la dette à travers des remboursements de 9 MD et des abandons de l'ordre de 2 MD.

L'exercice 2018 a été consacré à :

- ✓ la poursuite du plan de restructuration ;
- ✓ la poursuite de l'opération d'immatriculation du patrimoine et la levée des hypothèques ;
- ✓ l'étude de faisabilité du projet CAP MARMOUR, mission confiée à un bureau d'études et qui a accusé un retard important au niveau de la réalisation.
- ✓ l'assainissement de la situation foncière du projet.

La situation financière de la SODET SUD se caractérise au 31/12/2018 par un total bilan de 15.649 mD contre 15.931 mD au 31.12.2017.

Les fonds propres de la société ont accusé une diminution de 8,75% suite aux pertes constatées au cours de l'année.

	31/12/2018	31/12/2017	Variation en %
En mD			
REX	(310)	(278)	-11,5%
Résultat net	(795)	(681)	-16,7%

La SODET SUD étant en phase d'investissement, elle ne dispose pas de revenus. Les charges supportées en 2018 ont augmenté de 13,5% totalisant 872 mD contre 768 mD en 2017 et 753 mD en 2016.

Aussi, les charges financières sont passées de 489 mD à 562 mD en 2018, et ce suite à l'augmentation des intérêts de retard sur le reliquat des impayés soit 472 mD.

Les produits de placements ont diminué de 17% passant de 88 mD à 73 mD.

L'exercice s'est ainsi soldé par un résultat déficitaire de (795 mD) en 2018 contre (681 mD) en 2017.

SOCIETES DE SERVICES

AGRO -SERVICES

La société d'études et de prestation de services a été créée en 1991. Son capital social est de 600 mD.

Elle a pour objet l'étude et l'assistance technique dans le secteur agricole.

Aussi, elle est spécialisée dans la commercialisation des animaux vivants.

	31/12/2018	31/12/2017	Variation en %
En mD			
Revenus	3 836	3 547	8,1%
REX	79	1	-
Résultat net	(19)	(159)	88,1%

Les revenus ont augmenté de 8,1%, se situant à 3.836 mD en 2018 contre 3.547 mD en 2017, malgré les difficultés de l'année, le glissement du dinar par rapport à l'euro et le maintien de l'interdiction de l'importation de taurillons d'engraissement.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 5,8% par rapport à 2017, pour s'établir à 3.784 mD en 2018.

Le résultat d'exploitation s'est amélioré pour s'établir à 79 mD en 2018 contre 1 mD en 2017.

L'exercice 2018 s'est soldé par une perte de (19 mD) contre une perte de (159 mD) en 2017, et ce suite à la baisse des pertes de change passant de 197 mD à 129 mD en 2018.

TUNISIE INFORMATIQUE SERVICES (TIS)

La société TIS a été créée en 1991. Son capital social est de 250 mD.

Elle a pour objet de concourir au développement des secteurs de l'informatique, de la télématique et de la monétique.

	31/12/2018	31/12/2017	Variation en %
En mD			
Revenus	6 498	3 272	98,6%
REX	361	(124)	391,1%
Résultat net	231	(166)	239,2%

Les revenus de la TIS proviennent des prestations de services et de la vente du matériel informatique. Ils ont connu une nette amélioration de 98,6%, portés de 3.272 mD en 2017 à 6.498 mD en 2018.

Les charges d'exploitation ont marqué une hausse de 80,7%, se situant à 6.137 mD.

Le résultat d'exploitation s'est ainsi amélioré pour se situer à 361 mD en 2018 contre (124 mD) en 2017.

L'exercice 2018 s'est soldé par un résultat bénéficiaire de 231 mD contre un résultat déficitaire de (166 mD) en 2017.

Etats Financiers Consolidés

arrêtés au 31 Décembre 2018



BANQUE NATIONALE AGRICOLE
BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2018

(Unité : en 1.000 DT)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017	Var.	En %
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	5.1	313 712	178 418	135 294	75,8%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	96 914	103 217	(6 303)	(6,1%)
AC3 - Créances sur la clientèle	5.3 (*)	9 083 401	8 589 017	494 384	5,8%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	5.4	270 554	282 636	(12 082)	(4,3%)
AC5 - Portefeuille d'investissement	5.5	1 382 225	1 278 753	103 472	8,1%
AC5B - Titres mis en équivalence	5.6	67 824	65 995	1 829	2,8%
AC6 - Valeurs immobilisées	5.7	123 816	105 716	18 100	17,1%
AC7 - Autres actifs	5.8	499 895	450 279	49 616	11,0%
AC7C - Ecart d'acquisition net (GoodWill)		-	-	-	-
Total des actifs		11 838 341	11 054 031	784 310	7,1%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	5.9	1 360 596	803 589	557 007	69,3%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.10	221 355	395 709	(174 354)	(44,1%)
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.11(*)	7 733 842	7 561 193	172 649	2,3%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	5.12	614 490	506 437	108 053	21,3%
PA5 - Autres passifs	5.13(*)	388 267	396 579	(8 312)	(2,1%)
Total des passifs		10 318 550	9 663 507	655 043	6,8%
IM - Intérêts Minoritaires		332 314	384 731	(52 417)	-13,6%
Capitaux propres					
Capital émis	5.14	176 000	160 000	16 000	10,0%
Actions propres et d'auto-contrôle	5.14	(203)	(3 053)	2 850	93,4%
Réserves consolidées	5.14	845 681	653 806	191 875	29,3%
Résultat de l'exercice, part du groupe	5.14	165 999	195 040	(29 041)	(14,9%)
Total des Capitaux propres (Part du Groupe)		1 187 477	1 005 793	181 684	18,1%
Total des capitaux propres et passifs		11 838 341	11 054 031	784 310	7,1%

(*) Données retraitées pour des besoins de comparabilité, voir note 3.9-Modifications apportées aux états financiers précédemment publiés.

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2018

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017	Var.	%
Passifs éventuels					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	6.1	1 298 737	995 936	302 801	30,4%
<i>a- En faveur des établissements bancaires</i>		339 305	125 221	214 084	171,0%
<i>b- En faveur de la clientèle</i>		799 432	710 714	88 718	12,5%
<i>c- En faveur de l'Etat</i>		160 000	160 000	-	-
HB2 - Crédits documentaires		699 325	564 278	135 047	23,9%
<i>Débiteurs par accreditifs export devises</i>		143 538	78 876	64 662	82,0%
<i>Débiteurs par accreditifs import devises</i>		555 787	-485 402	70 385	14,5%
HB3 - Actifs donnés en garantie	6.2	1 437 600	803 000	634 600	79,0%
Total des passifs éventuels		3 435 662	2 363 214	1 072 448	45,4%
Engagements donnés					
HB4 - Engagements de financements donnés	6.3	400 777	506 617	(105 840)	(20,9%)
<i>Crédits notifiés non utilisés</i>		400 777	506 617	(105 840)	(20,9%)
HB5 - Engagements sur titres	6.4	2 832	3 832	(1 000)	(26,1%)
<i>a- Participations non libérées</i>		2 832	3 832	(1 000)	(26,1%)
Total des engagements donnés		403 609	510 449	(106 840)	-20,9%
Engagements reçus					
HB7 - Garanties reçues	6.5	3 717 104	3 186 705	530 399	16,6%
Total des engagements reçus		3 717 104	3 186 705	530 399	16,6%

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2018

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2018	Jusqu'au 31/12/2017	Var.	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	7.1	841 007	617 909	223 098	36,1%
PR2 - Commissions (en produits)	7.2	111 163	88 325	22 838	25,9%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	52 159	35 371	16 788	47,5%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	85 029	72 228	12 801	17,7%
Total produits d'exploitation bancaire		1 089 358	813 833	275 525	33,9%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	(520 471)	(362 142)	(158 329)	(43,7%)
CH2 - Commissions encourues		(1 635)	(4 457)	2 822	63,3%
Total charges d'exploitation bancaire		(522 106)	(366 599)	(155 507)	(42,4%)
Produit Net Bancaire		567 252	447 234	120 018	26,8%
Résultat d'exploitation					
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.6	(82 684)	(75 761)	(6 923)	(9,1%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.7	30 218	93 381	(63 163)	(67,6%)
PR7 - Autres produits d'exploitation		25 892	64 738	(38 846)	(60,0%)
CH6 - Frais de personnel	7.8	(211 575)	(193 360)	(18 215)	(9,4%)
CH7 - Charges générales d'exploitation		(88 047)	(65 934)	(22 113)	(33,5%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(10 086)	(7 590)	(2 496)	(32,9%)
Résultat d'exploitation		230 970	262 708	(31 738)	(12,1%)
Résultat avant impôt					
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence		(4 799)	(19 925)	15 126	75,9%
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	7.9	(11 947)	(765)	(11 182)	(1461,7%)
Résultat avant impôt		214 224	242 018	(27 794)	(11,5%)
Résultat net de l'exercice					
CH11 - Impôt sur les bénéfices	7.10	(31 168)	(29 110)	(2 058)	(7,1%)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(4 033)	(4 432)	399	9,0%
Résultat net de l'exercice		179 022	208 476	(29 454)	(14,1%)
Résultat net de l'exercice, Part du groupe					
Intérêts minoritaires		(13 023)	(13 436)	413	3,1%
Résultat net de l'exercice, Part du groupe		165 999	195 040	(29 041)	(14,9%)

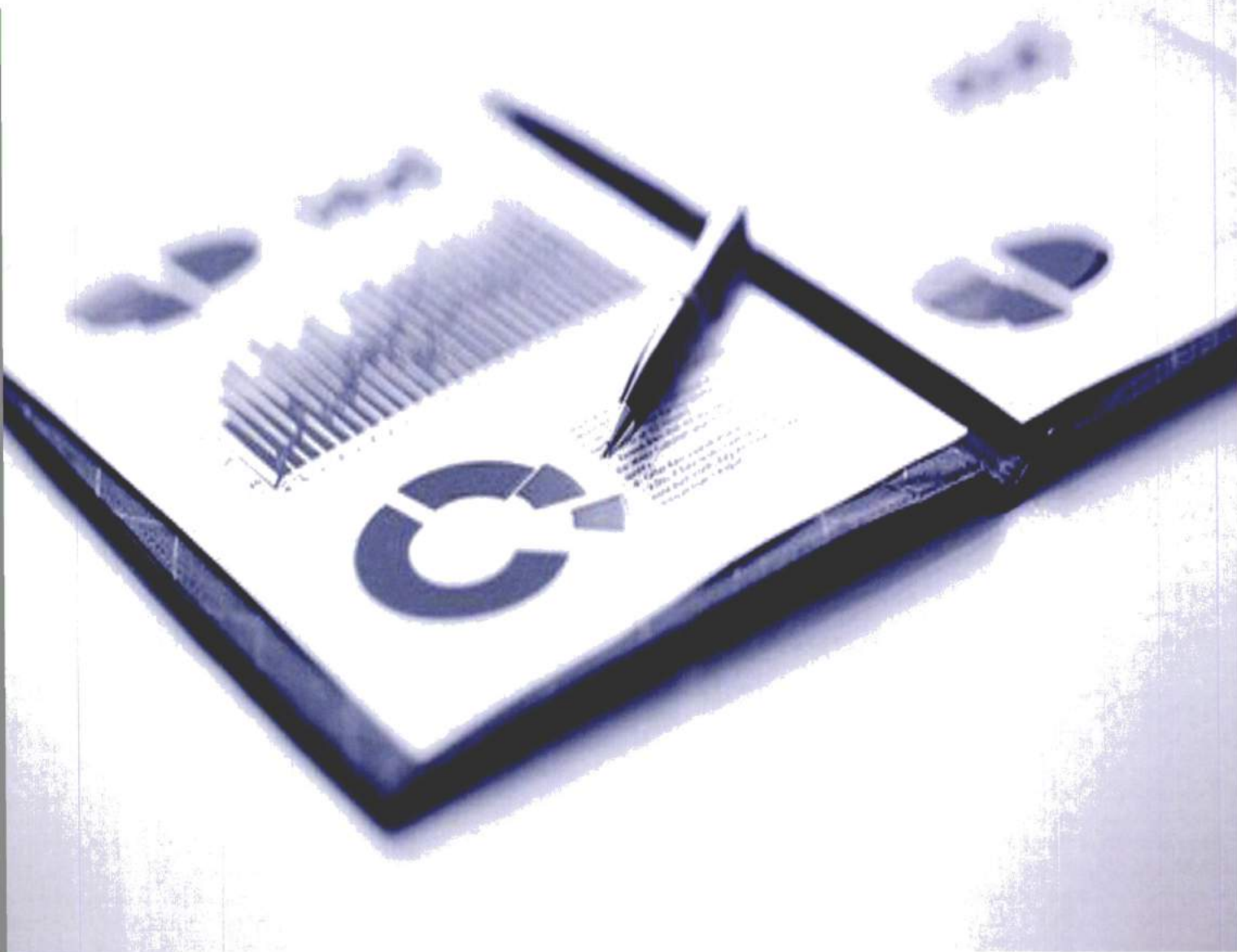
BANQUE NATIONALE AGRICOLE
ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2018

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2018	Jusqu'au 31/12/2017	Var.	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		991 725	735 061	256 664	34,9%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(522 364)	(358 691)	(163 673)	(45,6%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		2 447	(6 150)	8 597	139,8%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(612 688)	(1 383 249)	770 561	55,7%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		188 917	599 949	(411 032)	(68,5%)
Titres de placement		27 808	9 951	17 857	179,4%
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(231 962)	(202 285)	(29 677)	(14,7%)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(42 917)	127 909	(170 826)	(133,6%)
Impôt sur les bénéfécies		(44 816)	(8 482)	(36 334)	(428,4%)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	8.1	(243 850)	(485 987)	242 137	49,8%
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		79 882	65 519	14 363	21,9%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(101 987)	(99 150)	(2 837)	(2,9%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(28 185)	(9 024)	(19 161)	(212,3%)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	8.2	(50 290)	(42 655)	(7 635)	(17,9%)
Activités de financement					
Rachat / Revente d'actions propres et d'auto-contrôle		5 049	(154)	5 203	3378,6%
Emission d'emprunts		83 634	97 722	(14 088)	(14,4%)
Remboursement d'emprunts		15 133	(13 173)	28 306	214,9%
Augmentation / diminution des ressources spéciales		6 105	(11 936)	18 041	151,1%
Dividendes encaissées / versés et autres distributions		(11 157)	(10 534)	(623)	(5,9%)
Autres flux de financement		(54 588)	(6 119)	(48 469)	(792,1%)
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	8.3	44 176	55 806	(11 630)	(20,8%)
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		(606)	(45 099)	44 493	98,7%
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(250 570)	(517 935)	267 365	51,6%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(957 275)	(439 340)	(517 935)	(117,9%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	8.4	(1 207 845)	(957 275)	(250 570)	(26,2%)

*Notes aux Etats
Financiers Consolidés*



BANQUE NATIONALE AGRICOLE
NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ARRÊTÉS AU 31 décembre 2018

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1- PRÉSENTATION DU GROUPE

Le Groupe BNA se compose de la banque, société mère, 17 sociétés filiales et 5 entreprises associées, exerçant principalement dans les secteurs financiers, la promotion immobilière et autres services. Le Groupe est présenté comme suit :

BNA : Banque Nationale Agricole

Etablissement de crédit, Banque,
Siège social : Avenue Med V. 1001 Tunis

Services financiers

BNA Capitaux

Société intermédiaire en bourse,
Complexe le banquier, avenue Tahar Haddad les berges
du lac

SOFINREC

Société de recouvrement,
Rue de l'île de Rhodes-Immeuble l'ATRIUM n°14 Lac II
1053 Tunis

SICAR Invest.

Société d'investissement à capital risque,
16, rue de Syrie imm EPI center 12 eme étage 1002
Tunis

SOIVM SICAF

Société d'investissement à capital fixe,
Complexe le banquier, avenue Tahar Haddad les berges
du lac

CAP BANK

Banque d'affaires
10 bis, rue Mahmoud Elmati, Mutuelle Ville

Assurance AMI

Compagnie d'assurance
Sité des pins, Zone Nord Est Lac II 1053, Tunis

Placement Obligataire SICAV

Société d'investissement à capital variable.
5, rue de Syrie 1002 Tunis

SICAV BNA

Société d'investissement à capital variable.
5, rue de Syrie 1002 Tunis

SICAF Participation

Société d'investissement à capital fixe,
5, rue de Syrie Tunis.

ZIED

Gestion de portefeuille titres
46, rue Trak Ibn Zied Mutuelle ville 1082 Tunis

TUNIS-RE

Société de réassurance
Avenue Mohamed V 1073 Montplaisir

SODINO

Société d'investissement à capital risque,
5, rue de Syrie Tunis.

Promotion immobilière

SIMPAR

Promotion immobilière,
14, rue Masmouda Mutuelleville

SIVIA

Promotion immobilière,
51 Av Hédi Noura Résidence Ryma 2037 Ennasr II
TUNIS

ESSOUKNA

Promotion immobilière
46, rue Tarak Ibn Zied Mutuelle ville 1082 Tunis

SPI MADINA

Promotion immobilière
36 Boulevard Hedi Noura ENNASR II 2037

LES OEILLETES

Promotion immobilière
46, Rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville - 1082 Tunis

Autres services

Tunisie Informatique Services TIS

Développement informatique
6, place Mohamed Kurd Ali EL Omrane

SOGEST

Etudes et services
44 avenue Hedi Noura Ennasr

AGROSERVICE

Services agricoles
4, rue Hassen Ibn Noomane BP 152-1002-Tunis

SODET SUD

Développement touristique
Résidence l'Etoile du Nord Bloc A-6E-BA31-Centre Urbain Nord

Générale de Vente

Gestion et vente d'actifs
46, Rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville - 1082 Tunis

La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 176 millions de dinars, composé de 35 200 000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Avenue Med V, 1001 Tunis. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

La structure du capital social de la Banque se présente au 31 décembre 2018 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
ACTIONNAIRES PUBLICS	17 629 490	88 147 450	50,09%
L'Etat Tunisien	8 269 050	41 345 250	23,49%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 674 795	13 373 975	7,60%
Office des Céréales	2 161 016	10 805 080	6,14%
Office de Commerce de la Tunisie	1 824 072	9 120 360	5,18%
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1 425 655	7 128 275	4,05%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 107 676	5 538 380	3,15%
Office des Terres Domaniales	140 817	704 085	0,40%
Office de l'Elevage et des Pâturages	26 409	132 045	0,08%
ACTIONNAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE	4 059 494	20 297 470	11,53%
CTAMA	1 538 230	7 691 150	4,37%
Banque de Tunisie et des Emirats	1 348 164	6 740 820	3,83%
STAR	754 428	3 772 140	2,14%
Société Tunisienne du Sucre	52 506	262 530	0,15%
Autres actionnaires à participation publique	366 166	1 830 830	1,04%
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES	3 681 056	18 405 280	10,46%
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	8 610 092	43 050 460	24,46%
AUTRES ACTIONNAIRES	1 219 868	6 099 340	3,47%
TOTAL	35 200 000	176 000 000	100%

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés du groupe de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 ainsi que les Normes Comptables Techniques n° 35 à 39 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 1er décembre 2003.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la BNA et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Les principes comptables appliqués les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Principes de consolidation

3.1.1- Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de la Banque regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la BNA exerce, directement ou indirectement, par ses sociétés consolidées un contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entités pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation. Tel est le cas des filiales en liquidation ou placées sous le contrôle d'un administrateur judiciaire.

3.1.2- Méthodes de consolidation

Méthode d'intégration globale

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif, de passif, de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés, et dans le résultat consolidé de l'exercice.

Le contrôle exclusif existe lorsque le Groupe BNA détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote de la filiale. En outre, le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe BNA détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entité, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, il est attesté lorsque le Groupe dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un accord, ou de nommer, de révoquer ou de réunir la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Méthode de mise en équivalence

Les entités sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil sont exclues du périmètre de consolidation, sauf si elles représentent un investissement stratégique, et si le Groupe y exerce une influence notable effective.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation, la part du groupe dans les capitaux propres y compris le résultat des sociétés mise en équivalence.

3.1.3- Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

* **Intégration globale pour les filiales exerçant une activité dissemblable de celles des entités opérant dans le domaine des services financiers**

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la BNA est consolidé par intégration globale, quel que soit leur secteur d'activité. Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe BNA. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe BNA.

* **Présentation des états financiers consolidés de synthèse**

La présentation des états financiers consolidés du Groupe BNA est conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus non bancaires générés par les filiales, figurent parmi les éléments de la rubrique "Autres produits d'exploitation".

* **Retraitement des créances bancaires cédées à la société de recouvrement**

Depuis le 31 décembre 2001 et jusqu'au 31 décembre 2018, la BNA a cédé à sa filiale SOFINREC seize lots de créances bancaires.

Après élimination du résultat de cession interne, l'encours des créances relevant des lots 1 à 4 cédées durant la période 2001-2003, est réputé être radié (ou annulé) en raison des forts aléas pesant sur leur récupération. Les sommes recouvrées au cours de l'exercice, au titre de ces créances, sont portées au niveau de l'état des résultats parmi les éléments du poste "Dotations aux provisions et résultats de correction de valeurs sur créances, hors bilan et passif" sous l'intitulé "Récupération de créances passées en pertes".

Ce traitement se justifie par l'application du paragraphe 18 de la norme NCT 35 qui stipule que les événements semblables conduits dans des circonstances similaires, devraient être traités sur la base de méthodes uniformes dans les états financiers consolidés du groupe.

Ainsi, les créances cédées par la Banque à sa filiale SOFINREC n'ont jamais quitté le contrôle de la société mère depuis leur origination. Les créances relevant des lots 1 à 4 devaient subir une radiation (write-off) à base individuelle préalablement à leur cession, et ce, conformément aux exigences du paragraphe 29 de la norme NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents dans les établissements bancaires.

En conséquence, le traitement des dites créances, à base consolidée, devraient s'appuyer sur les circonstances qui prévalaient le jour de leur sortie du bilan individuel de la BNA.

Pour les créances relevant des lots 5 à 16, il est procédé, après élimination du résultat interne sur cession, à la reconstitution de leur encours brut, ainsi que de leur couverture sous forme de provisions et d'agios réservés. Les sommes recouvrées au cours de l'exercice donneront lieu, le cas échéant, à des reprises sur provisions et d'agios réservés.

Les créances détenues par la société de recouvrement sont totalement provisionnées dans les états financiers consolidés. Les intérêts et agios rattachés sont totalement réservés.

Au bilan consolidé, les créances nettes de provisions et d'agios réservés sont présentées au niveau du poste "Créances sur la clientèle".

* Intégration globale des OPCVM

À l'exception du retraitement de l'effet des retenues à la source libératoires sur la comptabilisation des revenus sous forme d'intérêts, les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux OPCVM sont maintenus dans les comptes consolidés du Groupe BNA.

Les postes constitutifs des OPCVM intégrés globalement sont présentés dans les postes de même nature du bilan, du compte de résultat et du hors-bilan consolidé, à l'exception des éléments imputés directement en capitaux propres. La quote-part revenant au groupe est présentée sous la rubrique "Réserves consolidés".

* Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe et les provisions internes sont neutralisés.

* Écart d'acquisition et écart d'évaluation

Écart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés à l'actif selon le cas, soit sous l'intitulé "Écarts d'acquisition (Goodwill)" pour les filiales, soit en titres mis en équivalence pour les entreprises associées.

Écart d'évaluation

La quote-part du Groupe dans les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la juste valeur dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entité acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

* Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus.

La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise demeurant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à la décomptabilisation de l'écart d'acquisition à hauteur de la part d'intérêt sortie.

* Déconsolidation

Les titres conservés par le Groupe dans une filiale déconsolidée, sont comptabilisés à la date de sortie du périmètre à leur valeur comptable de consolidation, soit la quote-part des capitaux propres consolidés qu'ils représentent à cette date, augmentés, éventuellement de la quote-part correspondante dans l'écart d'acquisition résiduel.

La valeur comptable de la participation à la date à laquelle elle cesse d'être une filiale est considérée comme son coût par la suite. Celui-ci est figé sauf dépréciation ultérieure, lorsque sa valeur d'usage devient inférieure à cette nouvelle valeur comptable.

3.2- Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.2.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long termes sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des débloquages, pour leur valeur nominale.

3.2.2- Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net d'escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentés à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

Provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Classes	Taux de la provision
0&1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

ii. Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BNA a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

iii. Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 ajouté par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

3.2.3- Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en « Intérêts et agios réservés » et présentés en soustraction du poste « Créances sur la clientèle ». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Il est à noter que les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produit.

3.3- Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

3.3.1- Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents

- Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.
- Les titres émis par les OPCVM intégrés globalement et détenus par les sociétés du Groupe à des fins de placement figurent parmi les composantes du portefeuille commercial consolidé.
- Le portefeuille-titres détenu par les OPCVM intégrés globalement figure aussi parmi les composantes du portefeuille commercial consolidé. Les frais d'acquisition de ces titres sont inscrits, pour la quote-part attribuable au groupe, en capitaux propres sous la rubrique "réserves consolidés".
- Les titres cotés détenus par les OPCVM intégrés globalement sont évalués à la date d'arrêté par référence au cours moyen boursier du mois de décembre. Les différences d'estimation positives ou négatives dégagées par rapport à la valeur d'entrée des mêmes titres est imputée directement en capitaux propres, pour la quote-part attribuable au groupe, sous rubrique "réserves consolidés".
- Les plus ou moins-values réalisées sur cession des titres détenus par les OPCVM intégrés globalement sont portées, pour la quote-part revenant au groupe, sous rubrique "réserves consolidés".
- La quote-part revenant aux intérêts hors groupe dans les frais d'acquisition, les différences d'estimations et les résultats de cession des titres détenus par les OPCVM intégrés globalement est présentée distinctement des passifs et des capitaux propres sous l'intitulé "Intérêts des minoritaires".
- Les titres de placement sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière ; les moins-values latentes font l'objet de provisions. Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti.
- Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.3.2- Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Sont classés sous cette rubrique :

- Les titres de participation et les parts dans les entreprises liées non consolidées ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'ÉTAT Tunisien, étant donné que leur remboursement s'effectue selon un échéancier sur 25 ans ;
- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.
- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.
- Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR externes au Groupe.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en "Engagements hors bilan" pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste "Revenus du portefeuille d'investissement" au niveau de l'état des résultats. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits sur emprunts obligataires courus sont également constatés dans le poste "Revenus du portefeuille d'investissement".

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

3.4- Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement ;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.5- Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif, après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage, au fur et à mesure des appels de fonds. A la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

A la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNIS-RE.

3.6- Actions propres et d'auto-contrôle

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions émises par la BNA et rachetées dans l'optique de régulariser les cours ou encore celles qui sont détenues par les autres filiales du Groupe sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres dans la rubrique "Actions propres et d'auto-contrôle" ;
- Les plus ou moins-values réalisées et les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;

3.7- Avantages bénéficiant au personnel

Les avantages consentis au personnel du Groupe sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes.
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite et par les engagements du Groupe envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale.

3.7.1-Avantages à court terme

Le Groupe comptabilise une charge lorsqu'il a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

3.7.2-Avantages postérieurs à l'emploi

Le personnel retraité de la société mère BNA demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La part de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Une provision est comptabilisée pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, certaines sociétés consolidées distinguent les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de "régimes à cotisations définies" ne sont pas représentatifs d'un engagement pour le Groupe et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de "régimes à prestations définies" sont représentatifs d'un engagement à la charge de certaines sociétés consolidées qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si ces sociétés sont tenues ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (indemnité de départ à la retraite et assurance sociale post-retraite) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Le montant provisionné de l'engagement est déterminé en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par ces sociétés et en appliquant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la norme comptable internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie).

Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

La charge annuelle comptabilisée au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

3.8- Impôts sur le résultat :

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, le Groupe distingue les impôts courants et les impôts différés.

3.8.1-Impôts courants

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur propres à chacune des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

3.8.2-Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés lorsque des différences temporelles existent entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;

- des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable (prévue par la norme comptable internationale IAS 12, Impôts sur le résultat, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) par référence au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt au niveau de l'état des résultats.

Pour l'exercice 2018 et au-delà, les taux d'imposition effectifs retenus pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés consolidées se présentent par entité comme suit :

	Taux nominal	Taux effectif
Etablissements de Crédit		
Banque Nationale Agricole	35%	20%
Autres services financiers		
BNA Capitaux	25%	25%
SOFINREC	35%	35%
SICAR INVEST	35%	35%
SOIVM SICAF	35%	35%
SICAF Participations	35%	35%
SICAV BNA	0%	0%
Placement Obligataire SICAV	0%	0%
Promotion immobilière		
SIMPAR	25%	25%
ESSOUKNA	25%	25%
SIVIA	25%	25%
SPI MADINA	25%	25%
LES CÉILLETS	25%	25%
Autres services		
Tunisie Informatique Services	25%	25%
SOGEST	25%	25%
AGROSERVICES	10%	10%
ZIED SARL	25%	25%

3.9- Modifications apportées aux états financiers consolidés précédemment publiés :

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière du groupe et des résultats de ses opérations conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, certains changements de méthodes de présentation ont été opérés pour tenir compte des reclassements suivants :

Libellé du compte	Ancien poste	Nouveau poste	Montant
Provisions ordinaires sur engagements hors bilan	AC3B	PA5A	(21 449)
Provisions additionnelles sur engagements hors bilan	AC3B	PA5A	(1 229)
Saisie arrêt sur comptes en devises	PA5B	PA3B	759
Saisie arrêt sur comptes en dinars convertibles	PA5B	PA3B	3

Les rubriques des états financiers ayant été impactées par le reclassement mentionné se comportent comme suit :

Libellé du compte	Solde au 31/12/2017 publié	Reclassement	Solde au 31/12/2017 Retraité
AC3 - Créances sur la clientèle	8 566 339	22 678	8 589 017
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	7 560 431	762	7 561 193
PA5 - Autres passifs	374 663	21 916	396 579

4- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

4.1- Entités incluses dans le périmètre :

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la mère consolidante, 23 entités au 31 décembre 2018 :

- 17 filiales traitées par intégration globale ;
- 5 entreprises associées traitées par mise en équivalence.

Toutes ces entités sont établies et résidentes en Tunisie.

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle, et le pourcentage d'intérêt revenants au groupe se présentent comme suit :

	Méthode de consolidation	% de contrôle	%d'intérêt
Etablissements de Crédit			
Banque Nationale Agricole	Intégration globale	100,000%	100,000%
Autres services financiers			
BNA Capitaux	Intégration globale	99,996%	99,436%
SOFINREC	Intégration globale	100,000%	99,453%
SICAR INVEST	Intégration globale	93,300%	74,880%
SOIVM SICAF	Intégration globale	100,000%	75,235%
SICAF Participations	Intégration globale	99,986%	99,986%
SICAV BNA (2)	Intégration globale	30,599%	27,548%
Placement Obligataire SICAV (2)	Intégration globale	0,097%	0,063%
ZIED SARL	Intégration globale	100,000%	30,700%
CAP BANK	Mise en équivalence	23,823%	23,823%
TUNIS-RE	Mise en équivalence	20,807%	19,104%
AMI	Mise en équivalence	25,899%	25,899%
SODINO	Mise en équivalence	24,750%	24,750%
Promotion immobilière			
SIMPAR (1)	Intégration globale	33,926%	33,434%
ESSOUKNA	Intégration globale	69,965%	23,451%
SIVIA	Intégration globale	99,991%	42,306%
SPI MADINA	Intégration globale	99,999%	41,110%
LES ŒILLETS	Intégration globale	99,999%	52,966%
Autres services			
Tunisie Informatique Services	Intégration globale	74,000%	46,721%
SODET SUD	Intégration globale	74,567%	54,042%
SOGEST	Intégration globale	94,760%	45,004%
AGROSERVICES (3)	Intégration globale	34,850%	34,849%
GENERALE DE VENTE (4)	Mise en équivalence	49,995%	49,995%

- (1) La BNA détient 33,926% des droits de vote dans la société cotée en bourse SIMPAR. Les autres droits de vote sont distribués comme suit :

Actionnaires	% de droits de vote
Groupe des Assurances de Tunisie - GAT	18,76%
CTAMA	10,58%
COMAR	7,17%
Autres actionnaires détenant individuellement moins de 5%	63,49%

Bien que ne détenant pas la majorité des droits de vote, la Banque Nationale Agricole dispose, en fait, de la capacité de diriger les politiques opérationnelles et financières de la société SIMPAR, en raison de la dilution du capital de cette dernière.

Ce contrôle exclusif de fait est, en outre, démontré historiquement et actuellement à travers la désignation par la BNA de la majorité des membres du conseil d'administration de la cible.

- (2) La SICAV BNA et Placement Obligataire SICAV sont retenues dans le périmètre de consolidation en raison de la capacité du Groupe à désigner la totalité des membres de leurs conseils d'administration. Par ailleurs, la BNA assure la fonction de dépositaire dans ces organismes et la filiale BNA Capitaux assure celle de gestionnaire.
- (3) Le tableau suivant justifie le contrôle de droit exercé par le Groupe BNA sur la société AGROSERVICES :

Sociétés	S.P.B	AGROSERVICES	SODAL (*)	SFL (*)	SODEAT (*)
BNA (Directe)	49 993	1 791	144 676		
S.P.B		300		153 537	95 352
SODAL		300			1
SFL		300			
SODEAT		300			
TOTAL	49 993	2 991	144 676	153 537	95 353
Capital (Nombre d'actions)	50 000	6 000	209 648	249 532	126 821
% de contrôle	99,99%	49,85%	69,01%	61,53%	75,19%

(*) : Sociétés non incluses dans le périmètre de consolidation :

- SODAL arrête ses états financiers au 31 août de chaque exercice et elle ne prépare pas des états financiers arrêtés au 31 décembre pour les besoins de consolidation ;

- les sociétés SFL et SODEAT qui sont contrôlées par le Groupe sont en liquidation.

Compte tenu des participations des sociétés SODAL, SFL et SODEAT, le pourcentage de contrôle du Groupe BNA est de 34,85%.

- (4) La société La Générale de Vente « GEVE » est contrôlée par la Société Tunisienne de Banque « STB ». Ce contrôle de droit est démontré par la détention de 50.001% des droits de vote dans la société « GEVE ».

Il est à signaler que les comptes consolidés ont été établis sur la base des états financiers de la société mère et ceux des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation. Toutefois, les sociétés AMI, SODINO, TUNISRE et CAPBANK, n'ont pas fourni des comptes certifiés par leurs commissaires aux comptes à la date d'arrêtée des états financiers consolidés.

5- NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ

5.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 313.712 mDT au 31/12/2018 contre 178.418 mDT au 31/12/2017, soit une augmentation de 135.294 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Avoirs en caisse en dinars	45 606	42 501	3 105	7,3%
Avoirs en caisse en devises	12 950	8 942	4 008	44,8%
Avoirs auprès de la BCT en dinars	6 204	6 499	(295)	(4,5%)
Avoirs chez la BCT en devises	211 533	68 323	143 210	209,6%
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	26 876	41 200	(14 324)	(34,8%)
Intérêts à percevoir	2	4	(2)	(50,0%)
Mouvements IBS	10 739	10 729	10	0,1%
Avoirs auprès du CCP	203	554	(351)	(63,4%)
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(401)	(334)	(67)	(20,1%)
Total	313 712	178 418	135 294	75,8%

5.2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 96.914 mDT au 31/12/2018 contre 103.217 mDT au 31/12/2017, soit une diminution de 6.303 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
A - Créances sur les établissements bancaires	45 742	51 863	(6 121)	(11,8%)
Comptes courants & autres créances	5 688	11 829	(6 141)	(51,9%)
Prêts sur le marché monétaire en dinars	40 000	40 000	-	-
Intérêts à percevoir	54	34	20	58,8%
B - Créances sur les établissements financiers	51 430	51 586	(156)	(0,3%)
Comptes courants	9 725	7 603	2 122	27,9%
Prêts à MLT	40 453	42 900	(2 447)	(5,7%)
Créances rattachées sociétés de leasing	252	926	(674)	(72,8%)
Intérêts à percevoir	1 000	157	843	536,9%
Total brut	97 172	103 449	(6 277)	(6,1%)
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(258)	(232)	(26)	(11,2%)
Total net	96 914	103 217	(6 303)	(6,1%)

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	5 595	40 147	-	-	-	45 742
Comptes courants & autres créances	5 595	93	-	-	-	5 688
Prêts sur le marché monétaire en dinars	-	40 000	-	-	-	40 000
Intérêts à percevoir	-	54	-	-	-	54
B - Créances sur les établissements financiers	10 990	5 134	10 284	24 281	741	51 430
Comptes courants	9 725	-	-	-	-	9 725
Prêts à MLT	1 013	4 134	10 284	24 281	741	40 453
Créances rattachées sociétés de leasing	252	-	-	-	-	252
Intérêts à percevoir	-	1 000	-	-	-	1 000
Total brut au 31 décembre 2018	16 585	45 281	10 284	24 281	741	97 172
Total brut au 31 décembre 2017	-	60 549	400	32 500	10 000	103 449

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

	31/12/2017	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2018
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(232)	(26)	-	-	(258)
Total	(232)	(26)	-	-	(258)

Ce poste ne comprend pas de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers. Le montant de la provision, soit 258 mDT, concerne des provisions pour risques divers constatées et relatives à des écarts dégagés lors du rapprochement de nos comptes avec nos correspondants en devises.

5.3- Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31/12/2018 à 9.083.401 mDT contre 8.589.017 mDT au 31/12/2017, enregistrant ainsi une augmentation de 494.384 mDT. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Engagements bruts agricoles	1 070 013	1 066 798	3 215	0,3%
Comptes débiteurs	45 866	61 016	(15 150)	(24,8%)
Autres concours à la clientèle	575 069	566 805	8 264	1,5%
Crédits sur ressources spéciales	188 695	184 668	4 027	2,2%
Intérêts impayés et créances rattachées	264 858	256 792	8 066	3,1%
Produits constatés d'avance	(4 475)	(2 483)	(1 992)	(80,2%)
Engagements bruts commerciaux et industriels	9 463 021	8 936 290	526 731	5,9%
Comptes débiteurs	1 422 595	1 241 807	180 788	14,6%
Autres concours à la clientèle	7 728 327	7 410 147	318 180	4,3%
Crédits sur ressources spéciales	111 464	109 621	1 843	1,7%
Intérêts impayés et créances rattachées	233 994	204 156	29 838	14,6%
Produits constatés d'avance	(33 359)	(29 441)	(3 918)	(13,3%)
Comptes courants associés	541	541	-	-
Créances agricoles prises en charge par l'Etat	16 622	17 824	(1 202)	(6,7%)
Créances bancaires détenues par la SOFINREC	523 020	415 657	107 363	25,8%
Encours brut	11 073 217	10 437 110	528 744	5,1%
Provisions sur créances à la clientèle	(1 442 318)	(1 330 126)	(112 192)	(8,4%)
Provisions sur créances classées (*)	(1 043 014)	(1 005 753)	(37 261)	(3,7%)
Provisions additionnelles (*)	(282 813)	(236 554)	(46 259)	(19,6%)
Provisions collectives sur créances non classées	(116 491)	(87 819)	(28 672)	(32,6%)
Provisions sur créances agricoles prises en charge par l'Etat	(464)	(464)	-	-
Intérêts et agios réservés	(547 034)	(517 503)	(29 531)	(5,7%)
Sur engagements agricoles	(249 638)	(245 762)	(3 876)	(1,6%)
Sur engagements commerciaux et industriels	(259 180)	(243 211)	(15 969)	(6,6%)
Sur créance détenues par la SOFINREC	(38 216)	(28 530)	(9 686)	(34,0%)
Total des provisions et des intérêts et agios réservés	(1 989 816)	(1 848 093)	(141 723)	(7,7%)
Encours net	9 083 401	8 589 017	494 384	5,8%

(*) Données retraitées pour des besoins de comparabilité, voir note 3.9-Modifications apportées aux états financiers précédemment publiés.

L'évolution des provisions sur créances se détaille ainsi :

	31/12/2017 Publié	31/12/2017 Ajusté	Dotations	Reprises	Reclass.	31/12/2018
Provisions sur créances agricoles prises en charge par l'Etat	(464)	(464)	-	-	-	(464)
Créances douteuses	(1 233 481)	(1 242 307)	(139 760)	56 240	-	(1 325 827)
Provisions collectives	(75 113)	(87 819)	(28 672)	-	-	(116 491)
Total	(1 309 058)	(1 330 590)	(168 432)	56 240	-	(1 442 782)

5.3.1- Créances bancaires détenues par la SOFINREC

En consolidation, la structure des créances bancaires détenues par la filiale d'accueil (SOFINREC) se présente au 31 décembre 2018 comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Engagements bruts en principal	484 804	387 127	97 677	25,2%
Intérêts et créances rattachées	38 216	28 530	9 686	34,0%
Engagements bruts	523 020	415 657	107 363	25,8%
Provisions et agios réservés	(523 020)	(415 657)	(107 363)	(25,8%)
Encours net	-	-	-	-

5.3.2- Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés :

Les engagements du Groupe BNA, ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 31 décembre 2018 comme suit :

	Engagements		Engagements hors Fonds Budgétaires		Provisions		Intérêts et agios réservés hors impayés en intérêts agricoles	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Classe 0	8 240 092	7 725 679	8 190 243	7 676 410	-	-	(7 050)	(20 018)
Classe 1	1 784 077	1 537 382	1 774 836	1 536 559	-	-	(11)	(19 085)
Total des créances courantes	10 024 169	9 263 061	9 965 079	9 212 969	-	-	(7 061)	(39 103)
Classe 2	189 870	232 978	184 844	222 274	(20 312)	(26 522)	(11 134)	(13 501)
Classe 3	234 254	140 663	233 627	139 180	(45 042)	(27 229)	(28 756)	(12 589)
Classe 4	2 180 568	2 125 850	1 952 972	1 903 921	(1 277 447)	(1 212 037)	(235 945)	(224 649)
Total des créances classées	2 604 692	2 499 491	2 371 443	2 265 375	(1 342 801)	(1 265 788)	(275 835)	(250 739)
Total des créances en MDT	12 628 861	11 762 552	12 336 522	11 478 344	(1 342 801)	(1 265 788)	(282 896)	(289 842)
Taux des créances classées	20,62%	21,25%	19,22%	19,74%				
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et les intérêts et agios réservés	62,14%	60,67%	68,26%	66,94%				

5.3.3- Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 ajouté par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, le Groupe a constitué des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24, tout en éliminant les relations présentant un profil de risque spécifique (entreprises publiques et établissement de crédit).

Ainsi, à la date du 31 Décembre 2018, le solde de la provision collective comptabilisée par le Groupe s'élève à 116.491 mDT et s'analyse comme suit :

	Eng (0/1)	Taux de migration moyen	Taux de provisionnement moyen	Facteur scalaire	Provision Collective
Agriculture	331 879	11,1%	9,9%	2,81	10 302
Autres Industries	87 539	2,6%	27,9%	3,11	1 986
Autres Services	704 444	4,8%	21,5%	1,40	10 229
Bâtiments et travaux publics	498 046	3,6%	21,8%	1,30	5 013
Commerce	1 372 849	4,0%	20,2%	1,37	15 184
Consommation	1 369 011	2,4%	51,8%	1,19	20 027
Habitat	418 214	2,3%	17,0%	2,58	4 151
Industries Manufacturières	2 342 329	3,8%	19,1%	1,48	25 005
Promotion Immobilière	599 655	6,4%	7,9%	1,15	3 468
Tourisme	124 882	8,0%	11,4%	1,00	1 139
Total Classes 0 & 1 (*)	7 848 848				96 504
Carthage Cement (**)	79 948	100%	25,0%	1,00	19 987
Total	7 928 796				116 491

(*) *Compte non tenu des engagements des entreprises publiques et des établissements de crédits et hors Carthage Cement*

(**) *Suite aux recommandations de la BCT, la banque a procédé exceptionnellement à la constatation d'une provision sur les engagements de la société Carthage Cement hors escompte commercial au taux de 25%.*

5.3.4- Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, le Groupe a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2018, des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Le solde des provisions additionnelles arrêté au 31/12/2018 s'élève à 282.813 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 46.259 mDT par rapport au 31/12/2017.

5.3.5- Créances consolidées et créances prises en charge par l'Etat

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, le Groupe a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'Etat, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57 267 mDT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'Etat a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272 325 mDT à la date de leur prise en charge par l'Etat.

Par ailleurs, et dans le cadre de l'application de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), il a été décidé d'abandonner les montants dus en principal et intérêts au titre des crédits agricoles arrêtés au 31/12/1998 ayant enregistré des impayés et dont le montant en principal n'excède pas 2 000 DT par agriculteur à la date de leur obtention. Les créances en principal sur fonds propres et assimilés abandonnées par la Banque sont prises en charge par l'Etat et remboursées par ce dernier, sur 20 ans et sans intérêts à partir de l'an 2000. Ces créances totalisent un montant de 24 051 mDT à la date de leur prise en charge par l'Etat.

Pour le traitement comptable, la BNA a choisi une méthode comptable basée sur le nominalisme monétaire sans considération de l'effet du passage du temps dans la mesure où la norme sectorielle bancaire NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents était muette sur le traitement des engagements sans intérêts ou à faible taux d'intérêt.

La juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'Etat, est nettement inférieure à leur valeur comptable et la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge. La maturité résiduelle des créances rééchelonnées sur 20 ans et 25 ans arrive à terme respectivement au 01/03/2019 et au 01/08/2025.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'Etat, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 8% :

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'Etat (1)	Dettes act. à la date de prise en charge (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 31/12/2018 (3)	Encours au 31/12/2018 actualisé (4)	Ecart (3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 267	24 452	32 814	14 052	10 769	3 283
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 325	116 280	156 044	65 354	50 357	14 997
Article 3 de la loi n°99/65 du 15/07/1999	24 051	11 807	12 244	1 666	1 113	553
Total en mDT	353 642	152 539	201 103	81 072	62 239	18 833

5.3.6- Engagements des entreprises publiques

Les actifs du Groupe comportent des engagements importants des entreprises publiques. Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 31 décembre 2018 :

Cadre légal	Total des entreprises publiques	Dont engagements des sociétés					
		Office des Céréales	STIR	TUNIS AIR	O.T.D	O.N.H	El Fouledh
Engagements au 31/12/2017	1 359 880	544 357	151 605	52 490	107 560	108 536	52 600
Engagements au 31/12/2018	1 765 383	904 044	150 410	38 247	113 223	56 528	58 684
Garanties de l'état au 31/12/2018	1 506 642	903 900	150 410	37 969	95 100	56 528	50 237
Agios et intérêts réservés au 31/12/2018	(14 034)	-	-	-	-	-	(8 446)
Classe au 31/12/2018	-	0	0	0	0	0	4
Provisions au 31/12/2018	-	-	-	-	-	-	-

5.4- Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial du Groupe s'élève à 270.554 mDT au 31/12/2018 contre 282.636 mDT au 31/12/2017, enregistrant ainsi une baisse de 12.082 mDT. Le portefeuille titres commercial détenu par le Groupe se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
1. Titres à revenu variable	49 555	32 569	16 986	52,2%
Titres de placement	12 930	26 498	(13 568)	(51,2%)
Parts dans les OPCVM (Placement)	40 030	9 494	30 536	321,6%
Créances et dettes rattachées sur titres de placement	9	-	9	-
Total brut	52 969	35 992	16 977	47,2%
Provisions sur titres à revenu variable	(3 414)	(3 423)	9	0,3%
2. Titres à revenu fixe	220 999	250 067	(29 068)	(11,6%)
Bons de trésor	69 106	75 329	(6 223)	(8,3%)
Créances et dettes rattachées sur bons de trésor	2 062	5 689	(3 627)	(63,8%)
Obligations	142 708	161 761	(19 053)	(11,8%)
Créances rattachées sur obligations	4 693	4 783	(90)	(1,9%)
Billets de trésorerie et certificats de dépôt	2 390	2 477	(87)	(3,5%)
Créances et dettes rattachées sur billets de trésorerie et certificats dépôt	40	28	12	42,9%
Parts dans les Fonds Communs de créances	-	-	-	-
Total brut	220 999	250 067	(29 068)	(11,6%)
Provisions sur titres à revenu fixe	-	-	-	-
Total net	270 554	282 636	(12 082)	(4,3%)

5.5- Portefeuille-titres d'investissement

Les titres d'investissement du Groupe ont totalisé 1.382.225 mDT au 31/12/2018 contre 1.278.753 mDT au 31/12/2017.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit :

	Titres d'investissement (1)	Titres participatifs	Emprunts obligataires	Fonds Communs de Placement	Fonds gérés	Dettes des entreprises publiques	BTA d'investissement	Total au 31/12/2018
Val. brute au 31/12/2018	218 457	35 000	185 366	37 620	902	65 477	871 968	1 414 790
Valeur au 1er janvier	197 310	-	218 449	26 400	902	76 375	782 038	1 301 474
Acquisitions / souscriptions	25 153	35 000	12 005	28 220	-	-	196 879	297 257
Cessions /Remboursement	(4 006)	-	(45 088)	(17 000)	-	(10 898)	(106 949)	(183 941)
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	51	-	7 258	-	1 300	15	32 778	41 402
Prov. au 31/12/2018	(69 965)	-	-	(3 102)	(900)	-	-	(73 967)
Provisions au 1er janvier	(61 973)	-	-	(816)	-	-	-	(62 789)
Dotations	(10 492)	-	-	(2 286)	(900)	-	-	(13 678)
Reprises	2 500	-	-	-	-	-	-	2 500
Val. nette au 31/12/2018	148 543	35 000	192 624	34 518	1 302	65 492	904 746	1 382 225
Val. brute au 31/12/2017	197 310	-	218 449	26 400	902	76 375	782 038	1 301 474
Créances rattachées	142	-	8 111	-	481	15	31 319	40 068
Provisions au 31/12/2017	(61 973)	-	-	(816)	-	-	-	(62 789)
Val. nette au 31/12/2017	135 479	-	226 560	25 584	1 383	76 390	813 357	1 278 753

(1) Les titres d'investissement comprennent les titres de participations-financement (Titres en rétrocession), les autres titres de participation ainsi que la participation de la Banque mère au capital de la Société de Développement Agricole Lakhmès (SODAL) dans laquelle elle détient 69%. (voir note 3.1.1)

5.6- Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence concernent les sociétés suivantes :

Société	2018		2017	
	Valeur d'équivalence	Participation du Groupe en%	Valeur d'équivalence	Participation du Groupe en%
TUNIS-RE	41 299	19,10%	39 090	19,26%
AMI	19 056	25,90%	18 400	25,21%
SODINO	4 844	24,75%	6 198	24,66%
CAP BANK	2 258	23,82%	1 711	23,74%
GENERALE DES VENTES	367	49,99%	596	49,81%
Total	67 824		65 995	

5.7- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par le Groupe.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature de l'immobilisation	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

Les immobilisations totalisent, au 31/12/2018, une valeur brute de 247.364 mDT et des amortissements et des provisions de 123.548 mDT soit une valeur nette de 123.816 mDT contre 105.716 mDT au 31/12/2017.

La valeur nette globale des immobilisations corporelles et incorporelles, au 31 décembre 2018, s'établit comme suit :

	Valeur au 31/12/2017	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Reclassement Réaffectation	Valeur au 31/12/2018
Immobilisations incorporelles	22 626	4 551	-	-	27 177
Logiciels	22 626	4 551	-	-	27 177
Amortissements	(15 927)	(3 542)	-	50	(19 419)
Logiciels	(15 927)	(3 542)	-	50	(19 419)
Total net (1)	6 699	1 009	-	50	7 758
Immobilisations corporelles	196 705	23 792	(246)	(64)	220 187
Terrains	4 259	1 139	-	2 601	7 999
Constructions	94 007	1 064	(146)	(566)	94 359
Agencements, aménagements et installations	32 602	4 564	-	-	37 166
Matériel de transport	5 066	202	(100)	-	5 168
Matériel et outillage	84	2	-	-	86
MMB et Matériel informatique	44 997	9 648	-	(14)	54 631
Immobilisations en cours	11 057	4 713	-	(2 085)	13 685
Mobiliers et matériel de bureau en stocks	469	642	-	-	1 111
Avances sur achats mobiliers et matériel de bureau	151	1 272	-	-	1 423
Dépenses nouvelles agences	201	546	-	-	747
Immobilisations en dation (*)	3 812	-	-	-	3 812
Amortissements	(97 351)	(6 543)	88	14	(103 792)
Constructions	(30 796)	(1 915)	35	241	(32 435)
Agencements, aménagements et installations	(25 821)	(1 297)	-	(281)	(27 399)
Matériel de transport	(3 596)	(541)	53	127	(3 957)
Matériel et outillage	(53)	(8)	-	-	(61)
MMB et Matériel informatique	(37 085)	(2 782)	-	(73)	(39 940)
Dépréciations	(337)	-	-	-	(337)
Immobilisations en dation (*)	(337)	-	-	-	(337)
Total net (2)	99 017	17 249	(158)	(50)	116 058
Total général (1)+(2)	105 716	18 258	(158)	-	123 816

(*) Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 31/12/2018 :

Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins value	Provision
Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	2 074	1 737	(337)	(337)
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	36	36	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Appartements	639	690	51	-
Total		3 812			(337)

Ces biens sont acquis par la BNA, dans le cadre d'une opération de dation en paiement, suite à des jugements exécutés à l'encontre de certaines relations contentieuses et représentant des garanties hypothécaires reçues. Ces immobilisations sont hors exploitation et destinés à être vendus.

5.8- Autres actifs

Les autres postes d'actif du Groupe ont totalisé 499.895 mDT au 31/12/2018 contre 450.279 mDT au 31/12/2017. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Comptes d'attente et de régularisation	115 038	78 715	36 323	46,1%
Débiteurs divers	36 273	19 913	16 360	82,2%
État, impôts & taxes	27 370	9 145	18 225	199,3%
Commissions de gestion à percevoir	13 515	10 616	2 899	27,3%
Ajustements devises	4 447	5 488	(1 041)	(19,0%)
Comptes liés à la compensation (*)	25 020	26 312	(1 292)	(4,9%)
Autres comptes	8 413	7 241	1 172	16,2%
Actifs d'impôts sur les résultats :	70 542	52 252	(966)	(1,8%)
Actifs d'impôts exigibles	23 528	10 112	13 416	132,7%
Actifs d'impôts différés	47 014	42 140	4 874	11,6%
Actifs d'exploitation des filiales non financières	202 208	213 939	(11 731)	(5,5%)
Stocks de terrains à bâtir	69 430	82 088	(12 658)	(15,4%)
Stocks de travaux immobiliers en cours	53 468	72 689	(19 221)	(26,4%)
Stocks de travaux immobiliers terminés	71 416	48 536	22 880	47,1%
Autres stocks	970	1 529	(559)	(36,6%)
Clients et comptes rattachés	6 924	9 097	(2 173)	(23,9%)
Autres actifs	112 107	105 373	6 734	6,4%
Prêts au personnel	45 607	37 907	7 700	20,3%
Charges reportées	-	-	-	-
Stock cartes de retrait	730	301	429	142,5%
Dotations timbres postaux	264	147	117	79,6%
Dotations timbres fiscaux	13	9	4	44,4%
Dotations timbres spéciaux de voyage	38	116	(78)	(67,2%)
Dépôts et cautionnements	1 430	1 378	52	3,8%
Autres comptes	64 025	65 515	(1 490)	(2,3%)
Total Net	499 895	450 279	49 616	11,0%

(*) Au 31 Décembre 2018, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 25.020 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé de 95.632 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1). Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

Une commissions chargée de l'identification et de l'apurement des suspens liés à la « Télé-compensation 24 heures » est en train de poursuivre les travaux de régularisation.

5.9- Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche 1.360.596 mDT au 31/12/2018 contre 803.589 mDT au 31/12/2017, enregistrant ainsi une augmentation de 557.007 mDT. Il se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Utilisations auprès de la BCT en dinars	6	4	2	50,0%
Emprunts auprès de la BCT en dinars	1 358 000	803 000	555 000	69,1%
Intérêts à servir sur emprunts auprès de la BCT	2 590	585	2 005	342,7%
Total	1 360 596	803 589	557 007	69,3%

5.10- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste a atteint 221.355 mDT au 31/12/2018 contre 395.709 mDT au 31/12/2017, enregistrant ainsi une diminution de 174 354 mDT. Il se détaille comme suit :

- Décomposition par nature de poste

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	214 810	392 633	(177 823)	(45,3%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	6 545	3 076	3 469	112,8%
Total	221 355	395 709	(174 354)	(44,1%)

- Décomposition par nature de compte

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Comptes à vue	12 974	9 553	3 421	35,8%
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	93 300	91 300	2 000	2,2%
Emprunts sur le marché monétaire en devises	114 829	293 978	(179 149)	(60,9%)
Intérêts à payer	252	878	(626)	(71,3%)
Total	221 355	395 709	(174 354)	(44,1%)

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue	12 974	-	-	-	12 974
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	93 300	-	-	-	93 300
Emprunts sur le marché monétaire en devises	46 463	68 366	-	-	114 829
Intérêts à payer	252	-	-	-	252
Total	152 989	68 366	-	-	221 355

5.11- Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 7.733.842 mDT au 31 décembre 2018 contre 7.561.193 mDT au 31 décembre 2017, enregistrant ainsi une augmentation de 172.649 mDT, soit une progression de 2,3%. Ils s'analysent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Dépôts en dinars	6 831 137	6 844 161	(13 024)	(0,2%)
Dépôts à vue en dinars	1 593 093	1 692 005	(98 912)	(5,8%)
Dépôts d'épargne en dinars	2 645 058	2 448 489	196 569	8,0%
Bons de caisse en dinars	64 874	68 567	(3 693)	(5,4%)
Comptes à terme en dinars	215 936	215 880	56	0,0%
Comptes spéciaux de placement en dinars	1 742 879	1 753 389	(10 510)	(0,6%)
Certificats de dépôt en dinars	382 000	453 500	(71 500)	(15,8%)
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	187 297	212 331	(25 034)	(11,8%)
Dépôts en devises	859 798	670 272	189 526	28,3%
Dépôts à vue en devises	579 657	346 639	233 018	67,2%
Bons de caisse en devises	11 646	10 900	746	6,8%
Comptes à terme en devises	49 669	47 161	2 508	5,3%
Comptes de placement en devises	194 725	250 370	(55 645)	(22,2%)
Autres sommes dues à la clientèle en devises	24 101	15 202	8 899	58,5%
Dettes rattachées	42 907	46 760	(3 853)	(8,2%)
Intérêts à payer sur dépôts à vue	4 377	2 740	1 637	59,7%
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	490	1 070	(580)	(54,2%)
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	28 102	22 307	5 795	26,0%
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	48 530	47 062	1 468	3,1%
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	(38 592)	(26 419)	(12 173)	(46,1%)
Total	7 733 842	7 561 193	172 649	2,3%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Dépôts en dinars	4 426 079	790 805	1 188 869	425 384	-	6 831 137
Dépôts à vue en dinars	1 593 093	-	-	-	-	1 593 093
Dépôts d'épargne en dinars	2 645 058	-	-	-	-	2 645 058
Bons de caisse en dinars	180	17 984	27 231	19 479	-	64 874
Comptes à terme en dinars	451	76 687	92 029	46 769	-	215 936
Comptes spéciaux de placement en dinars	-	480 634	911 109	351 136	-	1 742 879
Certificats de dépôt en dinars	-	215 500	158 500	8 000	-	382 000
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	187 297	-	-	-	-	187 297
Dépôts en devises	603 758	173 795	69 654	12 591	-	859 798
Dépôts à vue en devises	579 657	-	-	-	-	579 657
Bons de caisse en devises	-	1 580	3 354	6 712	-	11 646
Comptes à terme en devises	-	21 016	23 336	5 317	-	49 669
Comptes de placement en devises	-	151 199	42 964	562	-	194 725
Autres sommes dues à la clientèle en devises	24 101	-	-	-	-	24 101
Dettes rattachées	-	42 907	-	-	-	42 907
Intérêts à payer sur dépôts à vue	-	4 377	-	-	-	4 377
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	-	490	-	-	-	490
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	-	28 102	-	-	-	28 102
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	-	48 530	-	-	-	48 530
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	-	(38 592)	-	-	-	(38 592)
Total	5 029 837	1 007 507	1 258 523	437 975	-	7 733 842

5.12- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales du Groupe ont totalisé 614.490 mDT au 31 décembre 2018 contre 506.437 mDT au 31 décembre 2017. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Emprunts matérialisés	275 778	210 680	65 098	30,9%
Emprunts obligataires	268 710	206 130	62 580	30,4%
Intérêts à payer emprunts obligataires	7 068	4 550	2 518	55,3%
Ressources spéciales	312 735	290 750	21 985	7,6%
Ressources extérieures	121 894	119 467	2 427	2,0%
Ressources budgétaires	228 614	203 977	24 637	12,1%
Ecart de conversion sur emprunts	(38 451)	(33 962)	(4 489)	(13,2%)
Intérêts à payer sur ressources spéciales	678	1 268	(590)	(46,5%)
Autres fonds empruntés	25 977	5 007	20 970	418,8%
Autres fonds empruntés	14 838	3 958	10 880	274,9%
Intérêts à payer sur autres fonds empruntés	1 363	1 049	314	29,9%
Pension livrée autre que bancaire	9 600	-	9 600	-
Intérêts à payer sur titres cédés en pension livrée	176	-	176	-
Total	614 490	506 437	108 053	21,3%

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	391	-	44 274	202 934	28 179	275 778
Emprunts obligataires	391	-	37 206	202 934	28 179	268 710
Intérêts à payer emprunts obligataires	-	-	7 068	-	-	7 068
Ressources spéciales	228 614	3 897	10 691	41 505	28 028	312 735
Ressources extérieures	-	41 670	10 691	41 505	28 028	121 894
Ressources budgétaires	228 614	-	-	-	-	228 614
Ecart de conversion sur emprunts	-	(38 451)	-	-	-	(38 451)
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	678	-	-	-	678
Autres fonds empruntés	-	16 201	9 776	-	-	25 977
Autres fonds empruntés	-	14 838	-	-	-	14 838
Intérêts à payer sur autres fonds empruntés	-	1 363	-	-	-	1 363
Pension livrée autre que bancaire	-	-	9 600	-	-	9 600
Intérêts à payer sur titres cédés en pension livrée	-	-	176	-	-	176
Total	229 005	20 098	64 741	244 439	56 207	614 490

5.12.1- Ressources Budgétaires

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 31/12/2018 se présente comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2018
Contentieux dotation FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 443
Impayés en intérêts su FOPRODI & BIRD	1 473
Total	10 916

Notons qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires.

5.13- Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 388 267 mDT au 31 décembre 2018 contre 396 579 mDT au 31 décembre 2017. Ils se présentent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Etat, impôts et taxes	35 233	23 189	12 044	51,9%
Impôts sur les sociétés	40 782	32 724	8 058	24,6%
Contribution exceptionnelle	5 037	4 423	614	13,9%
Fournisseurs divers	12 219	11 529	690	6,0%
Organismes sociaux	47 258	40 641	6 617	16,3%
Comptes d'ajustement devises passifs	20 943	11 820	9 123	77,2%
Provisions pour risques divers (Comptes d'ajustement devises)	194	477	(283)	(59,3%)
SWAPS devises	(6 411)	(10 801)	4 390	40,6%
Congés à payer	13 338	11 476	1 862	16,2%
Produits perçus d'avance	7 153	7 893	(740)	(9,4%)
Excédents de caisse	3 629	5 483	(1 854)	(33,8%)
Charges sur emprunts	53	53	-	-
Autres comptes de régularisation passifs	1 347	5 644	(4 297)	(76,1%)
Provisions pour risques divers (Autres comptes de régularisation passifs)	30	415	(385)	(92,8%)
Comptes liés à la compensation passifs	95 632	95 258	374	0,4%
Comptes de régularisation et autres comptes d'attente	(2 732)	20 713	(23 445)	(113,2%)
Comptes Etatiques créditeurs	44 628	46 581	(1 953)	(4,2%)
Créditeurs divers	34 014	30 401	3 613	11,9%
Fournisseurs d'immobilisations	8 191	7 978	213	2,7%
Provisions pour passifs et charges	27 729	50 682	(22 953)	(45,3%)
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (*)	9 377	9 160	217	2,4%
Provisions pour risque fiscal et social	65	15 675	(15 610)	(99,6%)
Provisions pour pénalités BCT	1 261	2 227	(966)	(43,4%)
Provisions sur engagement par signature	16 171	22 678	(6 507)	(28,7%)
Provisions pour suspens Inter-Siège T24h	855	942	(87)	(9,2%)
Total	388 267	396 579	(8 312)	(2,1%)

(*) En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, le Groupe a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 31/12/2018 s'élève à 9.377 mDT contre 9.160 mDT au 31/12/2017.

5.14- Capitaux propres consolidés

Les capitaux propres revenant au groupe se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Capital social	176 000	160 000	16 000	10,0%
Dotation de l'Etat (1)	133 000	133 000	-	-
(-) Part des minoritaires dans la dotation de l'état	-	(489)	489	100,0%
Réserves consolidés part du groupe	712 681	521 295	191 386	36,7%
Actions propres et d'auto-contrôle	(203)	(3 053)	2 850	93,4%
Résultat net de l'exercice, part du groupe	165 999	195 040	(29 041)	(14,9%)
Total	1 187 477	1 005 793	181 684	18,1%

5.14.1- Dotation de l'Etat de 133.000 mDT

(1) En application des termes de la loi n°94-30 du 21 février 1994, la BNA a conclu avec l'Etat Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133.000 mDT, ont été transférées à la BNA (moyennant la garantie de l'Etat en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention).

Cette convention a permis à la BNA de rétablir sa situation financière (par l'amélioration de ses capitaux propres) et de se conformer ainsi à la réglementation en vigueur en matière de ratio de solvabilité.

Cette dotation est assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque. Cette éventualité de restitution s'applique également aux fonds budgétaires agricoles revenant à l'Etat pour un montant de 160 millions de dinars, qui ont été décomptabilisés par la BNA en vertu de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003 pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par son activité à la fin de 2003. (Voir note 6-1-2).

Les indicateurs du rétablissement de l'équilibre financiers de la banque (cumulativement) sont :

- Les provisions sont dument constituées conformément à la réglementation en vigueur ;
- La couverture minimale des fonds propres est atteinte ;
- Le taux moyen du rendement des capitaux propres du secteur est atteint ;
- Le taux moyen de rendement des actifs est atteint ;
- La Banque assure la distribution de dividendes pour un taux minimum qui excède le taux prévu au niveau de ses statuts.

Les créances transférées dans le cadre des conventions 133 et 160 ne sont pas prises en compte lors du calcul de ces indicateurs.

5.14.2- Réserves consolidés

Les réserves consolidées correspondent aux résultats accumulés par le groupe dans les entités incluses dans le périmètre depuis la prise de contrôle jusqu'à la date de clôture de l'exercice précédant celui objet de la publication.

Les réserves consolidées s'élèvent au 31 décembre 2018 à 712.681 mDT contre 521.295 mDT au 31 décembre 2017. Elles se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Contribution de la mère consolidante	697 929	496 290	201 639	40,6%
+ Part du groupe, dans les primes d'émission	40 206	40 058	148	0,4%
+ Part du groupe, dans les primes de fusion	14 871	14 816	55	0,4%
+ Part du groupe, dans les autres réserves	642 852	442 004	200 848	45,4%
- Part des minoritaires dans le capital libéré	(0)	(589)	588	100,0%
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers (*)	4 226	12 112	(7 886)	(65,1%)
Contribution des filiales relevant du secteur de la promotion immobilière	20 392	21 253	(861)	(4,1%)
Contribution des filiales relevant d'autres secteurs (*)	(9 866)	(8 360)	(1 506)	(18,0%)
Total	712 681	521 295	191 386	36,7%

(*) La société ZIED est reclassée parmi les filiales relevant du secteur des services financiers. Les chiffres de 2017 ont été retraités pour des raisons de comparabilités

5.14.3- Résultat de l'exercice, part du groupe

L'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est soldé par un résultat consolidé positif, avant modifications comptables, de 165.999 mDT contre un résultat de même nature de 195.040 mDT au 31 décembre 2017. La contribution au résultat consolidé de la mère et de ses filiales peut être détaillée comparativement comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Contribution de la mère consolidante	168 871	212 510	(43 639)	(20,5%)
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers (*)	(1 630)	(15 487)	13 857	89,5%
Contribution des filiales relevant du secteur de la promotion immobilière	(867)	(431)	(190)	(44,1%)
Contribution des filiales relevant d'autres secteurs (*)	(375)	(1 552)	59	3,8%
Total	165 999	195 040	148 974	76,4%

(*) La société ZIED est reclassée parmi les filiales relevant du secteur des services financiers. Les chiffres de 2017 ont été retraités pour des raisons de comparabilités

5.14.4- Résultat de base par action (Bénéfice par action)

	31/12/2018	31/12/2017 ajusté (*)	31/12/2017 publié	Var	%
Bénéfice net de l'exercice (part du groupe)	165 999	195 040	195 040	(29 041)	(14,9%)
Nombre d'actions ordinaires	35 200 000	35 200 000	32 000 000	3 200 000	10,0%
Nombre d'actions propres	9 974	357 803	325 275	(315 301)	(96,9%)
% par rapport aux actions en circulation	0,03%	1,03%	1,03%		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la période (1)	35 190 026	34 842 198	31 674 725	3 515 301	11,1%
Bénéfice par action de valeur nominale de 5 DT (en DT)	4,717	5,598	6,158	(1,440)	(23,4%)

(*) Le résultat par action de l'année 2017 est ajusté pour tenir compte du nombre d'action suite à la distribution en 2018 d'actions gratuites et ce pour des raisons de comparabilité.

(1) Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps.

Le nombre d'actions ordinaires en circulation correspond au nombre d'actions émises par la société mère corrigé de l'effet des actions propres et d'auto-contrôle détenues par la mère émettrice et par ses filiales.

Lorsque des actions ordinaires sont émises mais ne sont encore que partiellement libérées, elles sont traitées dans le calcul du résultat de base par action comme une fraction d'une action ordinaire dans la mesure où elles étaient autorisées à participer aux dividendes de la période relatifs à une action ordinaire entièrement libérée.

5.15. Actions propres et d'auto-contrôle

Figurent sous cet intitulé, les contreparties versées par la Banque mère et par ses filiales pour l'acquisition et la détention des actions émises par la BNA.

Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat ou de la vente, de ces actions. La contrepartie reçue au titre de la cession de ces actions, ainsi que les dividendes perçus sont constatés directement en capitaux propres sous l'intitulé "Actions propres et d'auto-contrôle".

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2018 un montant de 203 mDT contre 3.053 mDT au 31 décembre 2017.

6- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1- Cautions, avals et autres garanties données (HB1)

Ce poste totalise 1.298.737 mDT au 31 décembre 2018 contre 995.936 mDT au 31 décembre 2017. Il se décompose comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
a- En faveur d'établissements bancaires	339 305	125 221	214 084	171,0%
Contre garanties	258 000	37 000	221 000	597,3%
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	81 305	83 221	(1 916)	(2,3%)
Cession créances	-	5 000	(5 000)	(100,0%)
b- En faveur de la clientèle	799 432	710 715	88 717	12,5%
Débiteurs par avals et acceptations	43 503	59 747	(16 244)	(27,2%)
Débiteurs par lettres de garanties	147 009	82 420	64 589	78,4%
Débiteurs par obligations cautionnées	30 854	27 275	3 579	13,1%
Débiteurs par cautions fiscales	52 962	54 109	(1 147)	(2,1%)
Débiteurs par cautions sur marchés publics	510 453	471 375	39 078	8,3%
Avais billets de trésorerie	14 050	15 300	(1 250)	(8,2%)
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	601	489	112	22,9%
c- En faveur de l'Etat	160 000	160 000	-	-
Créances budgétaires transférées par l'Etat (*)	160 000	160 000	-	-
Total	1 298 737	995 936	302 801	30,4%

(*) En application des termes de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003, portant loi de finances pour l'année 2004, le Ministre des Finances et la BNA ont conclu, en date du 17 février 2004, une convention ayant pour objet le transfert de fonds budgétaires agricoles revenant à l'Etat et totalisant la somme de 160.000 mDT au profit de la BNA et la prise en charge par l'Etat des impayés échus depuis un an sur les crédits accordés sur ces fonds et rentrant dans le cadre de cette convention.

Les fonds convertis ont été utilisés par la Banque pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par l'activité à fin 2003, ce qui a conduit à la dé-comptabilisation des fonds en question pour un montant de 160.000 mDT en contrepartie de la constatation de provisions sur titres d'investissement et créances clientèle pour le même montant.

6.2- Actifs donnés en Garantie (HB3)

Le refinancement auprès de la Banque centrale de Tunisie s'établit à 1.437.600 mDT au 31/12/2018 contre 803.000 mDT au 31/12/2017. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Titres de créances	869 750	481 000	388 750	80,8%
Bons du trésor	488 350	223 000	265 350	119,0%
Emprunt obligataire 2014	79 500	99 000	(19 500)	(19,7%)
Total	1 437 600	803 000	634 600	79,0%

6.3- Engagements de financement donnés (HB4)

Cette rubrique comporte les crédits aux clients mais non encore débloqués. Elle se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)	8 629	10 953	(2 324)	(21,2%)
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	8 629	10 953	(2 324)	(21,2%)
Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)	257 318	331 839	(74 521)	(22,5%)
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	257 318	331 839	(74 521)	(22,5%)
Crédits de gestion notifiés et non utilisés	134 830	163 825	(28 995)	(17,7%)
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	134 830	163 825	(28 995)	(17,7%)
Total	400 777	506 617	(105 840)	(20,9%)

6.4- Engagements sur titres (HB5)

Cette rubrique comporte les titres d'investissement souscrits non encore libérés. Elle se détaille comme suit :

	Montant souscrit (1)	Montant libéré (2)	Montant non libéré 2018 (1)-(2)	Montant non libéré 2017
SODIS SICAR	3 328	2 496	832	832
FCPR INTECH	4 000	2 000	2 000	2 000
MFC POLE	2 000	2 000	-	1 000
Total	9 328	6 496	2 832	3 832

6.5- Garanties reçues (HB7)

Les Garanties reçues sont constituées au 31/12/2018 des éléments suivants :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Garanties reçues des banques	165 000	145 000	20 000	13,8%
Garanties reçues de l'Etat	1 889 995	1 330 026	559 969	42,1%
Fonds Budgétaires & Dotation	292 338	284 210	8 128	2,9%
SOTUGAR	35 233	31 550	3 683	11,7%
FNG	44 009	45 137	(1 128)	(2,5%)
FGIC	301	283	18	6,4%
FNE	468	412	56	13,6%
G. ETAT	1 517 646	968 434	549 212	56,7%
Garanties reçues de la clientèle	1 662 109	1 711 679	(49 570)	(2,9%)
Garanties Hypothécaires	1 396 264	1 467 274	(71 010)	(4,8%)
Garanties financières	265 845	244 405	21 440	8,8%
Total	3 717 104	3 186 705	530 399	16,6%

6.6- Engagements en devise

Les engagements donnés et reçus en devise arrêtés au 31/12/2018 se présentent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Opérations de change au comptant non encore dénouées		
Devises vendues à livrer (comptant)	40 509	30 213
Dinars achetés à recevoir (comptant)	23 600	22 038
Devises achetées à recevoir (comptant)	21 496	20 384
Dinars vendues à livrer (comptant)	3 990	11 913
Opérations de change à terme non encore dénouées		
Devises vendues à livrer (à terme)	26 704	13 851
Dinars achetés à recevoir (à terme)	27 191	12 824
Devises achetées à recevoir (à terme)	20 948	43 957
Dinars vendues à livrer (à terme)	18 328	40 601
Opérations de SWAP		
Dinars à livrer (SWAP)	285 949	172 393
Devise à livrer (SWAP)	24 631	9 756
Devise à recevoir (SWAP)	315 779	191 713

7- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ETAT DE RESULTAT

7.1- Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 841.007 mDT en 2018 contre 617.909 mDT en 2017, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 36,1%. Ils s'analysent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	9 311	7 017	2 294	32,7%
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	3 428	3 455	(27)	(0,8%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	1 173	233	940	403,4%
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	4 341	3 266	1 075	32,9%
Report / Déport sur opérations de SWAPS	369	63	306	485,7%
Opérations avec la clientèle	804 925	585 918	219 007	37,4%
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	167 068	128 776	38 292	29,7%
Intérêts sur crédits à la clientèle	637 857	457 142	180 715	39,5%
Autres intérêts et revenus assimilés	26 771	24 974	1 797	7,2%
Total	841 007	617 909	223 098	36,1%

7.2- Commissions perçues

Les commissions perçues par le Groupe ont totalisé 111.163 mDT en 2018 contre 88.325 mDT en 2017, soit une augmentation de 25,9 %. Elles se décomposent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Commissions sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	62 735	47 597	15 138	31,8%
Commissions sur opérations Monétique	5 864	4 655	1 209	26,0%
Commissions sur opérations de change	947	812	135	16,6%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	3 149	2 869	280	9,8%
Commissions sur location de coffre-fort	20	34	(14)	(41,2%)
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	18 328	15 619	2 709	17,3%
Commissions de gestion des fonds budgétaires & extérieurs	2 464	2 137	327	15,3%
Commissions sur avals billets de trésorerie	241	219	22	10,0%
Commissions de gestion d'OPCVM	365	409	(44)	(10,8%)
Commissions de gestion de fonds à capital risque	45	67	(22)	(32,8%)
Commissions diverses	17 005	13 907	3 098	22,3%
Total	111 163	88 325	22 838	25,9%

7.3- Gain sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 52.159 mDT en 2018 contre 35.371 mDT en 2017. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Gains nets sur titres de transaction	29 713	14 370	15 343	106,8%
Intérêts nets sur Bons du Trésor	29 713	14 370	15 343	106,8%
Gains nets (ou pertes nettes) sur titres de placement :	1 430	789	641	81,2%
Dividendes & revenus assimilés	1 520	1 196	324	27,1%
Pertes sur titres de placement	(42)	(63)	21	33,3%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(594)	(816)	222	27,2%
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	546	472	74	15,7%
Gains nets (ou pertes nettes) sur opérations de change :	21 016	20 212	804	4,0%
Résultat sur opérations de change	12 868	12 920	(52)	(0,4%)
Commissions sur change manuel	8 148	7 292	856	11,7%
Total	52 159	35 371	16 788	47,5%

7.4- Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 85.029 mDT en 2018 contre 72.228 mDT en 2017, soit une augmentation de 17,7%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Intérêts nets sur Bons de Trésor d'investissement	59 332	49 291	10 041	20,4%
Revenus des titres de participation et des titres en rétrocession	8 201	8 091	110	1,4%
Revenus des obligations	13 823	14 840	(1 017)	(6,9%)
Produits de cession de titres	3 673	6	3 667	61116,7%
Total	85 029	72 228	12 801	17,7%

7.5- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont élevés à 520.471 mDT en 2018 contre 362.142 mDT en 2017, soit une augmentation de 43,7 %. Ils se décomposent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(138 079)	(63 109)	(74 970)	(118,8%)
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	(116 844)	(56 624)	(60 220)	(106,4%)
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	(2 673)	(2 128)	(545)	(25,6%)
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	(80)	(55)	(25)	(45,5%)
Perte / Deport sur opérations de SWAP	(18 482)	(4 302)	(14 180)	(329,6%)
Opérations avec la clientèle	(357 094)	(284 006)	(73 088)	(25,7%)
Intérêts sur comptes à vue	(24 341)	(13 493)	(10 848)	(80,4%)
Intérêts sur comptes d'épargne	(129 109)	(98 392)	(30 717)	(31,2%)
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	(203 644)	(172 121)	(31 523)	(18,3%)
Emprunts	(23 561)	(14 391)	(9 170)	(63,7%)
Autres intérêts et charges	(1 737)	(636)	(1 101)	(173,1%)
Total	(520 471)	(362 142)	(158 329)	(43,7%)

7.6- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 82.684 mDT en 2018 contre 75.761 mDT en 2017, soit une augmentation de 9,1 %. Il s'analyse comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Dotations aux provisions pour créances douteuses individuelles	(142 908)	(155 936)	13 028	8,4%
Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	(28 672)	(12 706)	(15 966)	(125,7%)
Autres créances passées en pertes	(113 764)	(144 002)	30 238	21,0%
Reprises de provisions pour créances douteuses	64 430	126 128	(61 698)	(48,9%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(8 583)	(26 481)	17 898	67,6%
Reprises sur provisions diverses	27 248	2 696	24 552	910,7%
Reprises de provisions et d'agios réservés sur créances cédées	110 631	132 653	(22 022)	(16,6%)
Sommes recouvrées au titre des créances passées en perte	2 430	2 078	352	16,9%
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales	(38)	(246)	208	84,6%
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales	35	55	(20)	(36,4%)
Reprises sur provisions sur engagement par signature	6 507	-	6 507	-
Total	(82 684)	(75 761)	(6 923)	(9,1%)

7.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste a totalisé 30.218 mDT en 2018 contre une somme nette positive de 93.381 mDT en 2017. Il se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres titres de participation	(15 068)	(2 010)	(13 058)	(649,7%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	-	(5 013)	5 013	100,0%
Reprises sur provisions pour dépréciation des autres titres de participation	4 096	948	3 148	332,1%
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	-	2 004	(2 004)	(100,0%)
Plus-values sur cessions des titres en rétrocession	2 059	1 539	520	33,8%
Plus-value de cession portefeuille d'investissement	39 131	95 907	(56 776)	(59,2%)
Gains (perte) sur titres consolidés	-	6	(6)	(100,0%)
Total	30 218	93 381	(63 163)	(67,6%)

7.8- Frais de personnel

Les frais de personnel se sont élevés à 211.575 mDT en 2018 contre 193.360 mDT en 2017, soit une régression de 9,4%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Salaires	(143 653)	(133 514)	(10 139)	(7,6%)
Charges sociales et fiscales	(43 678)	(39 974)	(3 704)	(9,3%)
Autres charges du personnel	(14 152)	(10 660)	(3 492)	(32,8%)
Charges sur assurance IDR	(8 126)	(6 735)	(1 391)	(20,7%)
Charges sur assurance Epargne collective	(1 844)	(2 354)	510	21,7%
Variation des congés à payer	(122)	(123)	1	0,8%
Total	(211 575)	(193 360)	(18 215)	(9,4%)

7.9- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires

Les Soldes en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires se sont élevés à 11.947 mDT en 2018 contre 765 mDT en 2017. Ils se décomposent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Profits (pertes) exceptionnels(es)	(5 926)	(704)	(5 222)	(741,8%)
Pertes et profits sur opération d'arbitrage rejet monétique	(49)	58	(107)	(184,5%)
Déficits de caisse	(14)	(12)	(2)	(16,7%)
Redressement fiscal	(13 229)	(107)	(13 122)	(12263,6%)
Produits non imposables	7 271	-	7 271	-
Total	(11 947)	(765)	(11 182)	(1461,7%)

7.10- Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices se compose de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et de la variation des actifs et passifs d'impôt différé (intégrés au bilan). Pour l'année 2018 la charge nette s'élève à 31.168 mDT contre 29 110 mDT en 2017. Elle se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017	Var	%
Charge des impôts courants de l'exercice (impôts exigibles)	(36 042)	(32 576)	(3 466)	(10,6%)
Résultat net d'impôt différé	4 874	3 466	1 408	40,6%
Total	(31 168)	(29 110)	(2 058)	(7,1%)

8- NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

8.1- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2018, un flux de trésorerie net négatif de 243.850 mDT s'expliquant principalement par :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 469.361 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les prêts et avances à la clientèle nettes des remboursements ont dégagé un flux net négatif de 612.688 mDT
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 188.917 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 231.962 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 42.917 mDT.

8.2- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours de l'exercice 2018 un flux de trésorerie net négatif de 50.290 mDT s'expliquant principalement par :

- Les intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement de 79.882 mDT ;
- Les acquisitions nettes sur portefeuille investissement de 101.987 mDT ;
- Les acquisitions nettes des immobilisations de 28.185 mDT ;

8.3- Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2018, un flux de trésorerie net positif de 44.176 mDT provenant essentiellement de :

- L'émission d'emprunt pour le montant de 83.634 mDT ;
- Le remboursement d'emprunt pour le montant de 15.133 mDT ;
- Une augmentation des ressources spéciales pour le montant de 6.105 mDT ;
- Le versement de dividendes pour le montant de 11.157 mDT ;

8.4- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisses, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et les placements inférieurs à 3 mois composés par les Bons de Trésor de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 1.207.845 mDT au 31/12/2018 contre aussi un solde négatif de 957.275 mDT au 31/12/2017. Elles se décomposent comme suit à la fin de l'exercice 2018 :

	solde au 31/12/2018	solde au 31/12/2017	Variation	%
Liquidités en dinars tunisiens :	105 191	110 163	(4 972)	(4,5%)
- Avoirs en caisse en dinars	45 606	42 501	3 105	7,3%
- Avoirs auprès de la BCT en dinars	6 204	6 499	(295)	(4,5%)
- Avoirs en CCP	203	554	(351)	(63,4%)
- Mouvements IBS	10 739	10 730	9	0,1%
- Correspondants débiteurs en dinars	55 413	59 432	(4 019)	(6,8%)
- Correspondants créditeurs en dinars	(12 974)	(9 553)	(3 421)	(35,8%)
Liquidités en devises :	251 359	118 465	132 894	112,2%
- Caisse en devises	12 950	8 942	4 008	44,8%
- Avoirs à la BCT en devises	211 533	68 323	143 210	209,6%
- Correspondants débiteurs en devises	26 876	41 200	(14 324)	(34,8%)
Emprunts en dinars	(1 451 306)	(894 305)	(557 001)	(62,3%)
Emprunts en devises	(114 829)	(293 978)	179 149	60,9%
Placements inférieurs à 3 mois	1 740	2 380	(640)	(26,9%)
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2018	(1 207 845)	(957 275)	(250 570)	(26,2%)

9- Note sur les évènements postérieurs à l'arrêté des états financiers

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 06/03/2019 a décidé l'augmentation du capital social de la BNA, société mère, d'un montant de 144.000 mDT par l'émission de 28.160.000 actions nouvelles et l'attribution simultanée de 640.000 actions gratuites consécutivement à une incorporation de réserves. Cette augmentation portera le capital social de la banque de 176.000 mDT à 320.000 mDT.

10- Note sur les opérations avec les parties liées

1- La BNA a émis un emprunt obligataire subordonné en 2018 pour un montant global de 100 millions de dinars détaillé comme suit :

1.1- Un emprunt obligataire subordonné « BNA 2018-1 » émis avec recours à l'appel public à l'épargne d'un montant de 100 millions de dinars ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	8,25% et /ou TMM + 2%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
B	7 ans dont deux années de grâce	8,50% et /ou TMM + 2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

1.2- Les montants souscrits par les entreprises associées ainsi que les intérêts générés par cet emprunt en 2018 se détaillent comme suit :

Société	Montant souscrit à l'EO BNA sub2018-1	Intérêts 2018
TUNIS-RE	2 000	79
ASSURANCES MUTUELLES ITTIHAD "AMI"	5 000	177
Total	7 000	255

1.3- La caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à l'emprunt obligataire subordonné BNA 2018-1. Le montant souscrit s'élève à 4.000 mDT et les intérêts supportés par la BNA au titre de l'exercice 2018, sont de l'ordre de 167 mDT

2- L'encours des montants souscrits par la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, aux emprunts obligataires émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016 et 2017 se détaillent comme suit (en mDT) :

Emprunts	BNA Sub 2009	BNA Sub 2016	BNA Sub 2017-02	Total
Encours au 31/12/2018	666	4 000	3 200	7 866
Intérêts 2018	45	331	270	646

3- L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, courant 2018, par les entreprises associées de la BNA totalisent, au 31 décembre 2018, un montant 123.400 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	Encours au 31/12/2018
Assurance "AMI"	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	56 000
TUNIS RE	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	32 400
TUNIS RE	Certificat de dépôt	ENTREPRISE ASSOCIEE	35 000
Total			123 400

4- L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, par les administrateurs de la BNA totalisent, au 31 décembre 2018, un montant de 19.200 mille dinars réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Souscription	d'échéance	Encours	Taux
CTAMA	Compte à Terme	30/12/2016	29/12/2021	10 000	7,23%
CTAMA	Compte de Placement	11/01/2017	05/01/2019	250	7,56%
CTAMA	Compte de Placement	12/05/2017	30/04/2019	8 000	8,05%
CTAMA	Compte de Placement	23/01/2017	12/01/2019	200	7,56%
CTAMA	Compte de Placement	25/01/2017	19/01/2019	500	7,56%
CTAMA	Compte de Placement	04/04/2017	30/03/2019	250	7,59%
Total				19 200	

5- La BNA a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'Etat conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances est de 90.443 mDT. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA et l'État tunisien en date du 24 mai 2017.

6- La BNA a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2018 à 228.614mDT contre 203.977 mDT au 31 décembre 2017.

7- La BNA a conclu avec l'État Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133 millions de dinars, ont été transférées à la BNA (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention). Conformément à cette convention, la BNA a inscrit cette dotation parmi ses capitaux propres. Par ailleurs, la BNA est tenue de restituer les sommes transférées dès lors que son équilibre financier est rétabli.

8- La BNA a conclu avec l'État Tunisien, en date du 17 février 2004, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 160 millions de dinars, ont été transférées à la BNA (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention). Conformément à cette convention, la BNA a inscrit cette dotation parmi ses engagements hors bilan sous la rubrique "Cautions, Avals et autres garanties données". Par ailleurs, la BNA est tenue de restituer les sommes transférées dès lors que son équilibre financier sera rétabli.

9- Certaines créances impayées ont été prises en charge par l'État et ce en vertu de :

- L'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999 : Consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles.

- L'article 25 de la même loi : Pris en charge par l'État des créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts

- L'article 3 de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 : Prise en charge par l'État des créances abandonnées par la BNA et ce pour les montants dus en principal et intérêts au titre des crédits agricoles arrêtés au 31/12/1998 ayant enregistré des impayés et dont le montant en principal n'excède pas 2 000 dinars par agriculteur à la date de leur obtention. Ces montants sont remboursés sur 20 ans et sans intérêts à partir de l'an 2000.

Les créances prises en charge par l'État ont totalisé 353.642 mDT. Au 31 décembre 2018, l'encours desdites créances s'élève à 81.072mDT.

10- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation relative à l'année 2018 s'élève à 3.744 mille dinars.

11- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la banque au titre de l'année 2018 s'élève à 3.289 mille dinars.

12- La BNA a signé avec SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2018	Provisions	Encours net au 31/12/2018
Fonds gérés					
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	675	450	450	900
FDS DEV IRADA Elkef	2010	675	450	450	900
Total		1 350	900	1 350	1 800

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% décomptée sur les actifs nets du fonds avec un minimum de 4.500 dinars par fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis par fonds ;
- Commission de rendement de 10% calculée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;

Les commissions de gestion revenant à SODINO au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 9.517 dinars hors taxes.

13- L'encours des montants souscrits par les entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016 et 2017, ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se détaillent au 31 décembre 2018 comme suit :

Société	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2017-01	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	Intérêts
TUNIS-RE	4 000	2 000	3 000	400	581
AMI	4 000	400	4 800	400	962
TOTAL	8 000	2 400	7 800	800	1 543

14- La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018 :

14.1 Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds dans le cadre de la prorogation ainsi que la valorisation de leurs portefeuilles au 31/12/2018 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2018
TUNIS-RE	6 000	6 026
ASSURANCE "AMI"	8 000	8 034
Total	14 000	14 060

14.2 La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à ce fonds dans le cadre de sa prorogation. Les montants souscrits à ce fonds ainsi que la valorisation de leur portefeuille au 31/12/2018 se présentent comme suit :

Société	Valorisation au 31/12/2018	
	Montant souscrit	
CTAMA	2 000	2 009
Total	2 000	2 009

15- Les soldes des comptes courants ouverts par les entreprises associées de la BNA ainsi que les commissions et intérêts y afférents se détaillent, au 31/12/2018, comme suit :

Partie liée	Solde au 31/12/2018		Intérêts de l'exercice 2018	
	Débiteur	Créiteur	Encaissés	Servis
TUNIS-RE	-	283	-	35
AMI	-	1 323	-	29
GENERALE DES VENTES	-	7	0	-

16- Les rémunérations servies par la BNA, au cours de l'exercice 2018, aux membres des organes de gestion sont détaillées comme suit :

Nature de la Rémunération	Montants servis en 2018
Jetons de présence (CA)	164
CPAI	38
Comité Exécutif des Crédits	4
Comité interne des Marchés	24
Comité des Risques	55
TOTAL	285

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

Période allant du 1er Janvier au 31/12/2018

(Unité : en 1 000 DT)

	Jusqu'au 31/12/2018	Financier	Immobilier	Autres
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	841 007	841 007	-	-
PR2 - Commissions (en produits)	111 163	111 163	-	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	52 159	51 911	187	61
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	85 029	83 554	1 472	3
Total produits d'exploitation bancaire	1 089 358	1 087 635	1 659	64
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(520 471)	(519 221)	(867)	(383)
CH2 - Commissions encourues	(1 635)	(1 625)	(7)	(3)
Total charges d'exploitation bancaire	(522 106)	(520 846)	(874)	(386)
Produit Net Bancaire	567 252	566 789	785	(322)
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(82 684)	(82 669)	8	(23)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	30 218	28 770	1 447	1
PR7 - Autres produits d'exploitation	25 892	2 067	19 097	4 728
CH6 - Frais de personnel	(211 575)	(202 588)	(5 784)	(3 203)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(88 047)	(66 324)	(19 395)	(2 328)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(10 086)	(9 561)	(363)	(162)
Résultat d'exploitation	230 970	236 484	(4 205)	(1 309)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	(4 799)	(4 651)	-	(148)
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(11 947)	(10 828)	(1 026)	(93)
Résultat avant impôt	214 224	221 005	(5 231)	(1 550)
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(31 168)	(35 384)	3 327	889
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(4 033)	(4 033)	-	-
Résultat net de l'exercice	179 023	181 588	(1 904)	(661)
Intérêts minoritaires	(13 023)	(14 345)	1 037	285
Résultat net de l'exercice, Part du groupe	165 999	167 243	(867)	(377)
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)	-	-	-	-
Résultat après modification comptable, part du groupe	165 999	167 243	(867)	(377)

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

Période allant du 1er Janvier au 31/12/2017

(Unité : en 1 000 DT)

	Jusqu'au 31/12/2017	Financier	Immobilier	Autres
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	617 909	617 909	-	-
PR2 - Commissions (en produits)	88 325	88 325	-	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	35 371	35 181	109	81
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	72 228	72 243	59	(74)
Total produits d'exploitation bancaire	813 833	813 658	168	7
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(362 142)	(360 705)	(1 076)	(361)
CH2 - Commissions encourues	(4 457)	(4 408)	(47)	(2)
Total charges d'exploitation bancaire	(366 599)	(365 113)	(1 123)	(363)
Produit Net Bancaire	447 234	448 545	(955)	(356)
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(75 761)	(74 455)	(1 115)	(191)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	93 381	93 311	70	-
PR7 - Autres produits d'exploitation	64 738	1 782	58 551	4 405
CH6 - Frais de personnel	(193 360)	(184 832)	(5 435)	(3 093)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(65 934)	(14 824)	(47 986)	(3 125)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(7 590)	(6 925)	(500)	(165)
Résultat d'exploitation	262 708	262 602	2 630	(2 525)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	(19 925)	(19 627)	-	(298)
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(765)	(486)	(39)	(240)
Résultat avant impôt	242 018	242 489	2 591	(3 063)
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(29 110)	(26 395)	(2 805)	90
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(4 432)	(4 432)	-	-
Résultat net de l'exercice	208 476	211 662	(214)	(2 973)
Intérêts minoritaires	(13 436)	(14 639)	(219)	1 421
Résultat net de l'exercice, Part du groupe	195 040	197 023	(433)	(1 552)
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)	-	-	-	-
Résultat après modification comptable, part du groupe	195 040	197 023	(433)	(1 552)

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
INDICATEURS CONSOLIDÉS

Arrêtés au 31/12/2018

(Unité : en 1.000 DT)

	31/12/2018	Financier	Immobilier	Autres
1- Produits d'exploitation bancaire	1 089 358	1 087 635	1 659	64
a- Intérêts	841 007	841 007	-	-
b- Commissions en produits	111 163	111 163	-	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	52 159	51 911	187	61
d- Revenus du portefeuille d'investissement	85 029	83 554	1 472	3
2- Charges d'exploitation bancaire	(522 106)	(520 846)	(874)	(386)
a- Intérêts encourus	(520 471)	(519 221)	(867)	(383)
b- Commissions encourues	(1 635)	(1 625)	(7)	(3)
3- Produit net bancaire	567 252	566 789	785	(322)
4- Autres produits d'exploitation	25 892	2 067	19 097	4 728
5- Charges opératoires, dont :	(309 708)	(278 473)	(25 543)	(5 692)
a- Frais du personnel	(211 575)	(202 588)	(5 784)	(3 203)
b- Charges Générales d'exploitation	(88 047)	(66 324)	(19 395)	(2 328)
c- Dotations aux amortissements	(10 086)	(9 561)	(364)	(161)
6- Structure du portefeuille	1 652 779	1 641 793	10 665	321
a- Portefeuille titres-commercial	270 554	270 132	109	313
b- Portefeuille d'investissement	1 382 225	1 371 661	10 556	8
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	9 083 401	9 083 401	-	-
8- Encours des dépôts, dont :	7 733 842	7 734 277	(435)	-
a- Dépôts à vue	2 177 128	2 177 563	(435)	-
b- Dépôts d'épargne	2 673 161	2 673 161	-	-
9- Emprunts et ressources spéciales	614 490	598 319	11 805	4 366
10- Capitaux Propres	1 021 478	1 021 478		

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
INDICATEURS CONSOLIDÉS

Arrêtés au 31/12/2017

(Unité : en 1.000 DT)

	31/12/2017	Financier	Immobilier	Autres
1- Produits d'exploitation bancaire	813 833	813 658	168	7
a- Intérêts	617 909	617 909	-	-
b- Commissions en produits	88 325	88 325	-	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	35 371	35 181	109	81
d- Revenus du portefeuille d'investissement	72 228	72 243	59	(74)
2- Charges d'exploitation bancaire	(366 599)	(365 113)	(1 123)	(363)
a- Intérêts encourus	(362 142)	(360 705)	(1 076)	(361)
b- Commissions encourues	(4 457)	(4 408)	(47)	(2)
3- Produit net bancaire	447 234	448 545	(955)	(356)
4- Autres produits d'exploitation	64 738	1 781	58 551	4 406
5- Charges opératoires, dont :	(266 885)	(206 581)	(53 921)	(6 383)
a- Frais du personnel	(193 360)	(184 832)	(5 435)	(3 093)
b- Charges Générales d'exploitation	(65 935)	(14 824)	(47 986)	(3 125)
c- Dotations aux amortissements	(7 590)	(6 925)	(500)	(165)
6- Structure du portefeuille	1 561 389	1 548 410	12 752	227
a- Portefeuille titres-commercial	282 636	280 410	2 005	221
b- Portefeuille d'investissement	1 278 753	1 268 000	10 747	6
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	8 589 017	8 589 017	-	-
8- Encours des dépôts, dont :	7 561 193	7 561 193	-	-
a- Dépôts à vue	2 041 383	2 041 383	-	-
b- Dépôts d'épargne	2 470 797	2 470 797	-	-
9- Emprunts et ressources spéciales	506 437	501 430	1 000	4 007
10- Capitaux Propres	810 753	810 753		



*Rapport des Commissaires
aux Comptes Sur Les Etats
Financiers Consolidés*

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

*Mesdames, Messieurs les actionnaires
de la Banque Nationale Agricole-BNA-*

I- Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

1- Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier lors de votre assemblée générale ordinaire du 29 juin 2016, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du **Groupe de la Banque Nationale Agricole « BNA »** qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2018, l'état des engagements hors bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres consolidés positifs de **1 187 477 KDT** y compris le résultat bénéficiaire consolidé net de l'exercice s'élevant à **165 999 KDT**

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du **Groupe de la Banque Nationale Agricole** au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie, conformément au système comptable des entreprises

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

3-1-Prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits

Point clé d'audit :

Au 31 décembre 2018, les intérêts et revenus assimilés et les commissions portées au niveau du résultat, totalisent 952 170 KDT (soit 87,40% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts et revenus assimilés ainsi que les commissions sont décrites au niveau de la note aux états financiers 3.2.3 « *Comptabilisation des revenus afférents aux créances clients* ».

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la banque, nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison du volume important des transactions et de l'importance de cette rubrique par rapport au total des produits d'exploitation bancaire.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, des processus et des contrôles mis en place par la banque en vue de la reconnaissance et la comptabilisation des revenus
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- La fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers

3-2-Classification des créances et estimation des provisions

Point clé d'audit :

Au 31 décembre 2018, les créances s'élèvent à 11 073 217 KDT, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 1 442 782 KDT et les intérêts et agios réservés ont atteint 547 034 KDT.

Comme indiqué dans la note aux états financiers 3.2 « *La comptabilisation des engagements et des revenus y afférents* », la banque procède à la classification, l'évaluation des engagements et la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes soient remplis.

Compte tenu de l'exposition de la Banque au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la Banque, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la Banque repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi poursuivi la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par la Banque en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle à base individuelle, collective et additionnelle, en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par la Banque.

3-3-Comptabilisation du portefeuille-titres d'investissement

Point clé d'audit :

Le portefeuille-titres d'investissement totalise 1 382 225 KDT au 31/12/2018 et représente un poste important du bilan (12% du total des actifs).

Comme indiqué dans la note aux états financiers 3.3.2 « *Portefeuille- titres d'investissement et revenus y afférents* », les titres d'investissement sont comptabilisés à la date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur comptable des titres à leur juste valeur pour les titres non cotés, et à la valeur de marché pour les titres cotés. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

L'estimation de la juste valeur de ces titres requiert l'exercice d'un jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon la nature des titres concernés, éléments qui diffèrent selon le cas (pour certaines entités, les capitaux propres éventuellement corrigés et, pour d'autres entités, le cours moyens en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente).

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres d'investissement, les créances y rattachées et les provisions pour dépréciation constituent un point clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ces risques

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des justes valeurs des titres d'investissement, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier les cours de bourse utilisés pour l'évaluation des titres cotés ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- Vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction soit fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés, ayant servi de base pour la constatation des provisions pour dépréciations requises ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres d'investissement.

4- Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimé, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

4-1. Les créances consolidées, garanties ou prises en charge par l'État, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, en application des articles 24 et 25 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998 et de l'article 3 de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999, présentent une valeur comptable de 81 072 KDT au 31 décembre 2018.

La moins-value subie par la BNA et correspondant à la différence entre le solde comptable de ces créances et le montant actualisé au taux d'intérêt prévalant sur le marché des encaissements futurs au titre de ces créances conformément aux dispositions du paragraphe 7 de la norme comptable tunisienne n°3 relative aux revenus et le paragraphe AG 64 de la norme comptable internationale IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, n'a pas été constatée pour l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2018. (Se référer à la Note 5.3.5 des états financiers)

4-2. Parmi les fonds propres de la BNA figure une dotation de l'État d'un montant de 133 000 KDT, constituée en application de la loi n°94-30 du 21 février 1994 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la BNA. Cette éventualité de restitution s'applique également aux fonds budgétaires agricoles revenant à l'État pour un montant de 160 000 KDT, qui ont été décomptabilisés par la BNA en vertu de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003 pour compenser l'insuffisance de provision dégagée par son activité à la fin de l'année 2003.

En application des alinéas 2 et 3 de l'article 28 de la loi 2018-56 portant loi de finances de 2019, une partie des deux conventions qui s'élève à 170 872 KDT (90 277 KDT relatif à la convention de 133 000 KDT et 80 595 KDT relatif à la convention de 160 000 KDT) est rendue exigible sans délais en vue de permettre à l'Etat de libérer par compensation de créances certaines, échues et dont le montant est connu, toute souscription à une augmentation de capital de la BNA

A la date du présent rapport, l'équilibre financier de la BNA, dont les conditions sont définies dans les conventions établies entre l'Etat tunisien et la banque, n'est pas encore atteint. En conséquence, l'éventualité de restitution du reliquat de ces montants ne pourrait pas être retenue au 31 décembre 2018.

5- Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectué, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration et la direction ont l'intention de proposer de cesser l'activité du groupe ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des

textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, et en se basant sur les rapports des commissaires aux comptes des sociétés du Groupe, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans le système de contrôle interne du Groupe, susceptibles d'impacter la fiabilité de ses états financiers relatifs à l'exercice 2018

Tunis, le 10/04/2019

Les Co-commissaires aux comptes

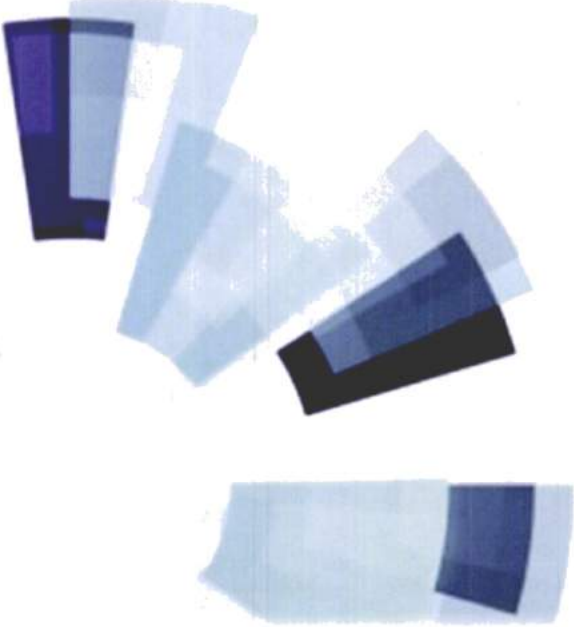
P/ CSL
SAMIR LABIDI

Samir Labidi
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Institutionnel - Bureau B49
Tél: 71 950 211 / 71 950 558 / Fax: 71 951 216

P/ ICCA
ANIS SMAOUI

Anis Smaoui

International Company For Consulting and Auditing
Expert Comptable
Télé: (216) 71 851 350
Fax: (216) 71 851 021
No. 108
Les Jardins 1 - 62 Av. Mon Savy 10 - No. 108



*Projets de Résolutions
de l'Assemblée Générale
Ordinaire*

PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU LUNDI 29 AVRIL 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture :

- des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2018,
- des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2018,

Approuve lesdits rapports du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31.12.2018 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relatives aux banques et établissements financiers, approuve les opérations et conventions mentionnées audit rapport.

Cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2018.

Cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2018 comme suit :

RESULTAT NET 2018	175 455 791,411 Drs
REPORT A NOUVEAU 2017	6 694,424 Drs
BENEFICE A REPARTIR	175 462 485,835 Drs
RESERVE LEGALE	1 600 000,000 Drs
FONDS DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES	8 772 789,571 Drs
RESERVE POUR REINVESTISSEMENT EXONERES	74 000 000,000 Drs
FONDS SOCIAL	500 000,000 Drs
RESERVE EXTRAORDINAIRE	90 580 000,000 Drs
TOTAL	175 452 789,571 Drs
REPORT A NOUVEAU 2018	9 696,264 Drs

Cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le rachat par la Banque de ses propres actions, dans la limite des dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifié par la loi n° 99-92 du 17 Août 1999 et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000 portant visa du règlement du marché financier.

Elle délègue au Conseil d'Administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise d'utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins-values pouvant être constatées lors de la cession de ces titres.

Cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Banque Nationale Agricole d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite d'un montant global de 200 millions de dinars et ce, pour la période comprise entre la réunion de la présente Assemblée et celle qui statuera sur les comptes du prochain exercice 2019. Le Conseil d'Administration est autorisé à fixer le montant de chaque émission et en arrêter les modalités et conditions.

Cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne le cabinet «.....», représenté par M..... , et le cabinet «.....» représenté, par M. , en qualité de Co-Commissaires aux Comptes, devant certifier les états financiers individuels et consolidés de la BNA, pour les trois exercices 2019– 2020-2021.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration ainsi que la rémunération des présidents et des membres des comités comme suit :

- Un montant de quatre mille dinars net (4 000 TND) par séance pour le président du conseil d'administration.
- Un montant de deux mille dinars net (2 000 TND) par séance et par membre du conseil d'administration.
- Un montant de deux mille dinars net (2 000 TND) pour les présidents du comité d'audit et du comité des risques par séance et par président de chaque comité.
- Un montant de mille dinars net (1 000 TND) par séance pour les administrateurs membres du comité d'audit et du comité des risques ainsi que pour les présidents et administrateurs membres des autres comités émanant du conseil d'administration.

Les indemnités relatives aux comités émanant du conseil d'administration seront réglées mensuellement selon la présence aux différents comités et sont plafonnées à huit séances par administrateur annuellement.

Cette résolution est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en tant qu'administrateurs :

- M/Mme: administrateur indépendant ;
- M/Mme: administrateur représentant des actionnaires privés

et approuve le renouvellement du mandat des administrateurs suivants :

- la Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles représentée par M. Lamjed Boukhriss.
- Mme Raoudha Béjaoui: administrateur représentant des petits porteurs ;

Et ce pour un mandat de trois années (2019-2020-2021) qui prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les Etats financiers de l'exercice 2021.

Aussi, l'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Mme Faiza Feki en tant qu'administrateur indépendant et ce pour un mandat de trois années (2018-2019-2020) qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les Etats financiers de l'exercice 2020.

Cette résolution est adoptée à

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au Directeur Général ou toute personne mandatée par celui-ci pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts, de publication d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et toutes autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à

مشروع قرارات الجلسة العامة العادية

ليوم الإثنين 29 أبريل 2019

القرار الاول:

بعد استماعها إلى تلاوة تقارير مجلس الإدارة المتعلقة بنشاط البنك والقوائم المالية المنفردة ونشاط مجمع البنك والقوائم المالية المجمعة للسنة المالية 2018 وتقارير مراقبي الحسابات المتعلقة بالقوائم المالية المنفردة للبنك والقوائم المالية المجمعة للسنة المالية المختومة في 31 ديسمبر 2018، تصادق الجلسة العامة العادية على تقارير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية المنفردة والمجمعة للسنة المالية المختومة في 31 ديسمبر 2018 كما وقع عرضها عليها.

تمت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار الثاني:

بعد استماعها إلى تلاوة تقرير مراقبي الحسابات الخاص بالاتفاقيات المنصوص عليها بالفصل 200 والفصول الموالية والفصل 475 من مجلة الشركات التجارية والفصلين 43 و62 من القانون عدد 48-2016 المؤرخ في 11 جويلية 2016 المتعلق بالبنوك والمؤسسات المالية، تصادق الجلسة العامة العادية على العمليات والاتفاقيات المنصوص عليها بهذا التقرير.

تمت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار الثالث:

تعطي الجلسة العامة العادية إبراء تاما وشاملا ونهائيا لأعضاء مجلس الإدارة بخصوص تصرفهم طيلة السنة المالية 2018.

تمت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار الرابع:

تقرّر الجلسة العامة العادية، باقتراح من مجلس الإدارة، تخصيص نتيجة السنة المالية 2018 كما يلي:

دينار	175 455 791,411	النتيجة الصافية لسنة 2018
دينار	6 694,424	رصيد مؤجل من سنة 2017
دينار	175 462 485,835	أرباح قابلة للتخصيص
دينار	1 600 000,000	احتياطي قانوني
دينار	8 772 789,571	صندوق تطوير الكفاءات
دينار	74 000 000,000	احتياطي لإعادة الاستثمار المعفى
دينار	500 000,000	الصندوق الاجتماعي
دينار	90 580 000,000	احتياطي خارق للعادة
دينار	175 452 789,571	مجموع المخصصات
دينار	9 696,264	رصيد مؤجل 2018

تمّت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار الخامس:

ترخص الجلسة العامة العادية لمجلس إدارة البنك بإعادة شراء جزء من الأسهم المكوّنة لرأسماله قصد تعديل أسعارها في السوق وذلك وفقا لمقتضيات الفصل 19 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 كما وقع تنقيحه بالقانون عدد 92 لسنة 1999 المؤرخ في 17 أوت 1999 ولقرار وزير المالية الصادر في 17 نوفمبر 2000 المتعلق بالتأشير على تنظيم هيئة السوق المالية.

وتفوّض لمجلس الإدارة صلاحية تحديد السعر الأقصى للشراء والسعر الأدنى للتفويت والعدد الأقصى للأسهم المزمع اقتناؤها والأجل الذي يتمّ فيه اقتناء هذه الأسهم. كما تخوّل له استعمال الاحتياطيات الخارقة للعادة لتغطية نقص القيمة الذي قد يحصل عند التفويت.

تمّت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار السادس:

ترخّص الجلسة العامة العادية لمجلس إدارة البنك إصدار قرض أو قروض رقاعية في حدود مبلغ 200 مليون دينار وذلك خلال الفترة ما بين انعقاد الجلسة العامة الحالية والجلسة العامة التي ستنظر في القوائم المالية للسنة المحاسبية القادمة 2019.

ويرخّص لمجلس الإدارة تحديد قيمة كل إصدار وشروطه وأساليبه.

تمّت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار السابع:

تعيّن الجلسة العامة العادية للبنك مكتب..... ممثل من طرف السيد..... ومكتب..... ممثل من طرف السيد..... بصفة مراقبي حسابات للقوائم المالية المنفردة والمجمّعة للبنك الوطني الفلاحي للسنوات المحاسبية 2019-2020-2021.

وتنتهي مهمّتهما خلال الجلسة العامة العادية التي تنظر في حسابات السنة المحاسبية 2021.

تمّت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار الثامن:

تحدّد الجلسة العامة العادية مبلغ منح حضور أعضاء مجلس الإدارة وكذلك المنح المتعلقة باللجان كما يلي:

- مبلغ قدره أربعة آلاف دينار (4 000 د) صافي عن كل جلسة لرئيس مجلس الإدارة.
- مبلغ قدره ألفي دينار (2 000 د) صافي عن كل حصة ولكل عضو من أعضاء مجلس الإدارة.
- مبلغ قدره ألفي دينار (2 000 د) صافي لكل من رئيس لجنة التدقيق ورئيس لجنة المخاطر عن كل حصة.
- مبلغ قدره ألف دينار (1 000 د) صافي عن كل حصة لكل عضو من لجنة المخاطر ولجنة التدقيق ولكل رئيس أو عضو أي لجنة من اللجان الأخرى المنبثقة عن المجلس.

تصرف منح اللجان المنبثقة عن مجلس إدارة البنك شهريا حسب الحضور في مختلف اللجان على ألا تتجاوز الثماني حصص خلال السنة الإدارية.

تمّت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار التاسع:

تعين الجلسة العامة العادية للبنك كمتصرفين كل من السادة:

-السيد / السيدة: متصرف مستقل.

- السيد / السيدة: متصرف ممثل للخواص.

كما تجدد عضوية:

- الصندوق التونسي للتأمين التعاوني الفلاحي ممثل في شخص السيد الأمجد بوخريص.

- السيدة روضة البجاوي .: متصرف ممثل لصغار المساهمين .

وذلك لمدة نيابية بثلاث سنوات (2019-2020-2021) تنتهي إثر الجلسة العامة العادية التي ستنظر

في القوائم المالية للسنة المحاسبية 2021.

كما تصادق الجلسة العامة العادية على تعيين السيدة فائزة الفقي كمتصرف مستقل وذلك لمدة نيابية بثلاث سنوات (2018-2019-2020) تنتهي إثر الجلسة العامة العادية التي ستنظر في القوائم المالية للسنة المحاسبية 2020.

تمّت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار العاشر:

تفوض الجلسة العامة العادية كل الصّلاحيات للمدير العام أو من ينوبه للقيام بكل إجراءات التسجيل والإيداع والنشر لنسخة أو مضمون من محضر هذه الجلسة وفقا لما ينصّ عليه القانون.

تمّت المصادقة على هذا القرار ب.....